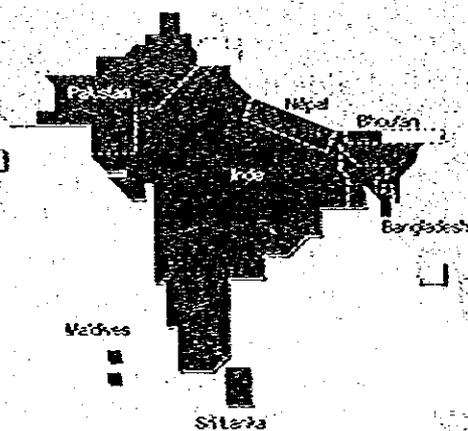


Chapitre 2

Asie II, (Asie du Sud-Ouest)



Aide de la JICA,
exercice 1997

- Bangladesh : 1,866 milliard de yens
- Bhoutan : 426 millions de yens
- Inde : 1,335 milliard de yens
- Maldives : 268 millions yens
- Népal : 2,343 milliards de yens
- Pakistan : 1,347 milliard de yens
- Sri Lanka : 2,712 milliards de yens

Asie du Sud-Ouest

Etat actuel du développement régional

La région de l'Asie du Sud-Ouest est composée de sept pays : Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan et Sri Lanka. Elle compte environ 1,2 milliard d'habitants, dont quelque 560 millions vivent dans la pauvreté, soit pas loin de la moitié de la population mondiale sous le seuil de pauvreté absolue. Des facteurs comme l'économie au ralenti et des revenus faibles, conjugués à une grande diversité ethnique, culturelle, religieuse, linguistique et climatique, contribuent à l'instabilité politique et sociale de la région.

Le principal secteur d'activité des pays de cette région est l'agriculture, qui est tributaire des conditions climatiques. Les Maldives constituent une exception car elles vivent surtout du tourisme et de la pêche. Les activités du secteur commercial sont fondées sur l'exportation de produits primaires tels que les produits agricoles et textiles, et sur l'importation d'équipements et autres biens de production. L'économie de ces pays est donc facilement affectée par les fluctuations des cours internationaux des produits primaires, si bien que la plupart d'entre eux sont constamment dans une situation de déficit commercial.

Comme la plupart des pays devenus indépendants après la seconde guerre mondiale, les pays de l'Asie du Sud-Ouest ont commencé par rechercher l'autonomie économique en protégeant leurs secteurs d'activités nationaux par des politiques de substitution des importations. Toutefois, sur les traces du Sri Lanka qui a mis en œuvre dès 1977 une politique de libéralisation des échanges, l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh et le Népal se sont engagés dans cette voie par l'adoption de mesures de déréglementation et par la promotion des investissements et des exportations. Les politiques économiques des pays de l'Asie du Sud-Ouest ont récemment porté leurs fruits puisque ces pays enregistrent une croissance économique attribuable en partie au développement de l'industrie légère, textile notamment. Avec un PNB par habitant toujours situé entre 160 et 900 dollars, l'Asie du Sud-Ouest demeure néanmoins la région la plus pauvre du monde et celle dont les besoins en développement sont les plus importants. Elle compte quatre pays les moins

"avancés" (PMA*) : le Bangladesh, le Bhoutan, les Maldives et le Népal.

Les sept pays de la région ont fondé en décembre 1985 l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR*) afin d'établir des relations de coopération dans des domaines techniques et pratiques, sans dimension politique. L'ASACR constitue pour les Etats membres une plate-forme d'échanges et de dialogue qui pourra peut-être conduire à la création d'une zone de libre-échange. En 1996, l'Inde et le Népal ont conclu un accord sur le développement intégré de la Mahakali, et en décembre de la même année l'Inde et le Bangladesh ont signé un autre accord sur la distribution de l'eau du Gange. Les actions de coopération entre des pays de la région menées pour encourager un développement transnational ont donc tendance à progresser dans les domaines de l'irrigation, de la lutte contre les inondations et de la production d'énergie électrique.

L'aide japonaise

Une aide axée sur la coopération financière non remboursable et les prêts

Le Japon représente un important bailleur de fonds pour l'Asie du Sud-Ouest. En 1997, il a en effet consacré 963,54 millions de dollars à cette région, soit 14,6 % du montant total de l'APD. Au cours des années 60, plus de 90 % de l'aide a été fournie sous forme de prêts à des gouvernements, surtout à l'Inde et au Pakistan, mais les apports de coopération financière non remboursable et de coopération technique ont augmenté par la suite. En 1997, l'aide non remboursable a représenté 38,3 %, la coopération technique 13 % et les prêts 48,7 %.

Pour tenir compte de la présence des quatre PMA, la coopération financière non remboursable est en progression. Elle est axée sur le développement des infrastructures économiques, du secteur agricole, des soins de santé, des services médicaux et des ressources humaines. Le Bangladesh, en particulier, a été jusqu'en 1997 le plus gros bénéficiaire d'aide, en terme de l'ensemble des apports reçus.

En 1997, la coopération technique a représenté globalement 45,7 % du total de l'APD bilatérale, mais 13 % seulement dans le cas de l'Asie du

Sud-Ouest. Cette proportion doit être accrue à l'avenir pour répondre aux nombreux besoins de développement de la région.

Priorités de l'aide

Le développement économique de cette région demeure généralement à la traîne par rapport à d'autres parties du monde, et une grande part de la population y vit dans la pauvreté. Les grandes priorités de l'aide sont donc le développement

économique par l'amélioration des infrastructures, la lutte contre la pauvreté par un appui dans des domaines essentiels tels que la santé, les soins médicaux, l'éducation, les services sociaux locaux ainsi que la protection de l'environnement face au déboisement engendré par la pauvreté et à la détérioration des conditions sanitaires en milieu urbain. D'autres problèmes rencontrés dans la région sont la mortalité maternelle et infantile, des restrictions dictées par les religions et les coutumes qui

Sur le terrain

Népal : L'expérience de la préfecture de Saitama facilite la mise en place d'un système de soins de santé primaires à autonomie régionale

Projet de soins de santé primaires (coopération technique de projet-type)



Réunion de directeurs de postes sanitaires. Un système de soins de santé a été établi comme prévu dans le district de Bhaktapur et la priorité est désormais accordée au district de Nuwakot.

Des services de santé locaux dans un environnement Ingrat

Le territoire népalais comprend trois types de relief : des plaines, des montagnes basses et des montagnes hautes. Le projet sur lequel travaille la JICA, en collaboration avec la préfecture de Saitama, est axé sur deux districts situés dans une région de moyenne altitude. Comme le district de Nuwakot possède peu de routes carrossables, les déplacements s'effectuent à pied dans le plus gros de la région. Les valeurs des indicateurs de santé sont extrêmement faibles. Le taux de mortalité des enfants jusqu'à quatre ans est de 118/1000. L'un des facteurs qui contribue à cette situation

est le manque d'accès à des services sanitaires et médicaux appropriés.

Le gouvernement népalais a prévu l'établissement dans tout le pays de postes sanitaires principaux et auxiliaires pour les communautés locales. A l'heure actuelle, 765 postes principaux et 2 588 postes auxiliaires sont en place. Des personnes ayant reçu une formation médicale sont affectées à ces postes, où elles peuvent traiter des affections mineures, dispenser des médicaments, administrer des vaccins et éduquer le public dans le domaine sanitaire. Les communautés locales sont toutefois encore loin de faire confiance à ces services.

●●
Le travail dans les postes sanitaires principaux et auxiliaires

L'objectif de ce projet est de rendre le système sanitaire et médical régional plus sûr aux yeux des communautés locales et de faciliter son utilisation. Cinq experts (missions longues) spécialisés dans des domaines tels que la santé publique et l'éducation sanitaire ainsi que des experts (missions courtes) en pédiatrie, en nutrition et en sciences infirmières travaillent avec leurs homologues* népalais. Leur travail a trait à des actions de formation et d'éducation sanitaire, à l'amélioration du système de transfert vers les hôpitaux régionaux, et au développement des services de santé maternelle et infantile.

Les méthodes utilisées sont fondées sur la participation des populations locales à ces activités, puisque les postes sanitaires principaux et auxiliaires ont été mis en place spécifiquement pour elles. Dans le cas, par exemple, où des travaux de construction s'avèrent nécessaires au niveau d'un poste, seuls les matériaux sont fournis et le comité de développement régional est chargé d'acquiescer le terrain nécessaire et de réaliser les travaux. Des conseils sont également donnés pour que l'utilisation des recettes obtenues par les postes soit décidée en concertation avec les communautés locales.

(Bureau de la JICA au Népal)

affectent le rôle des femmes dans la société, et de gros écarts entre hommes et femmes au niveau notamment de l'instruction. Des actions de coopération sont donc nécessaires pour combler ces écarts et promouvoir la participation des femmes au développement*.

Dans le cadre des rencontres annuelles et des discussions sur les politiques générales organisées entre le Japon et les pays récipiendaires, des décisions sont prises sur les domaines et enjeux prioritaires pour les plans de développement socio-économique de chacun, afin de bien adapter les apports d'aide aux besoins. Le Japon insiste néanmoins sur le fait que les pays récipiendaires doivent eux-mêmes assumer la part des coûts locaux* et des frais de personnel encourus pour la gestion des projets, afin d'optimiser les effets de l'aide.

Dans les domaines de la démographie et du VIH / sida, le Japon s'est engagé à fournir une aide à hauteur de 3 milliards de dollars pour une campagne de sept ans débutée au cours de l'exercice 1994 dans le cadre de l'Initiative concernant les problèmes de portée mondiale (GII*). Pendant l'exercice 1995, des missions d'étude ont été envoyées au Bangladesh, en Inde et au Pakistan pour formuler des projets et accroître l'aide dans ces domaines.

En mai 1998, le Japon a pris la décision de suspendre tout nouveau projet de coopération financière non remboursable ou fondé sur des prêts en Inde et au Pakistan, à la suite des essais nucléaires effectués par ces deux pays. Bien que ce gel ne couvre pas la coopération financière non remboursable, le Japon va devoir examiner attentivement le contenu de chaque projet et suivre l'évolution de la situation.

Réalisation des projets de la JICA

L'Asie du Sud-Ouest est frappée presque chaque année par des inondations et d'autres catastrophes naturelles. Le Bangladesh est l'un des pays les plus pauvres de la région. A la suite de l'envoi d'une mission consultative au Bangladesh en janvier 1998, le Japon a confirmé que les priorités de l'aide demeureront la santé et les soins médicaux, l'éducation, la protection de l'environnement et le développement des ressources humaines. Parmi les activités démarrées au cours de l'exercice 1997 figurent le projet d'amélioration des techniques d'élevage des

volailles (coopération technique de projet-type) qui doit servir à améliorer la nutrition des habitants du Bangladesh et élever le niveau de vie des petits producteurs. Des études ont également été menées sur les possibilités de coopération dans les domaines de la pollution par l'arsenic, la santé maternelle et infantile, et l'enseignement primaire.

L'Inde a obtenu une bonne croissance économique ces dernières années, mais ce pays a encore de gros besoins de développement qui devront être satisfaits pour que la croissance demeure stable et durable. Les problèmes touchent notamment au coût démographique, à la dégradation de l'environnement "imputable" à la concentration de la population en milieu urbain, et au fait qu'un tiers de la population vit dans la pauvreté. Une mission de haut niveau sur la coopération économique et technique envoyée en Inde en mars 1995 a établi trois domaines prioritaires pour l'aide : l'amélioration des infrastructures économiques, la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement. L'exercice 1997 a vu la signature d'un accord pour la réalisation du projet pour la prévention d'affections diarrhéiques (coopération technique de projet-type), et le lancement de l'étude sur les voies de contournement des grandes routes (étude de développement), qui doit contribuer à réduire les engorgements routiers dans les grandes villes et à améliorer l'environnement urbain.

Une mission d'étude consultative annuelle envoyée au Népal fin septembre 1997 a confirmé que la priorité doit être accordée à l'amélioration des infrastructures sociales pour lutter contre la pauvreté et à une aide à la défense de l'environnement, un domaine qui inclut les mesures de gestion des catastrophes naturelles. En plus d'un programme intégré ayant pour objectifs la conservation des forêts et le développement rural dans l'ouest du Népal, des actions diverses sont menées dans les domaines de la prévention de la tuberculose et des soins médicaux de base. Une étude de développement intitulée étude des plans d'atténuation des crues de certains cours d'eau de la plaine du Terai, qui doit servir à prévenir les dommages provoqués par les inondations, a été démarrée au cours de l'exercice 1997.

Au Pakistan, un programme d'action sociale (PAS) a été établi en 1992 pour mettre l'accent sur des enjeux sociaux souvent négligés par le passé, tels que l'enseignement primaire, les soins

de santé primaires, la démographie et la planification familiale. En se fondant sur ces stratégies, la JICA a mis en place au cours de l'exercice 1995 un groupe d'étude de l'aide au Népal afin d'analyser les besoins de développement et de proposer des apports d'aide pour l'avenir, notamment dans le secteur social. Des apports de coopération financière non remboursable ont été fournis ces dernières années pour la construction de locaux pour la formation d'enseignantes et de centres de santé maternelle et infantile. Des actions de coopération technique de projet-type dans le domaine de la santé maternelle et infantile ont été démarrées en 1996 et des experts ont été détachés auprès du ministère de la Condition féminine pour donner des conseils sur les programmes d'action et former des enseignantes.

Le Sri Lanka est un pays où les actions de coopé-

ration technique sont relativement faciles à organiser, car les revenus et le niveau d'éducation y sont plus élevés que dans d'autres pays de la région. Des actions de développement des infrastructures économiques réalisées grâce à des prêts en yens se déroulent bien, mais une meilleure coordination avec des actions de coopération technique telles que les études de développement ou l'envoi d'experts s'avère nécessaire. Une étude préliminaire se rapportant au boulevard périphérique et à la bretelle de raccordement Colombo a été réalisée au cours de l'exercice 1997.

Les écarts économiques entre différentes parties du pays ont contribué à l'exacerbation de dissensions religieuses et culturelles qui sont très préoccupantes et affectent le développement national. Le développement régional doit donc être toujours pris en compte pour les apports de coopération.

Sur le terrain

Sri Lanka : Recherche de stratégies face au chômage

Développement d'un programme de formation professionnelle (envoi d'experts)



Un séminaire permet au personnel local d'exprimer des opinions très appréciées

●● Mesures de promotion, de l'emploi et formation professionnelle

Le Sri Lanka a pu prospérer autrefois comme base de commerce d'entrepôt avec des pays de l'océan Indien, mais a désormais tendance à demeurer à la traîne par rapport à d'autres pays. Le taux de chômage y atteint près de 20 %, et cette conjoncture est particulièrement grave pour les jeunes et les diplômés d'université. Une vingtaine de ministères et institutions gouvernementales s'efforcent de faire face à ce problème, notamment par la formation professionnelle, mais de nombreuses difficultés se posent en raison de la diversité des idées, des niveaux et des diplômés.

La JICA a donc envoyé des experts en mission individuelle collaborer avec le Service sri lankais de forma-

tion professionnelle pour l'industrie à l'élaboration d'un programme de formation professionnelle. Les experts ont travaillé à l'élaboration de programmes de formation et à leur diffusion, principalement dans le cadre de séminaires organisés à Colombo et dans les provinces. Les séminaires tenus à Colombo ont compris un stage d'une semaine, intitulé "Techniques de formation et évaluations", animé par des experts en mission de courte durée.

●● Un contretemps d'un an

Quatre enseignants devaient animer dans les provinces un séminaire d'une journée intitulé "Elaboration d'un programme éducatif pratique et applications de ce programme". Le calendrier fut établi et les enseignants commencent à préparer le matériel pédago-

gique. Toutefois, le séminaire a dû être repoussé plusieurs fois, faute de propositions. Chaque fois que les enseignants pensaient qu'il pourrait enfin avoir lieu, un nouveau retard intervenait dans la soumission des propositions.

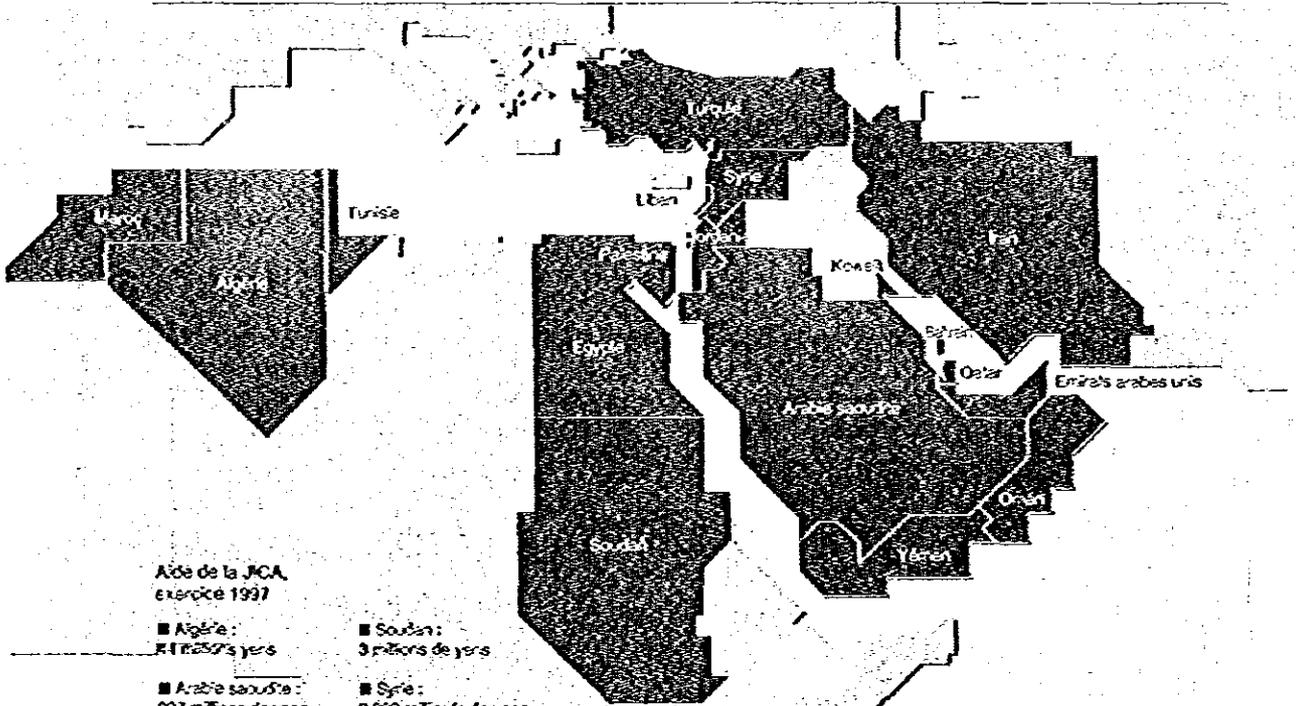
Au bout d'un an, les supports pédagogiques apparurent enfin, juste avant le retour au Japon des experts. En se partageant une partie du travail, les experts firent imprimer à titre provisoire la documentation, dont seuls environ les sept dixièmes étaient terminés, et le séminaire régional put enfin commencer.

Ce séminaire fut l'occasion d'un débat passionné entre les enseignants et les employés locaux. Des rééditions de cette formation encourageront probablement les échanges d'information entre les institutions centrales et régionales, et auront certainement un impact sur l'élaboration et la diffusion de programmes ainsi que sur des domaines concrets. Comme ces activités ont montré la détermination des participants à se prendre en charge, les agents de la JICA sont convaincus de la valeur d'une telle formation.

(Bureau de la JICA au Sri Lanka)

Chapitre 3

Moyen-Orient et Maghreb



Aide de la JICA,
exercice 1997

- Algérie : 811 052 millions de yens
- Arabie saoudite : 897 millions de yens
- Bahreïn : 104 millions de yens
- Égypte : 2,544 milliards de yens
- Émirats arabes unis : 118 millions de yens
- Iran : 734 millions de yens
- Jordanie : 1,15 milliard de yens
- Koweït : 5 millions de yens
- Liban : 44 millions de yens
- Maroc : 1,351 milliard de yens
- Oman : 804 millions de yens
- Palestine : 545 millions de yens
- Qatar : 32 millions de yens
- Soudan : 3 millions de yens
- Syrie : 2,209 milliards de yens
- Tunisie : 611 millions de yens
- Turquie : 2,194 milliards de yens
- Yémen : 218 millions de yens

Moyen-Orient et Maghreb

Etat actuel du développement régional

La région du Moyen-Orient et du Maghreb, qui comprend 21 pays, s'étend de l'Afghanistan à l'est au Maroc à l'ouest, et du Soudan au sud à la Turquie au nord. Son importance provient non seulement de son emplacement géographique au carrefour entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, mais aussi de ses réserves pétrolières, qui constituent environ 70 % des ressources mondiales, et de ses exportations d'hydrocarbures, qui représentent 50 % des flux mondiaux. Comme le Japon importe de cette région plus de 80 % de son pétrole brut, les évolutions qui s'y produisent peuvent avoir des répercussions très importantes sur l'économie nipponne, comme sur l'économie mondiale.

Les 21 pays de la région ne possèdent pas tous des ressources pétrolières, et de gros écarts économiques les séparent : l'Arabie saoudite, le Koweït, les Emirats arabes unis, la Libye et l'Algérie recèlent d'importantes ressources en pétrole ou en gaz naturel tandis que des pays comme le Soudan ou le Yémen, qui en sont dépourvus, sont classés parmi les pays les moins avancés (PMA).

L'aide japonaise

L'APD bilatérale* japonaise au Moyen-Orient et au Maghreb a représenté de 7 à 10 % du total de l'APD depuis 1980. En 1991, à l'issue de la guerre du Golfe, l'APD bilatérale allouée à cette région a progressé du fait de prêts en yens octroyés à divers pays pour atteindre 1,806 milliard de dollars, soit 20,4 % de toute l'aide bilatérale, son niveau record. Le montant de l'aide a diminué de 4,3 % en 1992, et en 1997 il atteignait 512,92 millions de dollars, soit 7,8 % du total.

Le premier récipiendaire de la région a été la Jordanie, qui a reçu 27,2 % de toute l'APD bilatérale fournie au Moyen-Orient et au Maghreb, suivie de l'Egypte (24,4 %), de l'Iran (13,7 %) et de la Syrie (12,9 %) (débourss nets en 1997).

Le coût des projets de la JICA dans cette région a atteint 13,878 milliards de yens, soit 8,8 % des dépenses totales.

Les Emirats arabes unis, le Qatar et le Koweït ont été retirés en janvier 1996 de la liste du CAD* (liste des pays en développement) et sont désormais considérés émancipés* du statut de récipiendaire d'aide. La coopération avec ces

pays sera donc progressivement réduite.

La JICA étudie actuellement les possibilités de collaboration avec Israël et la Turquie pour des apports d'aide à l'Afrique, au Moyen-Orient et à l'Asie centrale, et elle a formé des liens avec la TICA (Agence turque de coopération internationale) pour des actions de formation dans un pays tiers*.

En plus d'apports ponctuels de secours d'urgence et d'aide humanitaire, une aide est octroyée actuellement à la Libye, au Soudan, à l'Iraq et à l'Afghanistan (à compter d'avril 1998).

Réalisation des projets de la JICA

Face à la diversité des conditions politiques, économiques et sociales de la région, la JICA a fourni une aide adaptée aux circonstances de chaque pays.

Une aide est apportée pour faciliter la diversification de l'économie des pays producteurs de pétrole comme l'Arabie saoudite, surtout sous la forme de coopération technique pour le développement des ressources humaines.

Au cours de sa visite en Arabie saoudite en novembre 1997, M. Hashimoto, premier ministre d'alors, proposa la création d'un partenariat global pour le XXI^e siècle. Selon cette proposition, le rôle de la JICA repose sur l'élaboration d'un programme de coopération nippo-saoudien incorporant le développement des ressources humaines, la protection de l'environnement et les soins médicaux. Les relations de coopération entre les deux pays doivent être développées dans le cadre de ce programme.

L'aide aux pays au revenu relativement élevé, comme la Tunisie ou la Turquie, est fondée sur une coopération technique axée sur la promotion de l'industrie. Une aide financière non remboursable est fournie aux pays au revenu relativement faible, comme l'Egypte, la Jordanie, la Syrie et le Yémen, en sus de la coopération technique. Cette aide est ciblée sur le développement des infrastructures industrielles pour permettre une croissance économique durable, mais aussi sur les soins de santé et les BEEH.

Dans tout le Moyen-Orient, les ressources en eau, le tourisme et la protection de l'environnement sont des domaines prioritaires pour le développement. La JICA envisage donc l'octroi d'apports d'aide dans ces domaines.

Coordination d'initiatives en soutien au processus de paix

Le Moyen-Orient est le théâtre de conflits régionaux et de guerres civiles, notamment en Palestine, au Liban et en Afghanistan.

Les plus importantes évolutions qu'a connues récemment la région sont intervenues en Palestine. En septembre 1993, le gouvernement israélien et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) ont conclu l'accord d'Oslo, établissant un territoire autonome à Gaza et dans une partie de la Cisjordanie, territoires occupés par Israël depuis la guerre des six jours (1967). En septembre 1995, un nouvel accord a entériné l'élargissement du territoire autonome de Palestine.

Le processus de paix s'est poursuivi de manière intermittente depuis l'élection de Benjamin Netanyahu à la tête du gouvernement israélien en mai 1996, et la communauté internationale, Japon compris, s'est efforcée par divers moyens de soutenir la dynamique en cours.

Par l'intermédiaire de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche Orient (UNRWA), le Japon a accueilli cinq stagiaires dès 1985. En 1996, en partie par le biais du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), 104 Palestiniens, dont 48 ayant participé à des stages dans des pays tiers (Égypte et Jordanie), sont venus au Japon pour une formation au cours de l'exercice 1997, des stagiaires ont commencé à être accueillis indépendamment d'organisations internationales ; ils ont ainsi été 132 à venir au Japon, dont 72 ayant participé à des programmes de formation dans des pays tiers. Entre 1985 et 1997, 561 stagiaires sont venus au Japon dans le cadre des programmes de formation.

Lors des négociations multilatérales de 1992 pour la paix au Moyen-Orient, cinq comités de travail ont été créés (sur l'environnement, la maîtrise des armements, le développement économique, les ressources en eau, et les réfugiés) et le Japon a apporté une contribution positive en assurant la présidence du premier et la vice-présidence des trois derniers cités.

Dans le cadre des travaux du Comité sur le développement économique, la JICA a réalisé en Jordanie une étude de développement intitulée Plan de développement touristique, et a organisé en janvier 1995 un séminaire sur la promotion

des PME. Dans le cadre des travaux du Comité des ressources en eau, la JICA a entrepris une étude de développement sur le dessalement des eaux saumâtres souterraines pour la mise en valeur des vastes réserves d'eau saumâtre que recèle le sous-sol jordanien. Elle a également parrainé en février 1996 un séminaire sur la technologie de dessalement et la gestion des ressources en eau. Dans le cadre des travaux du Comité sur l'environnement, la JICA a fourni une aide financière non remboursable au projet de lutte contre les pollutions accidentelles par les hydrocarbures dans le nord du golfe d'Akaba.

La JICA chargée de nouvelles initiatives d'aide à la Palestine

En septembre 1995, le premier ministre japonais de l'époque, M. Tomiichi Murayama, s'est rendu dans cinq pays du Moyen-Orient et dans la bande de Gaza, en Palestine. Il a confirmé le ferme soutien du Japon au processus de paix, et son attitude lui a valu les éloges des gouvernements concernés. En ce qui concerne la Palestine, M. Murayama a annoncé la fourniture d'une aide directe à l'autorité exécutive de l'autonomie palestinienne, sans passer par l'intermédiaire d'organismes internationaux, marquant le démarrage d'une coopération à part entière.

Un accord a été conclu entre les deux pays en mars 1996 pour deux projets d'aide financière non remboursable, constituant les premiers apports directs de la JICA : le projet de fourniture d'équipements médicaux aux hôpitaux de Gaza et le projet de fourniture de matériels pour l'enseignement supérieur (1). La JICA a été chargée d'entreprendre des études et de faciliter la réalisation de ces deux projets. Comme indiqué plus haut, des stagiaires palestiniens avaient jusqu'ici été accueillis au Japon sous les auspices d'organisations internationales, mais à partir de l'exercice 1997 la procédure a été modifiée en faveur d'un système bilatéral, comme dans le cas des autres PED.

La JICA joue donc un rôle croissant dans la fourniture de l'aide japonaise à la Palestine. Le bureau de la JICA à Gaza a été inauguré en juillet 1998.

Parmi les aspects stratégiques qui influenceront sur la coopération japonaise au Moyen-Orient figurent la réaction à l'évolution de la situation dans le Golfe, et notamment les interventions des États-Unis liées à l'inspection par les Nations

unies des installations irakiennes suspectées de servir à la fabrication d'armes nucléaires, ainsi que les modes de poursuite de la coopération avec des pays voisins tels que la Syrie, le Liban ou la Jordanie en fonction de la progression des négociations pour la paix.

Il est donc important de promouvoir une coopération efficace et productive avec la Palestine, où le processus de paix est bien avancé, mais aussi avec deux états importants, l'Égypte et la Turquie.

Sur le terrain

Egypte : Transferts de technologie et développement des ressources humaines face à des problèmes urgents concernant l'environnement

Projet de formation en matière de surveillance de l'environnement (coopération technique de projet-type)



L'objectif ultime est la mise en place d'un système de surveillance de l'environnement pour toute l'Égypte

●●
Le développement économique et l'apparition de problèmes environnementaux

Les problèmes environnementaux sont doublement liés au développement économique d'un pays. D'une part, ils en sont une conséquence indésirable : c'est à partir du moment où le PNB par habitant a atteint le seuil de 1000 dollars que les problèmes de pollution ont surgi dans des pays de l'Asie de l'Est à l'économie bien développée. D'autre part, leur résolution passe par le développement économique : c'est lorsqu'une population atteint un certain niveau de vie qu'elle peut s'intéresser de plus près à l'environnement.

En 1991, le PNB par habitant a atteint 710 dollars en Égypte. Dans les grandes villes comme Le Caire, où le PNB par habitant est nettement

plus élevé, les problèmes d'environnement sont devenus un enjeu politique et administratif important.

Après avoir réussi, avec l'aide du FMI, à se sortir de difficultés économiques chroniques, l'Égypte s'efforce depuis 1996 de participer à l'économie mondiale en recherchant une bonne croissance économique. Pour réaliser cet objectif, il lui faut en priorité s'attaquer aux problèmes d'environnement surgis dans la foulée du développement économique.

●●
Collaboration avec d'autres bailleurs de fonds pour une aide économique

L'Égypte a adopté en 1994 une grande loi sur l'environnement. Depuis lors, le Japon a augmenté ses apports d'aide, notamment par l'envoi d'experts en missions de courte et longue durée concernant des mesures

administratives et antipollution, et par l'octroi d'une aide financière non remboursable pour l'achat de matériels de surveillance de l'environnement.

La coopération technique de projet-type, coordonnée avec les apports de coopération financière non remboursable, a démarré en septembre 1997 avec le projet de formation en matière de surveillance de l'environnement. Son objectif immédiat est d'améliorer les méthodes d'analyse de la qualité de l'eau et de l'air. Cinq experts en mission de longue durée fournissent actuellement un encadrement technique, surtout dans les laboratoires d'expérimentation chimique de l'Agence égyptienne de l'environnement.

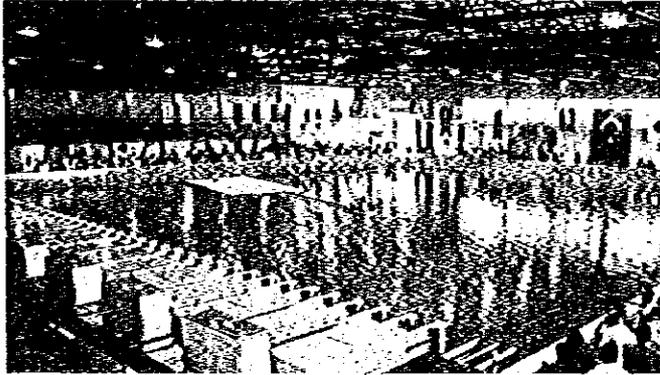
Une vingtaine de personnes ayant pour la plupart effectué des études universitaires de chimie ont été employées comme homologues*, et au cours de l'exercice 1997 deux stagiaires ont été accueillis au Japon. Ces personnes formées dans le cadre des projets participent au développement des ressources humaines dans des instituts de recherche régionaux et continuent elles-mêmes à former d'autres personnes dans le domaine de l'environnement.

Ce type de développement autonome et d'effet boule de neige pour la mise en valeur des ressources humaines et les transferts de technologie* correspond bien à l'objectif premier des activités de la JICA.

(Bureau de la JICA en Égypte)

Turquie : Modernisation des installations portuaires

Projet du Centre de recherche sur l'hydraulique portuaire (coopération technique de projet-type)



Le Centre contient un bassin plat expérimental achevé en janvier 1997.

Modernisation et développement d'installations portuaires

Située au carrefour de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Asie centrale, la Turquie est bordée par la mer Noire, la mer de Marmara, la mer Egée et la Méditerranée. Elle possède environ 60 ports, bien aménagés depuis les temps anciens. Les projets de construction portuaire tombent sous la juridiction de la Direction générale des chemins de fer, ports et aéroports (DLH) du ministère des Transports.

Des aspects importants à prendre en compte pour la modernisation et

l'expansion d'installations portuaires sont la stabilité de structures telles que les brise-lames et l'intensité du bruit. Ces paramètres peuvent être étudiés au moyen d'essais sur maquettes hydrauliques et d'analyses numériques, mais la DLH n'est pas dotée d'installations adaptées et les ingénieurs ne possèdent pas les connaissances et l'expérience requises dans ces domaines. Le projet du Centre de recherche sur l'hydraulique portuaire, qui doit durer cinq ans, a donc été lancé en janvier 1995 pour la formation de personnel turc dans ces domaines.

Des difficultés pour le recrutement d'homologues

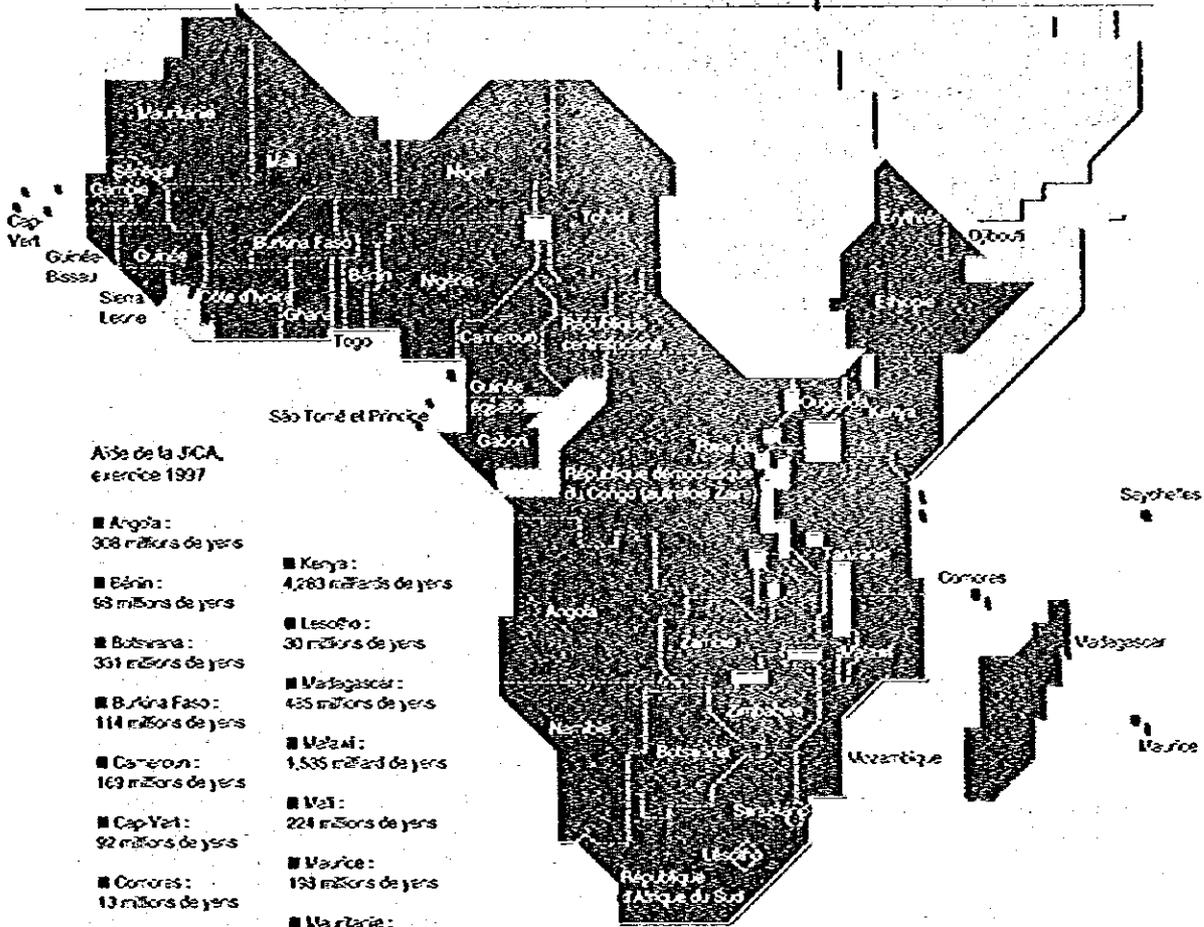
Le gouvernement turc a fait construire un bâtiment équipé d'un bassin plat de grandes dimensions (40 m x 30 m x 1,2 m) qui doit permettre de simuler la houle marine. Le Japon a fourni des équipements spéciaux, dont des générateurs et analyseurs de vagues. Quatre experts japonais, dont un chef de projet, ont été envoyés en mission de longue durée pour transmettre à leurs homologues turcs des technologies récentes concernant les tests sur maquette hydraulique, les observations en milieu réel, et les méthodes d'analyse numérique.

La Turquie était dans une position financière précaire au moment du démarrage du projet, et le recrutement des homologues a posé de très grosses difficultés. Les experts japonais ont coopéré avec la Turquie pour résoudre ce problème. Des séminaires ont été organisés dans des universités, des efforts ont été déployés pour faire connaître le projet, et des personnes compétentes sont désormais recrutées dans les universités.

(Bureau de la JICA en Turquie)

Chapitre 4

Afrique



Aide de la JICA,
exercice 1997

- Angola : 308 millions de yens
- Bénin : 68 millions de yens
- Botswana : 331 millions de yens
- Burkina Faso : 114 millions de yens
- Cameroun : 169 millions de yens
- Cap Vert : 92 millions de yens
- Comores : 13 millions de yens
- Côte d'Ivoire : 635 millions de yens
- Djibouti : 61 millions de yens
- Érythrée : 275 millions de yens
- Éthiopie : 1,276 milliard de yens
- Gabon : 42 millions de yens
- Gambie : 10 millions de yens
- Ghana : 1,664 milliard de yens
- Guinée : 129 millions de yens
- Guinée-Bissau : 85 millions de yens
- Guinée équatoriale : 6 millions de yens
- Kenya : 4,263 milliards de yens
- Lesotho : 30 millions de yens
- Madagascar : 435 millions de yens
- Malawi : 1,535 milliard de yens
- Mali : 224 millions de yens
- Maurice : 193 millions de yens
- Mauritanie : 451 millions de yens
- Mozambique : 428 millions de yens
- Namibie : 219 millions de yens
- Niger : 542 millions de yens
- Nigeria : 33 millions de yens
- Ouganda : 809 millions de yens
- République centrafricaine : 122 millions de yens
- République d'Afrique du Sud : 554 millions de yens
- République démocratique du Congo (anciennement Zaïre) : 4 millions de yens
- Rwanda : 36 millions de yens
- Sao Tomé et Príncipe : 17 millions de yens
- Sénégal : 1,047 milliard de yens
- Seychelles : 70 millions de yens
- Sierra Leone : 19 millions de yens
- Swaziland : 92 millions de yens
- Tanzanie : 3,477 milliards de yens
- Tchad : 29 millions de yens
- Togo : 126 millions de yens
- Zambie : 1,606 milliard de yens
- Zimbabwe : 1,432 milliard de yens

Afrique

Etat actuel du développement régional

De nombreuses entraves au développement socio-économique

L'Afrique (on entend ici l'Afrique subsaharienne hors le Soudan) compte 47 pays en développement et s'étend sur 21,78 millions de km². Elle est surtout constituée de zones arides comme les déserts du Sahara ou du Kalahari et de zones chaudes couvertes d'une forêt tropicale dense et humide.

Bien que la plupart des pays africains aient obtenu leur indépendance au cours des années 60, beaucoup d'entre eux, en raison des modes de gestion agricole de l'ère coloniale, ont hérité d'une structure économique fondée sur la monoculture de quelques produits primaires. Des vagues de sécheresse, des modifications de l'environnement naturel et des fluctuations des cours mondiaux peuvent ainsi avoir des répercussions immédiates sur les fondations économiques de l'Etat. La fragilité de cette structure économique a souvent été soulignée.

Comme une grande part de la population n'a pas accès à l'éducation de base, les pays africains manquent de ressources humaines pour leur développement. Depuis leur indépendance, ils ont donc été confrontés à de nombreuses difficultés qui entravent leur développement socio-économique.

Deux PMA sur trois sont africains

De nombreux pays africains ont accédé à l'indépendance pendant les années 60 et sont parvenus à cette époque à un bon taux de croissance dans un environnement économique caractérisé par la stabilité des cours des produits primaires à l'exportation, en bénéficiant de l'aide fournie par les pays industrialisés. La tendance est toutefois à la stagnation depuis les années 70 en raison de plusieurs facteurs : la chute des cours des produits de base, la crise du pétrole, l'échec des politiques économiques, l'instabilité des régimes politiques, les conflits régionaux et les guerres civiles. De nombreux pays ont contracté de très gros emprunts au cours des années 70 pour maintenir revenus et investissements à flot, mais depuis les années 80, la croissance du PNB a été négative en termes

réels, si bien que leur dette extérieure a pris des proportions gigantesques. Ainsi appelle-t-on souvent les années 80 "la décennie perdue". La dette accumulée était vingt fois plus lourde au début des années 90 qu'au cours des années 70.

Sur les 48 pays les moins avancés (PMA) du monde, 32 sont africains, et environ deux personnes sur cinq vivent dans la pauvreté absolue, avec moins d'un dollar par jour. Ces chiffres donnent une idée des difficultés socio-économiques du continent.

L'appui à l'Afrique en période d'évolution

Les pays africains prennent actuellement un tournant politique et économique décisif.

Sur le plan politique, de nombreux pays s'étaient dotés après l'indépendance d'un système de gouvernement fortement centralisé chapeauté par un chef charismatique afin de préserver l'unité nationale, et beaucoup étaient en fait dirigés par une junte militaire ou une dictature à parti unique. Toutefois, depuis l'effondrement de l'Union soviétique et la fin de la guerre froide, une tendance à la démocratisation et à l'adoption du multipartisme se manifeste.

La politique économique socialiste s'étant soldée par un échec, de nombreux pays ont abandonné leurs politiques sectorielles pour s'efforcer de restructurer et libéraliser leur économie sous la conduite de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI). Face aux problèmes économiques de l'Afrique, des organisations internationales et des pays du CAD ont ainsi créé le Fonds spécial d'aide à l'Afrique subsaharienne (FAA) et le Programme spécial d'assistance à l'Afrique subsaharienne (SPA), gérés par la Banque mondiale, et le FMI a mis en place les Facilités d'ajustement structurel*, afin d'appuyer les efforts des pays africains dans cette voie.

Démocratisation et reconstruction

L'abolition de l'apartheid et l'élection de Nelson Mandela à la présidence de l'Afrique du Sud constituent les meilleurs témoignages du mouvement de démocratisation. Le gouvernement japonais a pris en juillet 1994 la décision d'octroyer une aide à ce pays, et la JICA a alors commencé à fournir de véritables apports d'aide et ouvert un bureau de représentation en avril 1997.

D'autres pays africains, comme le Niger et la Gambie, ont progressé vers la démocratie. En Angola, pays longtemps ravagé par la guerre civile, le gouvernement a signé un accord de paix avec les factions rebelles. Ces pays sont désormais en voie de reconstruction.

En revanche, la transition vers la démocratie demeure précaire au Nigéria et en République démocratique du Congo (l'ancien Zaïre). Dans de nombreux autres pays comme le Burundi et la Sierra Leone, l'instabilité politique entrave les efforts déployés par les pays avancés et les PED pour promouvoir le développement social et économique.

L'aide japonaise

La première Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD I)

En octobre 1993, le gouvernement japonais a co-organisé avec les Nations unies et d'autres organisations internationales la première Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD I), afin de discuter de la situation actuelle en Afrique. En sus de discussions sur les modes de développement, des efforts ont été déployés à cette conférence pour obtenir, au Japon et ailleurs, une meilleure sensibilisation et un appui renforcé face aux besoins d'aide de l'Afrique. A la suite de cette conférence, le gouvernement japonais s'est engagé à fournir une aide financière non remboursable de 250 à 300 millions de dollars sur trois ans, pour des forages d'eau et l'expansion des réseaux d'adduction. Cette cible a presque été atteinte. Dans le cadre de cet engagement, la JICA a réalisé une étude de développement et une étude du plan de base*. Dans le domaine de la coopération pour le

développement des ressources humaines, la JICA a invité de jeunes Africains au Japon pour des actions de formation.

Le Japon confirme sa volonté de contribuer au développement

Le gouvernement japonais s'est donc montré très concerné par le développement des pays africains, comme en témoigne l'annonce de l'Initiative d'aide à l'Afrique et de l'intention d'organiser à Tokyo une deuxième Conférence internationale sur le développement de l'Afrique (TICAD II).

C'est à l'occasion de la 9e Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) tenue en Afrique du Sud en avril 1996, que le ministre japonais des Affaires étrangères de l'époque, M. Yukihiko Ikeda, a annoncé l'Initiative d'aide à l'Afrique, qui prévoit la tenue de la TICAD II ainsi que des plans d'appui au développement des ressources humaines et à la campagne d'éradication de la poliomyélite en Afrique.

La TICAD II doit être organisée en automne 1998, avec la participation de pays d'Afrique, d'Asie et du monde industrialisé ainsi que d'organismes internationaux. Elle doit permettre d'examiner les résultats de la TICAD I d'octobre 1993, d'élaborer de nouveaux plans d'action, et de stimuler l'intérêt porté à ce sujet aux niveaux national et international (voir page 25 pour plus d'informations sur la TICAD II).

La Nouvelle stratégie d'aide au développement du CAD* formulée en prévision du XXIe siècle est fondée notamment sur la prise en charge du développement par les pays concernés, sur des démarches individuelles et englobantes, et sur le développement dans le secteur social. Ces éléments peuvent être intégrés tels quels à la stratégie de coopération avec l'Afrique.

Le gouvernement japonais a choisi sept pays prioritaires, dont cinq africains (le Ghana, le Zimbabwe, la Tanzanie, l'Ethiopie et le Sénégal) pour la mise en œuvre de la stratégie de développement du CAD. Cette approche ne peut être réalisée par le Japon seul. Des échanges d'idées devront avoir lieu avec les pays donateurs* et organismes internationaux concernés, et les défis devront être relevés de manière concertée.

Des réunions de bailleurs de fonds sont souvent organisées en Afrique dans des domaines

pertinents, avec des discussions portant sur des apports d'aide adaptés aux conditions locales. Les programmes d'investissement sectoriel (PIS), qui permettent de coordonner le développement sectoriel et les plans d'aide, jouent donc un rôle croissant.

En se fondant sur cette approche, la JICA introduit de nouvelles idées dans son programme de coopération pour l'Afrique et met l'accent sur le développement humain.

Evolution de la coopération bilatérale

La coopération bilatérale japonaise en Afrique atteignait en 1989, 1,04 milliard de dollars, ce qui représentait 15,3 % de toute l'aide bilatérale ; depuis 1990 cette proportion a diminué et elle se situe désormais aux environs de 11 %. En 1997, l'aide bilatérale se montait à 828,2 millions de dollars, soit 12,1 % du total.

La part attribuée à la coopération financière non remboursable dans les apports totaux est beaucoup plus élevée dans le cas de l'Afrique qu'ailleurs. En 1997, la proportion moyenne de l'aide financière non remboursable était de 30,5 % pour l'ensemble de l'APD, mais elle atteignait 64,8 % pour l'Afrique. Si l'on ajoute la coopération technique, la proportion des dons passe à 90,9 % de toute l'aide.

En ce qui concerne les prêts en yens, beaucoup de pays sont confrontés à des difficultés de remboursement, et peu de pays ont les capacités requises pour recevoir une aide sous cette forme. On peut donc s'attendre à ce que l'importance relative de l'aide non remboursable augmente encore à l'avenir.

En 1997, le plus gros bénéficiaire africain d'aide bilatérale a été le Ghana, qui a reçu 8,7 % de l'aide bilatérale allouée à l'Afrique. Il a été suivi par le Kenya (8,6 %) et la Tanzanie (6,9 %)

Réalisation des projets de la JICA

Etude des stratégies de coopération avec l'Afrique

Comme indiqué précédemment, la coopération se heurte en Afrique à de nombreux problèmes et difficultés et doit donc faire l'objet d'une stratégie adaptée. En 1990, la JICA a pris des mesures dans ce sens en créant le groupe d'étude de l'aide à l'Afrique, constitué d'experts embauchés de l'extérieur pour étudier spécifiquement ces problèmes. D'autres groupes d'étude

ont ensuite été mis en place pour le Kenya, l'Afrique australe, le Ghana, le Sénégal et la Tanzanie. Des stratégies de coopération en Afrique ont été présentées au Séminaire sur l'Afrique australe tenu à Tokyo en mars 1995 puis au Zimbabwe en mars 1996, sous le parrainage conjoint de la JICA et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), ainsi qu'au Colloque sur l'aide au secteur de l'éducation en Afrique subsaharienne, organisé à Tokyo en mars 1997.

A ce jour, les principaux thèmes de discussions ont été les suivants :

1) L'importance du développement du secteur social (ressources humaines, services sanitaires et médicaux) et de la protection de l'environnement ;

2) L'identification et la formulation de projets susceptibles d'aider les communautés locales, notamment dans les domaines de l'enseignement primaire, des soins médicaux primaires, du développement rural et du développement économique décentralisé fondé sur de petites entreprises ;

3) L'importance de la participation directe des communautés locales et du rôle des femmes dans le développement ;

4) La protection des ressources naturelles, qui constituent le fondement de la vie quotidienne et la clé d'un développement durable ;

5) La coordination avec les programmes d'ajustement structurel et le renforcement des politiques sectorielles ;

6) La promotion de la coopération en Asie et en Afrique en concertation avec d'autres pays donateurs et agences d'aide ;

7) La promotion des efforts d'auto-assistance des pays bénéficiaires, et le développement de leur capacité d'absorption de l'aide.

En se fondant sur ces priorités, la JICA a fourni des apports d'aide dans des domaines tels que la construction d'écoles primaires, l'approvisionnement en eau (adduction, traitement des eaux usées, exploitation des eaux souterraines), la foresterie rurale et la lutte contre la désertification, la prévention de maladies infectieuses, et la protection maternelle et infantile. La JICA se penche également sur des thèmes nouveaux tels que la formation et le perfectionnement des enseignants, la préservation de la diversité biologique* et le développement rural par des méthodes d'agriculture traditionnelle.

Pour améliorer la coopération avec l'Afrique, la JICA renforce son dispositif de mise en oeuvre. Des bureaux ont été établis récemment en Côte d'Ivoire (exercice 1994), au Zimbabwe (1995) et en Afrique du Sud (1996), si bien que le réseau de représentation comprend désormais 13 bureaux.

Collaboration avec les pays industrialisés et les organisations internationales

La coopération avec les autres pays industrialisés et les organisations internationales est essentielle pour que l'aide japonaise produise le

Sur le terrain

Djibouti : Le CES Fukuzawa construit dans le désert

Projet de construction d'un collège d'enseignement secondaire (coopération financière non remboursable)



La bibliothèque du CES Fukuzawa. Une photographie de Yukichi Fukuzawa est accrochée au-dessus des étagères.

●●
L'éducation, moteur du développement

Djibouti est un petit pays de 600 000 habitants situé à l'embouchure de la mer Rouge, qui relie la Méditerranée et l'Océan Indien. Il ne possède pas de ressources naturelles de valeur et les conditions physiques y sont trop ingrates pour l'agriculture. Le gouvernement de Djibouti mise sur son capital humain qu'il s'efforce de développer, en assurant notamment un meilleur accès à l'enseignement primaire. La qualité de nombreux enseignants est indéniable, mais les pressions exercées sur les finances publiques sont lourdes. La construction de bâtiments adéquats demeure ainsi à la traîne dans ce pays où la température diurne peut atteindre 45 degrés. Les locaux d'une école

secondaire ont ainsi été construits grâce à un apport de coopération financière non remboursable fourni par le Japon.

Cette école secondaire a été achevée en 1994. C'est la seule de Baïlala, un quartier nouveau dans la périphérie de Djibouti dont la population augmente très rapidement. Le CES Fukuzawa accueille environ 2 000 élèves âgés de 12 à 16 ans pour un programme scolaire de quatre ans. Comme Djibouti, le Japon est pauvre en ressources naturelles. Si l'école a été baptisée du nom de Yukichi Fukuzawa, pionnier de l'éducation moderne au Japon, c'est pour s'inspirer de l'exemple japonais en reconnaissant l'importance de l'éducation comme moteur du développement.

●●
Un symbole du Japon

Avec ses portraits de Yukichi Fukuzawa accrochés sur plusieurs murs, cette école est devenue un symbole de la coopération japonaise. Le président de Djibouti a assisté à la cérémonie d'inauguration. Les élèves sont ravis de pouvoir étudier dans cette école, cadeau du Japon, un pays situé à l'extrémité orientale de leur carte du monde. Cette école est très appréciée de la population, qui l'appelle "notre joyau".

Djibouti est un pays encore jeune puisqu'il n'y a qu'une vingtaine d'années qu'il a obtenu son indépendance de la France. Les enseignants responsables de l'éducation des enfants, appelés à forger l'avenir du pays, sont tous jeunes et enthousiastes. La directrice de l'établissement est venue en 1997 au Japon participer au stage pour enseignantes africaines organisé par la JICA (Programme d'invitation de jeunes adultes). Grâce à son nom, l'école a formé des liens de jumelage avec l'école secondaire de Keio Gijuku, fondée à Tokyo par Yukichi Fukuzawa.

(Bureau de la JICA en France)

plus gros impact possible. La collaboration entre le Japon et les Etats-Unis dans le domaine de la démographie et du VIH/sida, établie dans le cadre de l'Initiative concernant les problèmes de portée mondiale (GII) constitue un bon exemple des liens possibles. Les pays africains jugés prioritaires pour l'aide japonaise en matière de démographie et de VIH/sida sont le Kenya,

le Ghana, la Tanzanie et le Sénégal. L'accord conclu entre le Japon et les Etats-Unis concerne plus particulièrement le Kenya et le Ghana. La JICA a entrepris au Kenya un travail d'identification et de formulation de projets conjoints réalisé par une équipe de spécialistes japonais.

La JICA et l'ACDI bénéficient d'examen mutuels de leurs méthodes et de leur expérience

Sur le terrain

Ghana : Développement agricole et régénération de l'environnement en Afrique de l'Ouest

Gestion intégrée des bassins versants de l'intérieur du pays avec la participation de communautés rurales locales (envoi d'experts, recherche en coopération)



Nivellement d'une rizière. Cette étape de la création d'une rizière à l'aide d'outils manuels est la plus contraignante.

●●
Aménagement de petits bassins hydrographiques dans l'hinterland

Bien que les petits bassins versants des terres basses de l'intérieur ne couvrent pas plus de quelques dizaines d'hectares chacun, on estime que leur superficie totale atteint environ 200 000 hectares au Ghana et quelque 10 millions d'hectares dans toute l'Afrique de l'Ouest. Les stratégies de développement agricole durable par l'aménagement de rizières dans de tels bassins versants offrent d'excellentes possibilités de développement agricole et de régénération de l'environnement en Afrique de l'Ouest. Un projet de recherche en coopération¹ d'une durée de trois ans consacré à l'aménagement et au développement des terroirs par la riziculture a démarré en août 1997

avec la participation des communautés locales.

L'objectif de ce projet est la mise au point d'un modèle d'utilisation des terres pour l'ensemble d'un bassin versant fondé sur l'accroissement durable des productions issues de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche en eau douce et de la foresterie, grâce au développement de la riziculture dans des terroirs de faible altitude. La région cible choisie est celle du bassin versant du Dwinjan, dans la région d'Aschanti. A l'heure actuelle, des améliorations de l'environnement naturel sont réalisées en ce qui concerne notamment la circulation de l'eau dans les aires de captage, et des recherches éco-technologiques approfondies sont en cours.

La JICA a envoyé des experts en missions courtes et longues travailler au Crops Research Institute (CRI -

Institut de recherches agronomiques). Des homologues² ont été recrutés auprès de cette institution et d'autres importants instituts de recherche ghanéens, et des recherches interdisciplinaires ont été lancées dans le cadre de la coopération.

●●
Un développement construit à la pelle et à la pioche

Des actions de formation touchant surtout aux techniques d'aménagement de rizières sont organisées pour les associations d'agriculteurs des villages couverts par le projet. Les membres de ces associations participent au projet, de même que les villageois. Dans la mesure du possible, l'utilisation d'équipements mécaniques a été évitée afin de permettre aux populations de poursuivre le projet par elles-mêmes. De petites rizières d'un hectare ont été créées à l'aide d'outils manuels comme des pelles et des pioches. Les terrains ne couvrent souvent qu'un hectare, mais comme les travaux sont effectués à la main, les paysans, les homologues et les experts doivent établir des relations étroites et se partager le labeur.

La cible actuelle consiste à élaborer d'ici l'an 2000 un modèle de développement intégré axé sur des transferts de technologie³ et prenant bien en compte les besoins des paysans et les actions des homologues sur le terrain.

(Bureau de la JICA au Ghana)

en matière d'aide et examinent les possibilités de collaboration. Ces deux agences ont organisé ensemble le Séminaire conjoint JICA-ACDI sur l'Afrique australe, tenu à Tokyo en mars 1995 et au Zimbabwe en mars 1996¹, et elles envisagent à l'heure actuelle la réalisation de projets concertés au Zimbabwe et en Tanzanie².

La Banque mondiale et le FMI s'efforcent de faire progresser les programmes d'ajustement structurel en Afrique. L'influence de la Banque mondiale sur la conduite des affaires publiques a donc tendance à croître dans la sphère économique et sociale. Le processus accéléré de transition vers une économie de marché et d'adoption de réformes financières et administratives lié aux mesures d'ajustement structurel exacerbent malheureusement les problèmes

sociaux par l'accroissement des écarts de revenu, l'avancée du chômage et la détérioration des services sociaux. La Banque mondiale fournit elle-même des apports d'aide en tenant compte de ces problèmes. La JICA estime qu'elle ne doit pas négliger ces nouveaux effets pervers des programmes d'ajustement structurel et qu'elle doit intervenir en concertation avec la Banque mondiale et d'autres organisations internationales.

On peut s'attendre à ce que la collaboration avec d'autres pays industrialisés et organismes d'aide s'avère particulièrement efficace dans des régions telles que l'Afrique, où l'expérience du Japon en matière de coopération est relativement mince. De tels liens devraient donc jouer un rôle important à l'avenir.

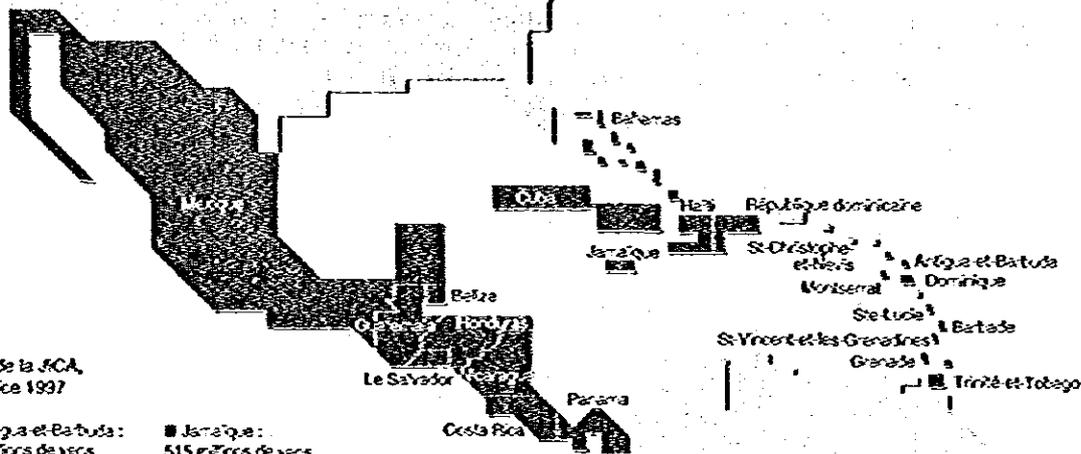


¹: En mars 1995 la JICA et l'ACDI ont procédé à l'évaluation conjointe du projet de développement agricole de la région du KwaZulu-Natal, un projet de la JICA.

²: Des points de vue sur les stratégies sectorielles, et notamment sur les Programmes d'investissement sectoriel (PIS) ont été échangés en décembre 1997 dans le cadre d'une des réunions périodiques tenues avec la Banque mondiale. La JICA a l'intention d'utiliser les résultats de cette réunion pour la coopération.

Chapitre 5

Amérique centrale et Caraïbes



Aide de la JICA,
exercice 1997

■ Aréique-et-Batuda : 52 millions de yens	■ Jamaïque : 515 millions de yens
■ Bahamas : 2 millions de yens	■ Le Salvador : 1,003 milliard de yens
■ Barbade : 20 millions de yens	■ Mexique : 3,43 milliards de yens
■ Belize : 26 millions de yens	■ Montserrat : 2 millions de yens
■ Costa Rica : 855 millions de yens	■ Nicaragua : 1,038 milliard de yens
■ Cuba : 79 millions de yens	■ Panama : 962 millions de yens
■ Dominique : 56 millions de yens	■ République dominicaine : 1,016 milliard de yens
■ Grenade : 163 millions de yens	■ St-Christophe-et-Nivis : 12 millions de yens
■ Guatemala : 831 millions de yens	■ St-Vincent-et-les-Grenadines : 92 millions de yens
■ Haïti : 51 millions de yens	■ Sainte-Lucie : 128 millions de yens
■ Honduras : 1,917 milliard de yens	■ Trinité-et-Tobago : 206 millions de yens

*Amérique
centrale
et Caraïbes*

Etat actuel du développement régional

La région de l'Amérique centrale et des Caraïbes comprend 21 pays, dont 8 en Amérique centrale et 13 dans les Caraïbes. Elle couvre une superficie de 2,96 millions de km², soit 2,2 % des terres émergées, et compte 154 millions d'habitants, soit environ 2,8 % de la population mondiale. Les pays de la région sont souvent petits : 8 ont un territoire de moins de 10 000 km² et 12, soit plus de la moitié, comptent moins d'un million d'habitants.

Le secteur minier joue un rôle important dans toute la région en raison de l'abondance des ressources naturelles. Dans les pays caribéens, les principaux secteurs d'activité sont la pêche et le tourisme. Les industries, de transformation ou autres, sont à la traîne partout sauf au Mexique. Sur le plan de l'économie, beaucoup de pays de la région ont accumulé une grosse dette et se sont engagés dans un processus de reconstruction.

Les pays de cette région ont des revenus très disparates : quatorze d'entre eux, dont les Bahamas, la Barbade et le Mexique sont classés parmi les pays à revenu élevé ou intermédiaire, trois - Haïti, le Nicaragua et le Honduras - ont en revanche un revenu faible* avec un PNB par habitant inférieur à 750 dollars, et les quatre derniers appartiennent à la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure*, avec un PNB par habitant situé entre 750 et 1 500 dollars.

Les troubles qui ont sévi en Amérique centrale dès la fin des années 70 et pendant plus d'une décennie ont ravagé les nations et brisé leur économie, en affectant également les pays voisins par des problèmes d'afflux de réfugiés. Depuis le début des années 80, les juntes militaires ont peu à peu cédé la place à des gouvernements civils, et Cuba est désormais le seul Etat où le gouvernement n'est pas élu par la voie démocratique. En outre, la paix règne désormais dans tous les pays d'Amérique centrale, depuis la signature au Guatemala, en décembre 1996, de l'accord de paix final.

Les infrastructures sociales et économiques de ces pays ont beaucoup souffert des années de turbulence. A l'heure actuelle, de nombreux pays ont encore des infrastructures sociales inadéquates dans des domaines tels que l'approvisionnement en eau, les services sanitaires

et médicaux ou l'éducation de base. Une aide de pays industrialisés est donc essentielle pour aider ces pays à surmonter leurs problèmes, y compris celui du surendettement.

L'aide japonaise

En 1997, le Japon a fourni à l'Amérique centrale et aux Caraïbes 360,92 millions de dollars d'APD bilatérale* (5,5 % du total), dont 162,93 millions (45,2 %) pour la coopération financière non remboursable, 128,99 millions (35,7 %) pour la coopération technique et 69,01 millions (19,1 %) pour des prêts en yens. Comme les pays de cette région ont des revenus supérieurs à ceux d'autres régions et qu'ils sont peu nombreux à pouvoir bénéficier d'une aide sous forme de don, la part allouée à la coopération technique y est plus élevée qu'ailleurs.

La fin des conflits civils en Amérique centrale au début des années 90 a entraîné une forte demande en financements pour la reconstruction des économies nationales. Le Japon a fourni un appui à la reconstruction économique et à la démocratisation dans les pays où les troubles civils ont cessé, si bien que le total de l'APD fournie a eu tendance à augmenter ces dernières années.

Comme les pays caribéens sont de petits pays avec une population réduite et que leur revenu par habitant est relativement élevé, la coopération japonaise n'y a jamais été très importante, mais ces pays souhaitent de plus en plus que cette situation change. Les consultations nippon-caribéennes organisées depuis 1993 doivent servir à renforcer la coopération économique entre le Japon et les pays des Caraïbes.

Réalisation des projets de la JICA

Le Mexique s'investit dans la coopération Sud-Sud

Le Mexique, qui est à la fois le plus grand pays d'Amérique centrale et le plus peuplé, a connu une nette amélioration de son statut au sein de la communauté internationale depuis la signature en janvier 1994 de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et son adhésion à l'OCDE en mai 1994. Le Mexique a lancé son propre petit programme de coopération avec d'autres pays d'Amérique centrale et des Caraïbes et, en tant que plus important Etat de la



région, a intégré la coopération Sud-Sud* à sa politique étrangère. L'appui à ce type de coopération devrait ainsi constituer un mode efficace de valorisation de l'aide à l'Amérique centrale et aux Caraïbes. Le Japon envoie depuis février 1997 des spécialistes de la formulation de projets chargés de transmettre au Mexique les connaissances et l'expérience japonaises et d'examiner les possibilités de coopération et d'appui.

Le Japon et le Mexique ont confirmé que les deux domaines prioritaires pour la coopération entre ces deux pays sont l'environnement et la mise en valeur des ressources humaines pour le développement industriel et régional. L'aide fournie par le Japon au Mexique au cours de l'exercice 1997 a touché surtout à la deuxième phase du projet intégré de coopération technique pour le Centre national pour la recherche et la formation dans le domaine de l'environnement. Le principal objectif visé était l'adoption de mesures pertinentes pour la protection de l'environnement dans le contexte des politiques de développement. D'autres projets sont celui du Centre de développement technique et industriel pour les PME de l'Etat de Queretaro (coopération technique de projet-type), destiné à renforcer la capacité concurrentielle de petites et moyennes entreprises, ainsi que le stage de formation en groupe pour le Mexique intitulé Promotion de l'industrie et service public de technologie.

Au cours de l'exercice 1997, marqué par le centenaire de l'émigration japonaise au Mexique, la JICA a mis en route l'étude de développement rural intégré associant agriculture et élevage pour Tapachula 8. Le site de ce projet se trouve dans l'Etat de Chiapas, l'un des plus pauvres du pays et le premier à accueillir des émigrés japonais.

Coopération avec d'autres pays d'Amérique centrale

Les domaines prioritaires pour l'aide fournie au Salvador sont le développement de l'infrastructure économique pour stimuler le secteur de la production, le développement social, et la protection de l'environnement. L'exercice 1997 a vu le démarrage des premières activités de coopération technique de projet-type avec le projet de renforcement du programme de formation d'infirmiers, et la réalisation de l'étude pour la redynamisation des activités portuaires

dans le département de La Unión (étude de développement). Le thème "Société civile et démocratisation au Salvador" a été rajouté au Programme commun d'action* nippo-américain à l'occasion de la visite du président Clinton au Japon en avril 1996. Par la suite, des leaders d'opinion salvadoriens ont été invités au Japon, et un stage en groupe par pays, intitulé Démocratisation et société civile a été organisé au cours de l'exercice 1997.

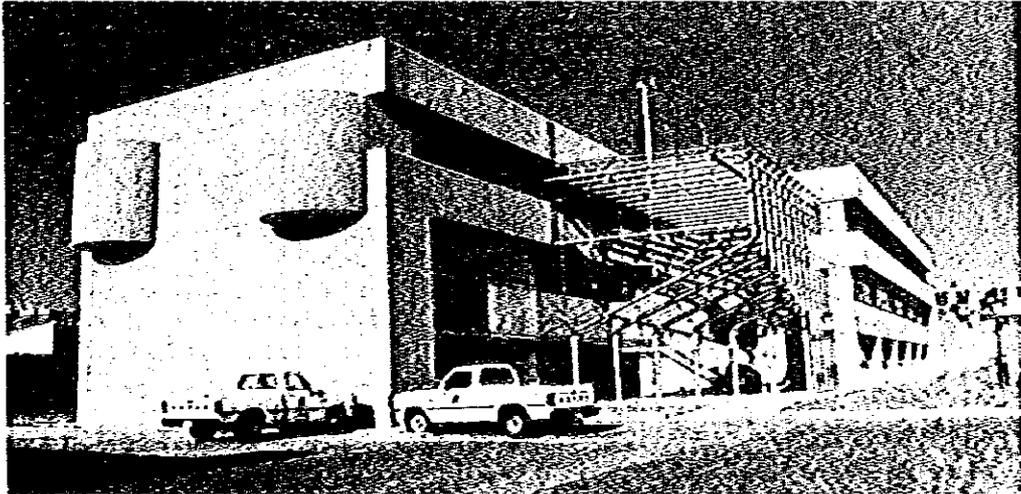
Les pauvres représentent une part relativement importante de la population du Nicaragua, qui après Haïti est le pays d'Amérique centrale où les revenus sont les plus faibles. Selon un accord conclu entre les gouvernements japonais et nicaraguayen, les domaines d'aide prioritaires sont le développement social et la lutte contre la pauvreté, les infrastructures sociales et économiques ainsi que l'environnement. Les apports d'aide, principalement sous forme de coopération financière non remboursable, ont augmenté depuis la fin de la guerre civile en avril 1990. Parmi les projets de coopération technique démarrés au cours de l'exercice 1997 figurent l'étude du développement agricole des deuxième et quatrième régions pionnières de la côte du Pacifique et l'étude d'un plan d'ensemble pour les transports dans la municipalité de Managua (étude de développement).

Au Guatemala, le gouvernement a signé en décembre 1996 un accord de paix avec la guérilla, marquant la fin d'un long conflit interne. Le travail d'une mission de coopération économique envoyée en juin 1997 a permis de confirmer les domaines d'aide prioritaires, qui sont la modernisation des infrastructures sociales (éducation, soins médicaux, etc.) et économiques ainsi que du droit constitutionnel et judiciaire. Le développement de l'enseignement primaire pour les filles des populations indigènes est l'un des enjeux du programme commun nippo-américain. La JICA a envoyé des experts au cours de l'exercice 1996 afin d'encourager des liens et une coopération dans ce domaine avec les Etats-Unis, et l'année suivante du personnel administratif guatémaltèque travaillant dans les services régionaux de l'éducation est venu au Japon participer à un stage en groupe focalisé sur le Guatemala (intitulé Administration scolaire au niveau régional).

Le Costa Rica possède un bon système éducatif ainsi qu'un système de sécurité sociale bien

Mexique : Des actions de formation pour la protection de l'environnement

Le Centre national pour la recherche et la formation dans le domaine de l'environnement (coopération technique de projet-type)



Ci-dessus : Le Centre national pour la recherche et la formation dans le domaine de l'environnement, qui sert de base aux activités. Ci-dessous : l'un des exposés hebdomadaires donnés par des experts et personnel de l'Agence de l'environnement et aux homologues sur la gestion des déchets dangereux au Japon.

●● Recherche de solutions aux problèmes de pollution urbaine

Trouver des solutions au grave problème de la pollution urbaine qui frappe surtout Mexico, la capitale, est un enjeu d'importance nationale pour le Mexique. Le Japon s'est efforcé de l'aider dans ce domaine, notamment par la réalisation d'études de développement consacrées à la pollution atmosphérique. Face à la pénurie chronique de personnel qualifié dans les domaines touchant à l'environnement, le projet du Centre national de recherche et de formation sur l'environnement (Phase I) a été lancé en juillet 1995 et réalisé sur deux ans. La coopération a touché spécifiquement à des mesures de lutte contre la pollution atmosphérique et de gestion des déchets dangereux.

Le gouvernement mexicain a fourni 300 millions de yens pour la construction des locaux du centre, situés sur le terrain de l'Université métropolitaine autonome d'Iztapalapa, à Mexico. Les Mexicains ont également apporté une contribution importante à cette institution en augmentant l'effectif des

bonnages*, qui depuis le début du projet est passé de 8 à 22 agents.

Le Japon a envoyé des experts en mission de courte durée et organisé des séminaires publics sur la pollution atmosphérique et les déchets dangereux dans le cadre d'activités de formation. La contribution japonaise pour ce projet, a été hautement appréciée.

●● La coopération dans le domaine de l'environnement débute pour de bon

La deuxième phase de ce projet continue sur la lancée de la première. Basée sur de véritables actions de coopération technique, elle a été commencée en juillet 1997 et doit durer trois ans. Des analystes et des appareils de mesure ont été fournis, et tout est enfin prêt pour le démarrage des activités de recherche et de formation.

Des transferts de technologie* aux responsables de la gestion et aux homologues de l'Agence de l'environnement sont désormais menés rapidement. A l'heure actuelle, plusieurs homologues donnent des cours à

l'université sur les mesures de gestion des déchets dangereux, un travail qui reflète leurs compétences accrues dans ce domaine. Des experts de la pollution atmosphérique seront bientôt envoyés au Mexique en mission de courte durée. On peut donc s'attendre à ce que ce pays possède bientôt des spécialistes de haut calibre aptes à apporter des améliorations aux politiques mexicaines en matière d'environnement dans les domaines de la pollution atmosphérique et du traitement des déchets dangereux.

(Bureau de la JICA au Mexique)



organisé. C'est aussi le pays d'Amérique centrale où la démocratie est la plus stable. Un volet important de la coopération de la JICA avec le Costa Rica a été le projet du Centre de formation des instructeurs et agents techniques pour le développement industriel de l'Amérique centrale (coopération technique de projet-type), achevé en août 1997. Pour que l'impact de ce projet rejaillisse sur les pays voisins, un stage dans un pays tiers* intitulé Amélioration de la productivité est organisé au Centre depuis l'exercice 1997.

Le Honduras est avec le Nicaragua et Haïti l'un des pays les moins développés de la région. Ses besoins sont considérables, et le Japon lui fournit de l'aide sous des formes diverses. Ainsi plus de volontaires JOCV sont envoyés au Honduras que dans tout autre pays d'Amérique centrale. La coopération est axée sur trois domaines : les soins de santé, l'éducation de base, et la protection de l'environnement. Un projet de conservation forestière (coopération technique de projet-type) est également prévu.

Bien que le Panama ait dans l'ensemble un bon niveau économique, ce pays d'Amérique centrale est celui où l'écart entre les riches et les pauvres est le plus grand. Un problème relativement récent est la perte rapide des ressources forestières due à l'agriculture itinérante et à l'abattage. Cette tendance est préoccupante en raison des effets néfastes sur l'environnement mais aussi du fait que la diminution du volume de stockage de l'eau risque d'affecter la navigation sur le canal de Panama. Des actions de coopération sont donc nécessaires pour lutter contre la pauvreté et protéger l'environnement. La JICA se penche sur ces problèmes depuis 1994 dans le cadre du projet de développement des techniques de conservation des forêts (coopération technique de projet-type). Le projet d'amélioration de la productivité de l'élevage bovin, qui doit permettre d'accroître les revenus de petits éleveurs, doit être mis en route au cours de l'exercice 1998.

Coopération avec les pays des Caraïbes

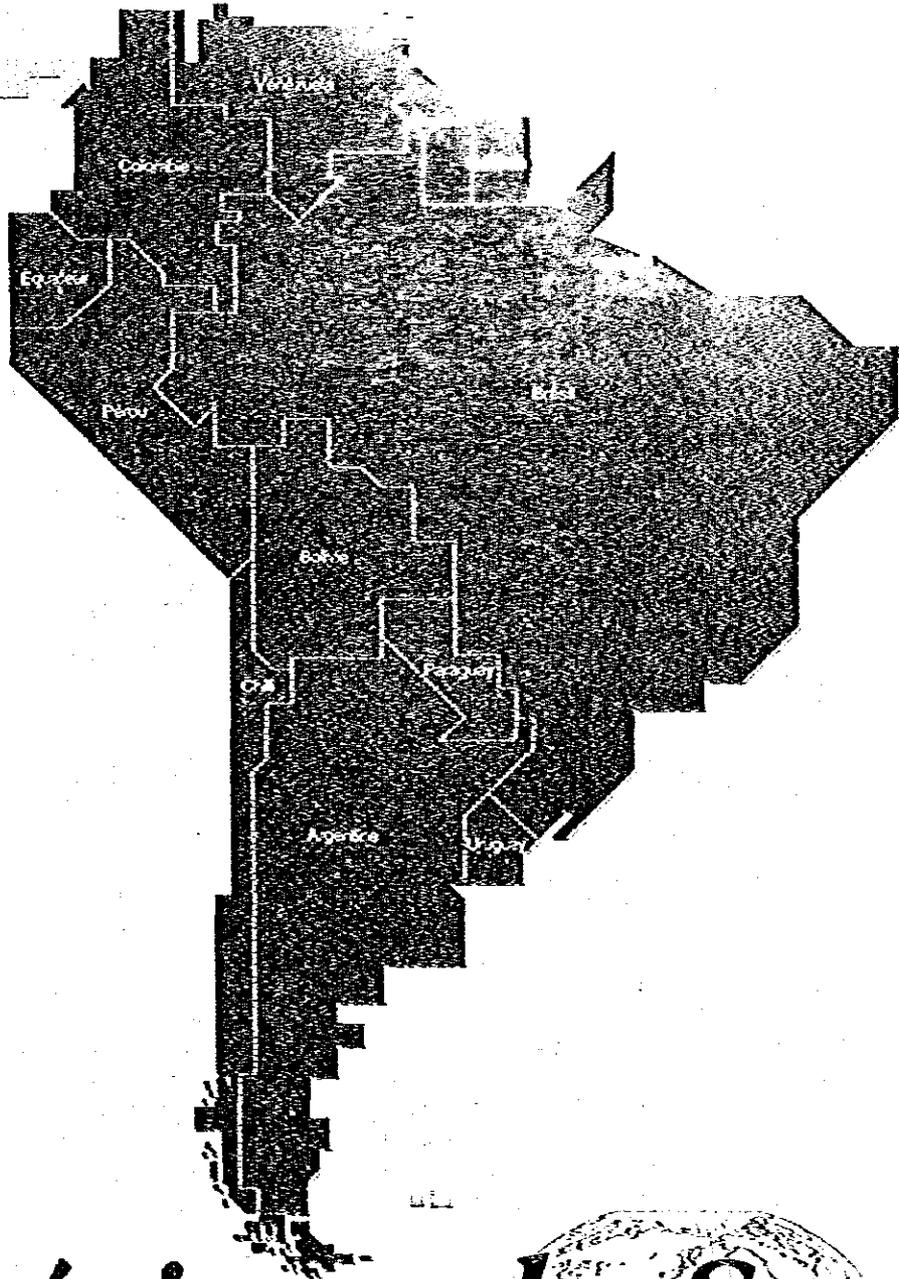
La plupart des pays des Caraïbes sont petits avec une population peu nombreuse, et leur indépendance est relativement récente. Comme le revenu par habitant y est relativement élevé et l'échelle de l'économie réduite, la coopération japonaise n'y a jamais été très importante. La coopération dans cette région, qui regroupe de nombreux petits Etats, doit se fonder sur une perspective de développement régionale face à des enjeux communs, en exploitant les ressources d'organisations telles que la Communauté des Caraïbes (CARICOM). A ce jour, la coopération a été axée sur la formation. A la suite des consultations nippo-caribéennes, des experts japonais ont été envoyés en mission à la CARICOM depuis 1996 pour renforcer les liens de coopération avec les pays des Caraïbes.

Les relations entre le Japon et la Jamaïque, pays situé au centre de l'aire des Caraïbes, sont devenues plus étroites au fil des ans. A l'heure actuelle, ce pays reçoit une aide sous forme de prêts et de coopération technique. Le premier projet intégré de coopération technique en Jamaïque, le projet d'amélioration de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle dans des collèges d'enseignement technique, a démarré au cours de l'exercice 1997.

La République dominicaine est le deuxième pays caribéen le plus peuplé après Cuba. Elle accueille de nombreux immigrants, dont certains de descendance japonaise, et reçoit du Japon des apports d'aide importants, surtout dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation ainsi que de la santé et des soins médicaux, qui tiennent compte des intérêts des émigrés et personnes d'ascendance japonaise. Le projet de développement agricole des terrains en pente (coopération technique de projet-type), démarré au cours de l'exercice 1997, doit servir à vulgariser les techniques de pipéiculture, l'un des domaines de coopération depuis 1982.

Chapitre 6

Amérique du Sud



Aide de la JICA,
exercice 1997

- Argentine : 2,099 milliards de yens
- Bolivie : 2,443 milliards de yens
- Brésil : 5,126 milliards de yens
- Chili : 2,074 milliards de yens
- Colombie : 918 millions de yens
- Equateur : 821 millions de yens
- Guyane : 41 millions de yens
- Paraguay : 3,06 milliards de yens
- Pérou : 783 millions de yens
- Suriname : 42 millions de yens
- Uruguay : 671 millions de yens
- Venezuela : 321 millions de yens

Amérique du Sud

Etat actuel du développement régional

Un vaste sous-continent riche en ressources naturelles

L'Amérique du Sud couvre une superficie de 17,72 millions de km² (environ 13 % des terres émergées de la planète) et compte quelque 310 millions d'habitants (soit environ 6 % de la population mondiale). Elle regroupe 12 pays, au territoire grand ou moyen pour la plupart. La région est caractérisée par une vaste étendue de terre et d'abondantes ressources humaines et naturelles.

De longue date, des Japonais ont émigré en Amérique du Sud. Ainsi plusieurs générations d'émigrés et de personnes d'ascendance japonaise vivent au Brésil, au Pérou, en Argentine, au Paraguay et en Bolivie. Depuis 1873, date de l'établissement de relations diplomatiques entre le Japon et le Pérou, des liens étroits ont été forgés avec l'Amérique du Sud ; un échange constant de personnalités importantes est intervenu, et de nombreuses entreprises japonaises se sont implantées dans la région.

Plusieurs pays d'Amérique du Sud comme le Brésil et l'Argentine, déjà bien industrialisés et au revenu relativement élevé, sont classés dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire, bien qu'ils appartiennent encore au monde en développement. La région compte toutefois des pays où de longues années de troubles politiques et économiques ont entravé le développement des infrastructures sociales.

Vers l'ajustement structurel et l'intégration économique

Les pays qui avaient emprunté des capitaux à des pays avancés et à des institutions financières privées au cours des années 60 et 70 pour accélérer le processus de modernisation connaissent de très grosses difficultés économiques depuis les années 80. Le déficit de leur balance des paiements s'est creusé et il leur est très difficile de rembourser leur dette dans une conjoncture défavorable, avec notamment la chute des cours des produits primaires et la hausse des taux d'intérêts internationaux. C'est dans ce contexte qu'un accord de réduction de la dette fondé sur une nouvelle stratégie de la dette* - le Plan Brady - a été adopté en 1993 pour presque

tous les pays débiteurs. Les pays sud-américains ont commencé à mettre en oeuvre des programmes d'ajustement structurel appuyés par la Banque mondiale et le FMI afin de réduire l'appareil administratif, juguler l'inflation, réformer les finances et les industries nationalisées, améliorer le système fiscal et libéraliser les échanges, et parvenir ainsi à diminuer leur dette.

Des démarches de regroupement économique lancées au début des années 90 se sont concrétisées surtout par le Mercado Comun del Sur (MERCOSUR*), qui associe l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Certains pays ont également pris des mesures pour adhérer à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et à la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC).

En Amérique du Sud, les problèmes de dégradation de l'environnement sont multiples et graves. Il s'agit notamment de la pollution, atmosphérique et autre, provoquée par le développement économique accéléré de Santiago, capitale du Chili, et de la destruction de la forêt amazonienne imputable à l'accroissement du nombre des laissés-pour-compte du développement économique.

L'aide japonaise

En 1997, 354,11 millions de dollars, soit 5,4 % de l'APD* bilatérale japonaise, ont été attribués à l'Amérique du Sud. Comme beaucoup de pays de la région ont un PNB par habitant relativement élevé, ils sont peu nombreux à remplir les conditions requises pour recevoir une aide non remboursable. C'est en partie pour cette raison que la part de la coopération technique dans le total de l'aide allouée à cette région est relativement élevée : elle atteint 53,2 % (188,24 millions de dollars).

La coopération financière non remboursable touche principalement à trois secteurs - l'agriculture, les services sanitaires et médicaux, et les infrastructures sociales*. L'Amérique du Sud entretient également des relations étroites avec le Japon au niveau de l'industrie de la pêche, et elle possède d'autre part un patrimoine culturel de très grande valeur. La coopération est donc très souvent ciblée sur les secteurs halieutique et culturel.

Comme la demande est importante et que la région possède une excellente capacité d'assimilation technologique, des activités de co-

opération technique très diverses sont entreprises dans un grand nombre de domaines. Depuis quelques années, la coopération est également en progression dans les domaines de l'industrie et de l'environnement.

Prise en compte de l'importante population d'émigrés et de personnes d'ascendance japonaise

Des apports d'aide sont fournis en tenant compte des intérêts du grand nombre d'émigrés

japonais et de personnes d'ascendance japonaise vivant dans cette région. Au cours de l'exercice 1997, la JICA a ainsi travaillé notamment au projet d'amélioration des techniques de maraîchage pour les petits producteurs (coopération technique de projet-type) et au stage intitulé Méthodes culturales propices à la protection de l'environnement (programme de formation dans le pays*) au Paraguay, au projet d'amélioration de l'élevage bovin (coopération technique de projet-type) en Bolivie, au projet de recherche agricole en coopération pour le bassin de

Sur le terrain

Brésil : La maternité sans risque dans le Nord-Est brésilien

Projet d'amélioration de la santé maternelle et infantile dans le Nord-Est brésilien (coopération technique de projet-type)



Fondée sur des rapports cordaux et sincères, la formation offerte par les experts japonais a engendré des réactions chaleureuses.

●● L'aide à une région pauvre du Nord-Est brésilien

Le Nord-Est du Brésil est une région en développement. La ville de Fortaleza, située à 3° Sud, est la capitale de l'Etat de Ceará, qui demeure depuis longtemps l'Etat le plus pauvre du Nord-Est brésilien.

Le gouvernement de l'Etat de Ceará consacre depuis 1986 une bonne part de son énergie aux mesures de santé. Il a été le premier à adopter au Brésil un système d'agents de services de santé communautaires, et a réussi en trois ans à faire baisser d'un tiers le taux de mortalité infantile

grâce à des mesures de lutte contre les maladies diarrhéiques et un meilleur accès à la vaccination. L'Etat de Ceará a ainsi créé le modèle qui en fait le pionnier au Brésil en matière de services de santé communautaires. Néanmoins, bien que des améliorations considérables aient été apportées aux services de santé infantile, cet Etat demeure à la traîne au niveau des soins de santé pour les femmes. Le projet présenté ici est axé sur la maternité sans risque : il doit permettre aux femmes du Nord-Est brésilien de mettre des enfants au monde sans danger et dans de bonnes conditions.



"Le don de lumière" aux femmes

Le Brésil ne manque pas d'obstétriciens très qualifiés, mais il ne possède pas de sages-femmes professionnelles. Ainsi à l'heure actuelle, les femmes suffisamment riches peuvent aller à l'hôpital pour une césarienne tandis que les pauvres n'ont recours à aucune aide pour un accouchement difficile.

L'administration des affaires sanitaires de l'Etat de Ceará s'efforce actuellement de créer un nouveau modèle qui permettra d'améliorer les conditions dans lesquelles les Brésiliennes accouchent - un projet qui suscite de gros espoirs. Comme donner naissance se dit en portugais "dar a luz", ou "donner à la lumière", le projet a été officiellement rebaptisé "Projeto Luz" (Projet lumière).

Ce projet exploite les compétences de tous les participants et l'expertise japonaise pour tenter d'améliorer les soins obstétricaux dans le Nord-Est brésilien, et permet également d'accroître l'expérience de la JICA dans le domaine de la santé génésique*.

(Bureau de la JICA au Brésil)

l'Amazone (coopération technique de projet-type) au Brésil, ainsi qu'à des programmes de formation technique pour des personnes d'ascendance japonaise.

Des pays à l'économie relativement développée comme l'Argentine, le Brésil et le Chili adoptent une attitude positive à l'égard de la coopération Sud-Sud* et accroissent leur appui à la formation dans un pays tiers*. Divers nouveaux programmes d'action ont été introduits récemment dans le cadre de la coopération Sud-Sud afin d'élargir cette forme d'aide régionale en exploitant au mieux les capacités des ingénieurs et experts de la région. Ainsi l'exercice 1996 a vu l'adoption en Amérique latine d'un système régional d'experts de pays tiers et l'exercice 1997, le lancement d'un nouveau système fondé sur le recours à des experts de pays tiers et d'ascendance japonaise.

Réalisation des projets de la JICA

Argentine, Brésil

L'Argentine est le pays sud-américain où les revenus sont les plus élevés. Créé en 1992, le Fonds argentin de coopération horizontale a marqué le démarrage d'une coopération technique fondée sur l'organisation en Argentine d'actions de formation destinées à des personnes provenant de toute l'Amérique latine et sur l'envoi d'experts argentins dans d'autres pays de la région. Au cours de l'exercice 1997, la JICA a entrepris des actions de formation dans un pays tiers dans les domaines de l'élevage, de la pêche et des chemins de fer en appui aux efforts argentins de promotion de la coopération Sud-Sud. Depuis l'exercice 1996, des Argentins ont reçu au siège de la JICA une formation fondée sur l'expertise de la JICA en matière de réalisation des projets. La coopération avec l'Argentine couvre de nombreux domaines et tient compte d'objectifs tels que la rectification des écarts régionaux et la protection de l'environnement. Une coopération technique de projet-type consacrée au Centre de recherche sur la prévention de la pollution dans les exploitations minières doit démarrer au cours de l'exercice 1998.

En raison de l'importance du Brésil en Amérique latine et du fait qu'il s'agit du pays étranger qui compte le plus grand nombre d'habitants d'ascendance japonaise, le Japon a

apporté un soutien actif à ce pays, principalement sous forme de coopération technique et de prêts en yens. Le Brésil est ainsi le plus gros récipiendaire latino-américain de coopération technique japonaise. Les domaines prioritaires pour l'aide au Brésil sont l'environnement, l'industrie, l'agriculture, la réduction des écarts régionaux, la lutte contre la pauvreté et la coopération Sud-Sud.

Les actions de coopération technique de la JICA sont très diverses et couvrent en particulier le développement du Nord-Est du Brésil, région prioritaire pour le développement national, dans le but notamment d'aider à combler les écarts régionaux, à faire régresser la pauvreté et à maintenir un équilibre entre développement et protection de l'environnement. Parmi les activités de coopération technique de projet-type entreprises, figurent le projet de développement de la santé publique dans le Nord-Est du Brésil (Pernambuco), et le projet de recherche sur la forêt amazonienne brésilienne démarrés tous deux au cours de l'exercice 1995, ainsi que le projet d'amélioration de la santé maternelle et infantile dans le Nord-Est du Brésil, débuté au cours de l'exercice 1996. Le projet de fixation des dunes sableuses et de lutte contre la désertification dans le Rio Grande do Norte a été lancé au cours de l'exercice 1997 avec l'envoi d'experts chargés de fournir des conseils sur la colonisation d'une partie de l'intérieur du Nord-Est au climat aride.

Bolivie, Chili, Colombie

Comme la Bolivie est l'un des pays les plus pauvres et les plus sous-développés d'Amérique latine et qu'il compte de nombreux habitants d'ascendance japonaise, la coopération japonaise y est très active. Une mission d'étude envoyée en octobre 1997 identifier des projets a permis de conclure un accord sur les domaines prioritaires pour la coopération, qui incluent le développement économique durable, des services médicaux pour relever le niveau de vie, l'eau potable, l'éducation et d'autres domaines liés aux besoins essentiels de l'être humain*, la lutte contre la pauvreté, les infrastructures* (des ponts, etc.) et l'environnement. Ces dernières années, d'importantes actions de coopération technique ont été menées dans le domaine médical. Le projet d'infrastructure sanitaire et médicale de Santa Cruz (coopération technique

de projet-type) est en cours depuis l'exercice 1994 et deux autres projets, - amélioration de la santé publique dans la province de Wames, Etat de Santa Cruz, (envoi d'experts) et services de santé communautaires (formation en groupe par pays) - sont en cours depuis l'exercice 1996. Une étude pour la formulation d'un projet sur la santé des enfants a été réalisée au cours de l'exercice 1997.

Au Chili, pays au revenu relativement élevé, l'aide japonaise a surtout été fournie sous forme de coopération technique. Lors de consultations sur les politiques tenues en août 1997, il a été

confirmé que la priorité serait accordée à la coopération Sud-Sud, à l'environnement, à la lutte contre la pauvreté, et à l'accroissement de la productivité et de la qualité des productions. Un exemple des actions entreprises est l'aide fournie depuis 1995 au Centre national pour l'environnement (coopération technique de projet-type). L'année 1997 a été marquée par le centenaire des relations entre le Japon et le Chili. Dans le cadre de cette commémoration, la JICA a présenté un atelier sur la coopération Sud-Sud, avec la participation d'experts de la planification du développement envoyés en Amérique latine et de

Sur le terrain

Bolivie : Etude de la pollution de cours d'eau andins provoquée par quatre siècles d'activités minières

Etude d'impact du secteur minier sur l'environnement à Potosí (études de développement)



Le Cerro Rico vu de la ville de Potosí. La capitale de la Bolivie, La Paz, servait autrefois de relais pour le transport de l'or et de l'argent extraits à Potosí.

●● Des cours d'eau gravement pollués par les exploitations minières

L'étude présentée ici a été réalisée dans la ville de Potosí, connue dans le monde entier. Après la découverte en 1545 d'importants gisements d'argent et d'étain dans les mines de Potosí, ces mines fut appelée "Cerro Rico", ou "Riche colline".

Le département de Potosí se trouve dans les Andes. Des cours d'eau qui recueillent la neige et la glace fondues serpentent à travers le département. Leur eau a une forte teneur en substances minérales issues des activités minières et rend la terre stérile, et cette pollution a de graves

répercussions sur la productivité agricole et sur toute l'économie du département de Potosí. La pollution du río Pichumayo est un problème caractéristique : cette rivière est transnationale car elle traverse le Paraguay pour rejoindre la rivière du même nom qui atteint l'estuaire de La Plata, en Argentine, si bien qu'il est devenu extrêmement urgent de trouver une solution au problème.

●● La recherche de solutions pratiques par la collaboration

L'étude mentionnée a été démarrée en 1997 et doit durer trois ans. Elle doit permettre de déterminer le niveau de pollution du río Pichumayo, de

spécifier les sources de pollution dans la partie amont de la rivière, de formuler une stratégie de prévention de la pollution minérale et de préparer un plan d'aménagement de l'environnement. La JICA espère que ces activités faciliteront les transferts de techniques aux ingénieurs du département de Potosí et aux universités qui collaborent à cette étude, notamment en ce qui concerne les méthodes utilisées pour la réalisation de l'étude.

Le chef-lieu du département de Potosí, où est effectuée cette étude, est situé à une altitude de 4 070 m, soit près de 300 m de plus que le sommet du Mont Fuji au Japon. A une telle altitude, maintenir en bon état de santé l'équipe chargée de l'étude demeure une préoccupation constante. Pendant toute la durée du projet, l'administration du département de Potosí organise des examens médicaux dans le cadre de la coopération forgée entre le Japon et la Bolivie pour la réalisation de cette étude.

L'équipe chargée de l'étude travaille dans des conditions très dures afin de rechercher des solutions aux problèmes qu'ont engendrés des activités minières débutées il y a plus de quatre siècles. L'équipe souhaite également faciliter l'adoption de mesures qui permettent aux paysans d'exploiter leurs terres sans crainte.

(Bureau de la JICA en Bolivie)

représentants de pays récipiendaires.

En Colombie comme au Chili, l'aide japonaise a surtout concerné la coopération technique. Parmi les domaines d'aide prioritaires établis par le Japon et la Colombie figurent l'environnement, l'enseignement primaire, les soins médicaux primaires et d'autres aspects du développement social, et une amélioration qualitative et quantitative des productions industrielles pour accroître leur capacité concurrentielle. Une étude préliminaire sur l'extraction de métaux précieux de minerais complexes en filons (coopération technique de projet-type) a été réalisée pendant l'exercice 1997. Pour des raisons de sécurité, le nombre des régions de la Colombie où l'aide repose sur l'envoi de personnel a été réduit. Une mission d'étude sur la sécurité a été envoyée en Colombie en novembre et décembre 1997 pour recueillir des renseignements sur la situation dans ce pays en matière de sécurité et confirmer dans quelles régions la coopération peut être assurée.

Paraguay, Pérou

Comme la Bolivie, le Paraguay a des besoins de développement importants et compte de nombreux habitants d'ascendance japonaise. Jusqu'à présent, la coopération japonaise avec ce pays a été axée sur l'agriculture. Pour l'exercice 1997, le Paraguay a été, après le Brésil, le deuxième plus gros récipiendaire sud-américain de coopération technique de la JICA, en termes de débours nets. Les domaines d'intervention prioritaires confirmés lors des consultations sur les politiques organisées en juillet 1997 sont l'agriculture, les services sanitaires et médicaux, l'environnement et le développement des ressources humaines. Comme au Paraguay le PNB par habitant excède le seuil en-dessous duquel un pays peut recevoir des apports de coopération financière non remboursable, il a été confirmé que dorénavant l'aide serait axée sur la coopération technique.

Les deux principaux projets réalisés au cours de l'exercice 1997 ont été le projet d'amélioration des techniques de maraîchage pour les

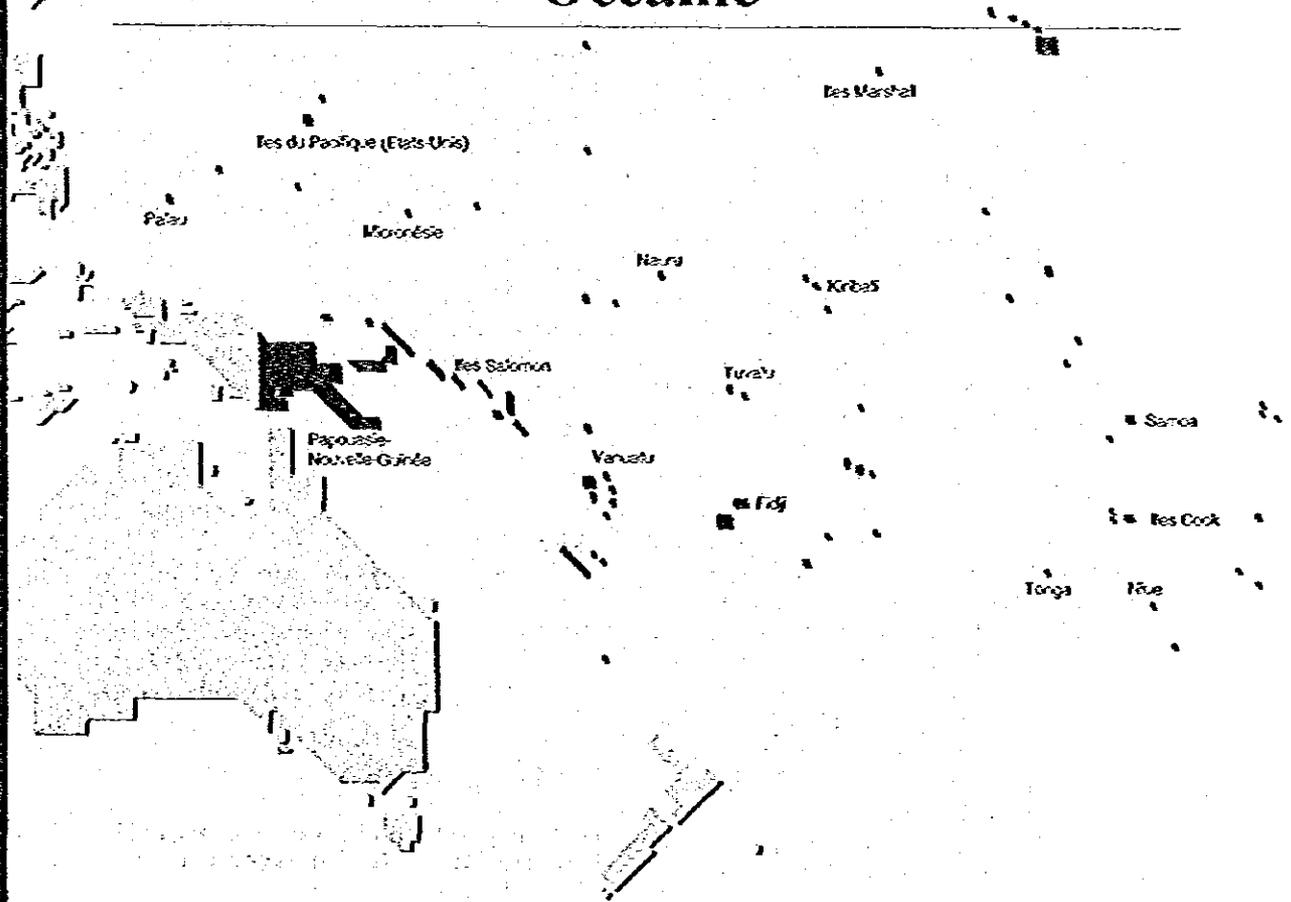
petits exploitants et le Centre nippo-paraguayen pour le développement des compétences (coopération technique de projet-type). Une mission d'experts doit être envoyée au cours de l'exercice 1998 pour participer aux travaux du plan d'amélioration de la qualité de l'eau du lac Ypacara et de sa cuvette. Le Paraguay est le moins développé des pays membres du MERCOSUR, et le développement de sa capacité concurrentielle au sein de la région constitue une haute priorité. La JICA a l'intention d'entreprendre une étude de développement dans le courant de l'exercice 1998 pour aider le Paraguay à effectuer la transition vers une économie de marché.

A la suite du meurtre de trois experts de la JICA au Pérou en juillet 1991, la coopération technique avec ce pays a été fondée essentiellement sur l'accueil de stagiaires et la fourniture d'équipements. Bien que l'ordre public ait été mieux rétabli depuis, la résidence officielle de l'ambassadeur du Japon à Lima a été occupée en décembre 1996, et cet incident a engendré une nouvelle interruption de l'envoi d'experts au Pérou. Après la résolution de cet incident en avril 1997, une mission d'étude sur les mesures de sécurité a été envoyée au Pérou en juillet de la même année et une mission de haut niveau sur la coopération économique a suivi en février 1998. Selon l'accord conclu à cette occasion, les domaines prioritaires sont l'appui aux pauvres, l'appui à des volets du secteur social comme l'éducation ou les services sanitaires et médicaux, l'amélioration de l'infrastructure économique et la protection de l'environnement. Il a également été convenu que des experts et d'autres agents seraient envoyés dans le cadre de la coopération, mais uniquement dans les régions où la sécurité serait assurée.

Pour les raisons citées, la coopération au cours de l'exercice 1997 a été axée sur des programmes de formation, et notamment six stages de formation en groupe pour le Pérou portant, entre autres, sur la lutte contre les maladies infectieuses et sur l'administration et la gestion pour la promotion des petites industries.

Chapitre 7

Océanie



Aide de la JCA,
exercice 1997

- | | |
|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| ■ Fidji :
1,107 milliard de yens | ■ Niue :
5 millions de yens |
| ■ Les Cook :
16 millions de yens | ■ Palau :
215 millions de yens |
| ■ Les du Pacifique (États-Unis) :
1 million de yens | ■ Papouasie-Nouvelle-Guinée :
1,238 milliard de yens |
| ■ Les Marshall :
136 millions de yens | ■ Samoa :
473 millions de yens |
| ■ Les Salomon :
210 millions de yens | ■ Tonga :
363 millions de yens |
| ■ Kiribati :
51 millions de yens | ■ Tuvalu :
21 millions de yens |
| ■ Micronésie :
437 millions de yens | ■ Vanuatu :
231 millions de yens |
| ■ Nauru :
43 millions de yens | |

Océanie



Etat actuel du développement régional

Des pays éparpillés dans le vaste océan Pacifique

L'Océanie, immense région de l'océan Pacifique traversée par l'équateur, comprend l'Australie, la Nouvelle-Zélande et 12 autres Etats indépendants ainsi que des Etats sous tutelle ou associés, des Etats fédérés et des territoires d'outre-mer. Les terres émergées ne couvrent que 9 millions de km², dont 98 % occupés par l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les territoires de tous les autres Etats insulaires ne couvrent ensemble que 180 000 km². Ces Etats ont tous une population réduite puisque le plus peuplé, Fidji, compte 780 000 habitants (recensement de 1995) et les moins peuplés, tels que Niue et Nauru, en comptent moins de 10 000.

Dans l'ensemble, les pays de cette région jouissent d'une stabilité politique et sociale. La crise liée aux activités sécessionnistes et à l'indépendance de Bougainville, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, où des conflits avaient lieu depuis 1988, a finalement été résolue par la signature d'un traité de paix en avril 1998. La plupart des pays océaniques sont de petits Etats sans ressources naturelles. Le PNB par habitant dans toute la région, sans compter l'Australie ni la Nouvelle-Zélande, est très variable : il atteint quelque 10 000 dollars à Nauru, île enrichie par ses gisements de minerai de phosphate, mais moins de 1 000 dollars à Tuvalu, dépourvue de ressources naturelles.

De nombreuses entraves à l'autonomie économique

Les pays de cette région ont pour la plupart une économie largement tributaire du secteur primaire et donc fragile, car facilement perturbée par les conditions météorologiques ou les fluctuations des cours mondiaux. Leur aspiration à une meilleure autonomie économique est entravée par plusieurs facteurs : leur émiettement en une myriade d'îles, un marché intérieur très limité, l'éloignement des marchés internationaux, et des moyens de transport et de communication très insuffisants pour compenser cet isolement. Or en raison pour une part de la tendance à la baisse des apports d'aide de l'Australie à

l'une des anciennes puissances de tutelle imputable à la morosité de l'économie australienne, le niveau des apports d'aide bilatérale* et multilatérale* fournis aux pays océaniques en développement est demeuré plutôt stationnaire depuis le début des années 90. Il est donc devenu prioritaire pour ces pays de se libérer d'une dépendance structurelle à l'égard de l'aide pour parvenir à un certain degré d'indépendance économique.

En Micronésie, les Etats fédérés de Micronésie, les îles Marshall et Palau ont obtenu leur indépendance des Etats-Unis et reçoivent depuis une aide financière américaine conforme aux prescriptions de l'Accord de libre association. Cette aide doit cesser à l'expiration de l'accord en 2001 pour les Etats fédérés de Micronésie et les îles Marshall et en 2009 pour Palau. Le développement d'une économie non tributaire de l'aide est donc devenu un enjeu vital pour ces pays, qui s'efforcent de réduire leur secteur public et de stimuler le secteur privé dans les trois grands domaines d'activité : l'agriculture, la pêche et le tourisme.

Une réunion de pays donateurs sur l'aide aux Etats fédérés de Micronésie et aux îles Marshall, organisée par la Banque asiatique de développement en décembre 1995, a témoigné de l'intérêt porté à cette question à l'échelle internationale.

L'aide japonaise

Des apports axés sur les BEEH*, l'agriculture, la foresterie et la pêche

La part de l'APD bilatérale japonaise accordée à l'Océanie n'a atteint que 2,4 % en 1997. Toutefois, en raison de la diminution en termes réels de l'aide fournie par les anciennes puissances coloniales ou de tutelle, les espoirs fondés sur l'aide japonaise ne cessent de croître. La coopération japonaise dans cette région a été jusqu'ici axée sur la formation de personnes appelées à jouer un rôle clé pour le développement par l'envoi d'experts et de volontaires JOCV et par l'organisation de stages pour des techniciens et spécialistes locaux. Les projets ont porté sur la foresterie, la riziculture, l'aménagement de ports de pêche, la pisciculture, la conchyliculture et l'accroissement des populations de poissons, ainsi que sur la création et la moder-

nisation des infrastructures de base* liées aux BEEH (construction d'écoles, d'hôpitaux, de réseaux d'adduction d'eau, etc.).

Promotion de liens avec d'autres bailleurs de fonds et agences d'aide

Comme les îles océaniques forment de petits pays peu peuplés éparpillés sur une aire géographique très vaste, il est indispensable d'adopter une approche englobante. La coopération japonaise dans cette région est relativement récente, et l'acquis de connaissances et

d'expérience demeure insuffisant. La JICA travaille donc avec les principaux pays donateurs (l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis) ainsi qu'avec des organismes régionaux et internationaux tels que la Commission et le Forum du Pacifique Sud. Des exemples récents de ces collaborations sont la protection des récifs coralliens de Palau et le développement de l'éducation à Tonga (Japon et Etats-Unis), l'amélioration des services de santé régionaux à Fidji (Japon et Australie), et l'enseignement à distance à Fidji, à l'université du Pacifique Sud (Japon, Australie et Nouvelle-Zélande).

Sur le terrain

Samoa : Le problème des déchets dans le paradis des mers du Sud

Etude de l'amélioration de l'environnement urbain (volontaires-experts, etc.)



Un amas de déchets

●● Perte de mangroves

Samoa est un petit pays du Pacifique Sud constitué d'îles et peuplé d'environ 160 000 habitants. L'activité économique s'y est beaucoup améliorée ces dernières années, mais le problème de la gestion des déchets devient chaque année plus grave. Le port de Vaianu, juste en dehors de la capitale Apia, abritait autrefois une très belle mangrove qui a commencé à être utilisée comme décharge et se trouve maintenant couverte de voitures à la ferraille et d'autres types de déchets. Une nouvelle décharge a été créée dans les collines environnantes, mais les problèmes de pollution du sol et de l'eau sont devenus de plus en plus préoccupants.

En 1993, le gouvernement de Samoa a élaboré un plan national de protection de l'environnement, mais ce plan a comporté surtout des cibles à atteindre pour le pays et n'a pas pu prévoir de mesures pratiques efficaces, faute de ressources budgétaires et humaines. Le ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donc effectué une première démarche auprès du gouvernement japonais pour demander une aide.

●● Envoi de volontaires-experts

Le bureau de la JICA à Samoa a examiné les sites d'évacuation des déchets et les mesures prises par le gouvernement samoien. Une l'importance accordée par ce gouvernement à la gestion des ordures, des volontaires

experts spécialisés dans ce domaine ont été envoyés à Samoa et ont commencé en novembre 1997 à travailler avec leurs homologues* à la résolution du problème.

Avec la collaboration du bureau de la JICA en Australie, une étude de formulation de projet avec intrant étranger (une étude pour l'identification de projets menée avec le concours de consultants australiens) a été démarrée en janvier 1998, et une étude détaillée a été réalisée sur les modes actuels de gestion des déchets et les améliorations possibles.

Cette étude et les activités des volontaires-experts ont permis de cerner le niveau de pollution de l'eau et du sol dans les environs des sites d'évacuation des déchets. L'étape en cours consiste à étudier des améliorations possibles avec les Samoïens, pour qui ce travail serait difficile à entreprendre sans aide extérieure.

(Bureau de la JICA à Samoa)

Le Japon a fourni des fonds au Forum du Pacifique Sud (500 000 dollars pour l'exercice 1997) et collaboré avec cette institution à la création à Tokyo, en octobre 1996, du Centre des îles du Pacifique. Une conférence au sommet entre le Japon et le Forum organisée au Japon en octobre 1997 a accueilli les dirigeants des pays concernés, et a témoigné à nouveau de la volonté du Japon et des pays du Pacifique de renforcer leurs liens politiques et économiques et de promouvoir le développement du tourisme.

Réalisation des projets de la JICA

Les priorités proposées par le groupe d'étude de l'aide

Afin de mieux planifier et cibler l'aide octroyée à l'Océanie, la JICA a mis sur pied en 1991 un groupe d'étude de l'aide pour la région océanique, qui a entrepris une analyse des besoins de développement et des études des formes de coopération les mieux adaptées. Les résultats de ses travaux ont fait l'objet d'un rapport. Les auteurs ont souligné la nécessité d'une prise en compte de la diversité de la région et de l'insularité, qui constitue une entrave au développement, et propose trois grandes priorités : soutenir la recherche de l'autonomie économique, aider à résoudre les problèmes engendrés par l'isolement et l'exiguïté des territoires, et œuvrer pour la préservation des patrimoines, par un développement contribuant à la sauvegarde des valeurs traditionnelles.

La déforestation et la destruction des écosystèmes côtiers sont des problèmes très répandus en Océanie, si bien que la protection de l'environnement et des ressources naturelles est devenue un enjeu vital. Les pays insulaires exploitent leurs ressources maritimes et forestières pour obtenir des devises qui permettent de stimuler la croissance et relever le niveau de vie, mais la surexploitation de ces ressources est devenue un problème très grave dans certaines parties de la région. Le tourisme est un secteur d'activité important pour de nombreux pays, et la protection de l'environnement, et notamment des récifs coralliens, constituera la clé d'un développement viable.

L'adoption de modes d'exploitation des ressources rationnels et respectueux des écosystèmes est une haute priorité en Océanie, si bien

que l'octroi d'aide devrait être lié à des mesures de protection de l'environnement, à intégrer aux étapes de planification et de réalisation des projets.

Depuis 1991, la JICA travaille ainsi au projet de recherche et de développement aquacoles (coopération technique de projet-type) pour la mise au point de techniques susceptibles d'accroître la production de poissons et coquillages.

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, la JICA travaille au projet de recherche forestière (phase II). Démarré en 1995 dans le cadre d'une coopération en cours sur l'amélioration des travaux d'expérimentation et de recherche pour le développement des ressources forestières, il fait suite au projet très fructueux réalisé entre 1989 et 1994 dans le cadre de la première phase.

Une mission d'étude préliminaire a été envoyée en janvier 1998 pour analyser la mise en oeuvre d'une coopération technique de projet-type pour le Centre de formation de pêcheurs, dans les Etats fédérés de Micronésie.

Activités des volontaires JOCV dans le domaine des BEEH

Dans le cadre de l'aide au développement fournie à l'ensemble de la région par des organisations régionales et internationales et d'un accord conclu avec la *South Pacific applied Geoscience Commission* (SOPAC, Commission de géosciences appliquées pour le Pacifique Sud), le Japon mène depuis 1985 une étude des ressources minérales des fonds du Pacifique Sud pour évaluer les ressources potentielles des fonds marins et faciliter leur gestion.

En ce qui concerne les projets réalisés conjointement avec d'autres pays donateurs, la JICA a entrepris à Fidji, en janvier 1996, le projet de promotion de la santé, en collaboration avec l'Australie, afin de diffuser une information sur la santé publique et les soins médicaux à Fidji. Ce projet est le premier réalisé conjointement par le Japon et l'Australie en Océanie et revêt donc une importance particulière. Une étude du plan de base pour le Centre de recherche sur la protection des récifs coralliens a été réalisée en novembre 1997 et avril 1998 avec la participation d'experts des Etats-Unis. Ce projet sera mené à Palau dans le cadre du Programme commun d'action nippo-américain*.

Les débours totaux de la JICA pour l'Océanie

ont atteint 4,616 milliards de yens pour l'exercice 1997, soit 2,9 % des déboursments totaux pour l'ensemble du monde. Malgré ce budget relativement réduit, quelque 200 volontaires JOCV, soit environ un dixième de l'effectif total des JOCV, travaillent dans cette région, surtout pour apporter des améliorations touchant à la satisfaction des besoins essentiels de l'être humain, et leur travail est hautement apprécié.

Un accord a été signé au cours de l'exercice 1996 pour l'envoi de volontaires à Palau, en sus des accords existants couvrant Vanuatu, Samoa, les îles Salomon, Tonga, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Fidji, les îles Marshall et les États fédérés de Micronésie. Des volontaires ont ainsi été envoyés à Palau pour la première fois au cours de l'exercice 1997.

Sur le terrain

Tonga : Vers l'objectif de l'utilisation durable et de la conservation des ressources halieutiques

Projet de recherche et de développement aquacoles (coopération technique de projet-type)



Un atelier co-organisé par le ministère tongan de la Pêche et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour contribuer au développement des ressources humaines dans les pays du Pacifique.

●●
Le grand blattier : une ressource de valeur

Le grand blattier (ou tridacne géant) vit parmi les récifs coralliens du Pacifique Sud et peut atteindre 1 m de longueur. Ce testacé constitue une source de protéines animales de haute qualité et une ressource précieuse, exportable comme coquillage tropical à valeur esthétique. Il vit dans l'eau à une faible profondeur et aime l'ensoleillement. Comme il ne se déplace pas et peut être pêché très facilement, les stocks s'épuisent très rapidement.

Dans le cadre du projet de recherche et de développement aquacoles, des experts enseignent des méthodes de gestion des ressources marines et donnent des conseils pour la production de naissains de grands blattiers,

d'arrabémisés et de sabots, afin de parvenir à une utilisation durable des ressources marines du Pacifique Sud. Les êtres vivants ont besoin jour et nuit de soins très attentifs. Plutôt nonchalants, les Tongans semblent parfois avoir du mal à effectuer ce travail avec suffisamment de soins. Toutefois, en voyant les experts prendre l'initiative de nettoyer les bassins et de prendre des précautions au milieu de la nuit pour minimiser les dégâts provoqués par des cyclones, le personnel tongan adopte, lentement mais sûrement, l'attitude requise pour élever et produire des êtres vivants.

●●
Création d'un parc marin

Cette technologie de production de naissains peut être utilisée dans de

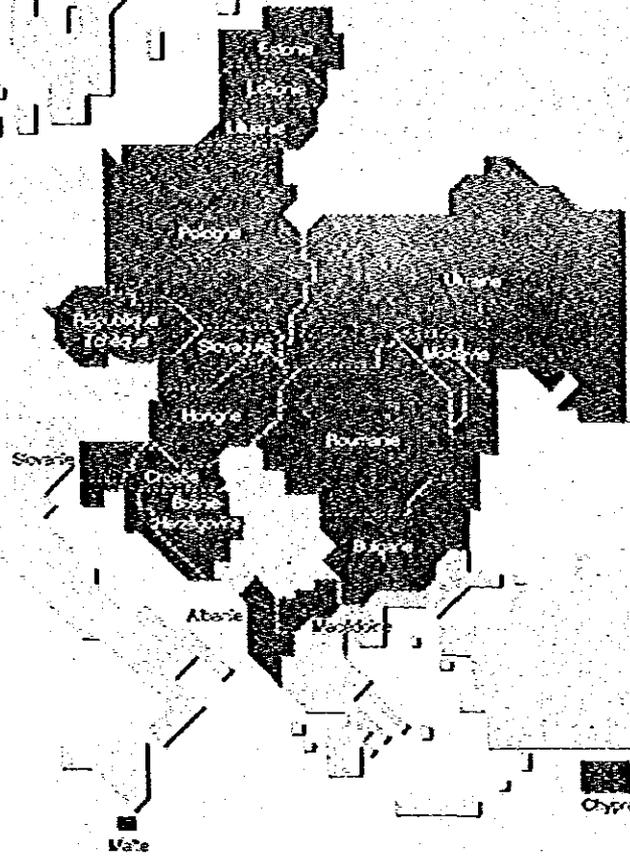
nombreux pays. Dans le Pacifique Sud notamment, de nombreuses caractéristiques des ressources marines ainsi que les modes d'utilisation de ces ressources et la structure socio-économique environnante sont les mêmes dans divers pays, si bien qu'on peut s'attendre à ce que les méthodes enseignées puissent être utilisées de manière productive par d'autres pays de la région. Des ateliers sur l'élevage et la reproduction des mollusques de mer sont organisés à l'intention de huit pays du Pacifique en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Le projet touche de très près aux problèmes d'environnement. Les récifs coralliens où les mollusques juvéniles abondent ont une très grande biodiversité⁹ et leur protection est une haute priorité. Dans le cadre de ce projet, des efforts sont déployés pour protéger les juvéniles par la mise en place d'aïres où la prise de naissains est interdite. Des études sur les possibilités de développement de ce concept par la création d'un parc marin pour la gestion des ressources marines sont également entreprises en collaboration avec le Bureau de l'environnement du gouvernement tongan.

(Bureau du coordinateur des JOCV à Tonga)

Chapitre 8

Europe



Aide de la JCA,
exercice 1997

- | | |
|------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| ■ Albanie :
59 millions de yens | ■ Macédoine :
465 millions de yens |
| ■ Bosnie-Herzégovine :
268 millions de yens | ■ Malte :
27 millions de yens |
| ■ Bulgarie :
1,277 milliard de yens | ■ Moldavie :
26 millions de yens |
| ■ Chypre :
2 millions de yens | ■ Pologne :
1,261 milliard de yens |
| ■ Croatie :
34 millions de yens | ■ République tchèque :
44 millions de yens |
| ■ Estonie :
10 millions de yens | ■ Roumanie :
633 millions de yens |
| ■ Hongrie :
712 millions de yens | ■ Slovaquie :
84 millions de yens |
| ■ Letonie :
13 millions de yens | ■ Slovénie :
38 millions de yens |
| ■ Lituanie :
67 millions de yens | ■ Ukraine :
4 millions de yens |



Etat actuel du développement régional

Contexte de l'appui à l'Europe centrale et orientale

Les pays d'Europe centrale et orientale sont demeurés sous régime communiste pendant de longues années après la seconde guerre mondiale. Des problèmes très préoccupants sont apparus sous ces régimes à économie centrale planifiée au niveau des droits de l'homme et de l'environnement au cours des années 80, l'inefficacité de la gestion de l'économie est également devenue un problème très inquiétant.

Dès la fin des années 80, les pays de cette région, Pologne et Hongrie en tête, ont entrepris des réformes politiques et économiques dans le cadre d'une transition vers une économie de marché et un régime démocratique.

Les pays industrialisés ont soutenu ces réformes, notamment dans le cadre du Groupe des 24 (le G-24), qui associe les pays donateurs concernés - dont les 12 Etats de l'Union européenne, le Japon, les Etats-Unis, le Canada et l'Australie - ainsi que des organisations internationales telles que le FMI, la Banque mondiale et l'OCDE.

Le G-24 a été créé sur la base d'une déclaration prononcée en juillet 1989 au Sommet de l'Arche pour l'examen de l'aide à fournir à la Pologne et à la Hongrie. Désormais, une aide est également fournie à 13 autres pays : République tchèque, Slovaquie, Bulgarie, Roumanie, Albanie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Slovénie, Macédoine, Bosnie-Herzégovine, Croatie et Moldavie (transférée en janvier 1997 sur la première partie de la liste du CAD⁸).

L'aide japonaise

Des pays effectuant la transition vers une économie de marché

Le Japon a d'abord fourni de l'aide à cinq pays, Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie (divisée le 1er janvier 1993 pour former la République tchèque et la République fédérale slovaque), Bulgarie et Roumanie -, mais il a désormais élargi son aide à tous les pays de l'Europe centrale et orientale sauf la Yougoslavie. En 1997, l'APD bilatérale accordée par le Japon à l'Europe a

atteint 135 millions de dollars, ou 2 % du total de l'APD bilatérale.

Après avoir adopté des régimes démocratiques élus par scrutin libre, les pays d'Europe centrale et orientale mettent en place les réformes économiques qui leur permettent d'effectuer la transition vers une économie de marché. Toutefois, en plus de difficultés politiques et de conflits ethniques, ils sont confrontés au très gros problème économique que constitue la perte de l'Union soviétique en tant que vaste marché d'exportation et fournisseur de ressources primaires et énergétiques.

Dans cette conjoncture, la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, l'Estonie, la Slovénie et Chypre ont été acceptés en juillet 1997 comme candidats à l'adhésion à l'Union européenne ; ces pays procèdent ainsi à la mise en place d'une économie de marché et à l'intégration au marché occidentaux. De gros écarts se creusent entre ces pays et d'autres tels que l'Albanie, la Macédoine, la Bulgarie et la Roumanie, au niveau des conditions économiques et du rythme de la démocratisation et de la mise en place d'une économie de marché.

Il s'avère donc de plus en plus important d'adapter les apports d'aide aux conditions économiques et aux besoins de chaque pays, et d'établir une distinction entre une aide "intellectuelle" permettant, par exemple, de faciliter l'évolution vers une économie de marché, et une aide de nature plus traditionnelle en faveur du développement socio-économique.

Appui au processus de reconstruction de la Bosnie-Herzégovine

Une mobilisation à l'échelle internationale pour appuyer le processus de reconstruction de la Bosnie-Herzégovine a lieu depuis l'Accord de Dayton, signé en novembre 1995. En février 1996, le Japon a envoyé dans ce pays une mission de haut niveau sur la coopération économique et technique, avec la participation de la JICA. La coopération économique a débuté à la suite d'une réunion de pays donateurs organisée en avril 1996, avec notamment des contributions aux fonds pour les ressources humaines géré par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

La JICA continue depuis novembre 1996 à détacher des spécialistes de la formulation de projets et elle a également envoyé dans la région



des missions d'étude chargées de ce même travail. Elle contribue à la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine essentiellement par des apports d'aide financière non remboursable et de coopération technique dans des domaines où les activités entreprises sont susceptibles de produire des résultats assez rapidement, comme l'énergie électrique, les transports et les soins médicaux.

Des études de développement seront lancées à partir de l'exercice 1998 dans des domaines tels que les transports, l'adduction d'eau et l'assainissement, afin d'aider le pays à se remettre des gros dégâts provoqués par la guerre civile et de contribuer à son développement à moyen et long terme. L'appui à la Bosnie-Herzégovine est assuré par l'intermédiaire du bureau de la JICA en Autriche.

Sur le terrain

Bulgarie : Une aide dans le cadre de fouilles des vestiges de la Thrace antique

Envoi de volontaires JOCV



Un musée efficace est doté d'une bonne base de données

● ●
Travailler avec un budget rétréci
En 1997, quatre volontaires JOCV ont été envoyés au musée d'histoire de Yambol, ville de l'est de la Bulgarie. Des difficultés financières ont entraîné de grosses coupes dans le budget bulgare des affaires culturelles. Ces coupes ont rendu difficile la poursuite des fouilles du site de l'ancienne ville thrace de Kable (IV^e siècle av. J.-C.), démarrées en 1972, et ont même compromis la poursuite des activités normales du musée. C'est dans ce contexte qu'en 1995 le musée d'histoire de Yambol a soumis une demande pour l'envoi d'une équipe de volontaires JOCV.

Des volontaires spécialisés dans quatre domaines : l'archéologie, les

levés topographiques, la photographie et l'ingénierie des systèmes, travaillent actuellement avec du personnel local. Les archéologues et les spécialistes de la prospection aident à préparer des plans de fouille, fournissent des conseils méthodologiques, réalisent des travaux de prospection et enseignent des techniques pour les fouilles effectuées chaque été sur le site de Kable.

Le photographe a travaillé dans le staff du musée, prenant en photo des objets trouvés dans les fouilles pour illustrer les rapports académiques publiés par le personnel du musée. Les anciens clichés n'ont pas été conservés avec suffisamment de soin et leur qualité est très médiocre. Le musée espère ainsi pouvoir être en mesure de

prendre de nouvelles photos de bonne qualité de tous les objets découverts à ce jour.

● ● Création d'une base de données sur les objets archéologiques

L'ingénieur-systèmes travaille avec le personnel local à la mise en place d'une base de données et d'un système d'information muséologique, ce qui constitue une première pour les musées bulgares. Le ministère de la Culture s'intéresse beaucoup à la base de données qui comprendra des renseignements sur tous les spécimens trouvés sur le site, car elle sera probablement très puissante et associera données écrites et photos d'objets.

Sur le plan historique comme sur le plan géographique, la Bulgarie se situe à la croisée de plusieurs cultures et son territoire recèle de nombreuses reliques et artefacts d'une valeur culturelle et historique inestimable. Les musées sont ainsi appelés à jouer un rôle très important dans ce pays. La JICA estime que la base de données archéologiques du musée de Yambol devrait contribuer à beaucoup améliorer les flux d'informations entre les différents musées bulgares.

(Bureau du coordinateur des JOCV en Bulgarie)

Réalisation des projets de la JICA

Les domaines d'aide prioritaires pour la JICA

Pour que les pays d'Europe centrale et orientale puissent effectuer en douceur la transition vers une économie de marché, il est essentiel de leur transmettre des connaissances en matière de politiques économiques, de gestion macro-économique et d'art de la gestion. Les problèmes d'environnement, devenus très graves sous le régime communiste, affectent maintenant non seulement ces pays mais également leurs voisins. Les infrastructures* établies par les administrations à planification centralisée n'ont pas été convenablement entretenues et gérées, si bien qu'un très gros travail de rénovation s'avère nécessaire.

En revanche, contrairement à la plupart des pays en développement, ces pays sont dotés d'excellentes capacités technologiques et scientifiques ainsi que d'un capital humain hautement qualifié. Lors de l'identification et de la formulation de projets de coopération, il est donc important de veiller à concilier les niveaux de technologie et d'expérience de l'aide japonaise et les acquis de l'ancien système communiste.

La JICA est en mesure de fournir une aide dans les domaines prioritaires suivants :

(1) La transition d'une économie planifiée vers une économie de marché (politiques économiques, accroissement de la productivité, méthodes de gestion, etc.) ;

(2) Les problèmes d'environnement, tels que la pollution atmosphérique et la gestion des déchets ;

(3) La reconstruction des infrastructures économiques.

Dans le cas de pays où l'économie est peu développée, comme l'Albanie, la Macédoine, la Bulgarie et la Roumanie, ces formes de coopération sont complétées par une aide socio-économique de type plus classique, dans des domaines comme le développement agricole, la modernisation des équipements médicaux ou l'aménagement de réseaux d'adduction d'eau et d'égouts.

Résultats des activités de la JICA et perspectives d'avenir

En appui à la transition vers une économie de marché, la Pologne reçoit des apports d'aide dans le domaine des politiques industrielles. Cette aide, axée plus spécifiquement sur le développement de technologies industrielles et le financement de PME, est fondée sur le modèle japonais. La Pologne a ainsi l'occasion de se familiariser avec la politique industrielle adoptée par le Japon après la guerre. Des missions d'experts, de courte et longue durée, sont organisées dans le cadre d'un programme triennal débuté en mai 1996. En Pologne, l'aide de la JICA prend la forme d'études de développement régional intégré destinées à appuyer le processus de transition vers une économie de marché et le développement des ressources humaines en informatique.

En Hongrie, des transferts techniques* sont effectués pour accroître la productivité.

Dans le secteur de l'environnement, la coopération (sous forme d'études de développement) couvre plusieurs domaines : l'efficacité énergétique de centrales thermiques et d'usines de fabrication de produits en acier ainsi que des mesures de lutte contre la pollution atmosphérique (Bulgarie, Pologne, Macédoine) ; la préservation de l'environnement de cours d'eau et de lacs (Hongrie, Bulgarie, Roumanie et Slovaquie) ; l'amélioration des réseaux d'égouts (Albanie) ; le traitement des eaux d'égouts (Lituanie) ; et la conservation des ressources forestières (Roumanie). Des missions d'étude et des spécialistes ont également été envoyés dans la région pour l'identification et la formulation de nouveaux projets.

Dans le domaine des infrastructures économiques, des études ont été entreprises sur la circulation urbaine (Roumanie) ainsi que sur la fourniture d'équipements pour les transports publics, la réparation de câbles d'alimentation électrique et les travaux de voirie (Bosnie-Herzégovine).

Des volontaires JOCV travaillent en Pologne, en Hongrie, en Bulgarie et en Roumanie, surtout dans les secteurs de l'éducation et de la culture, par exemple comme professeurs de japonais ou entraîneurs sportifs.

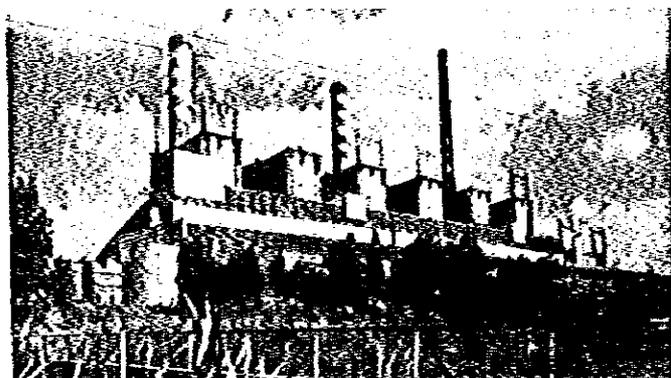
La JICA a acquis une riche expérience et obtenu des résultats très productifs de l'aide fournie pour favoriser le passage à l'économie de marché et la protection de l'environnement. Elle compte poursuivre sur sa lancée mais aussi prendre des décisions concernant l'aide à des

pays tels que la Croatie, la Macédoine, l'Albanie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, l'Ukraine et la Moldavie, où ses activités demeurent insuffisantes. L'Agence a ainsi commencé à envoyer des missions et des spécialistes pour l'identification et la formulation de projets.

Sur le terrain

Pologne : Elaboration de plans de développement pour des régions sous-développées

Etude de développement régional intégré de la province de Konin (étude de développement)



Le manque de lignite compromet la survie des centrales énergétiques dont dépend l'industrie de l'aluminium

Parer à l'épuisement des ressources

La Pologne effectue depuis 1989 la transition vers une économie de marché à l'aide d'un programme draconien de mesures macro-économiques radicales et a déjà obtenu de très bons résultats. Toutefois, si Varsovie et les autres grandes villes polonaises ont bénéficié de cette série de réformes économiques, les régions peu industrialisées ont eu tendance à demeurer exclues du processus de développement.

La province de Konin est l'une de ces régions. Elle fournissait autrefois de l'électricité produite à l'aide de lignite obtenue dans la province.

Comme cette source d'électricité était la seule qui servait à la production d'aluminium, Konin apportait une contribution importante à l'économie nationale. On s'attend toutefois à ce que les stocks de lignite s'épuisent bientôt, si bien que la restructuration, qui affectera inévitablement les industries de l'énergie électrique et de l'aluminium, aura certainement de graves répercussions sur la région. La population de la province de Konin travaille à 44 % dans le secteur agricole. La plupart des agriculteurs travaillent à leur compte et ne sont pas en mesure d'accroître leur faible productivité.

Un modèle pour d'autres provinces

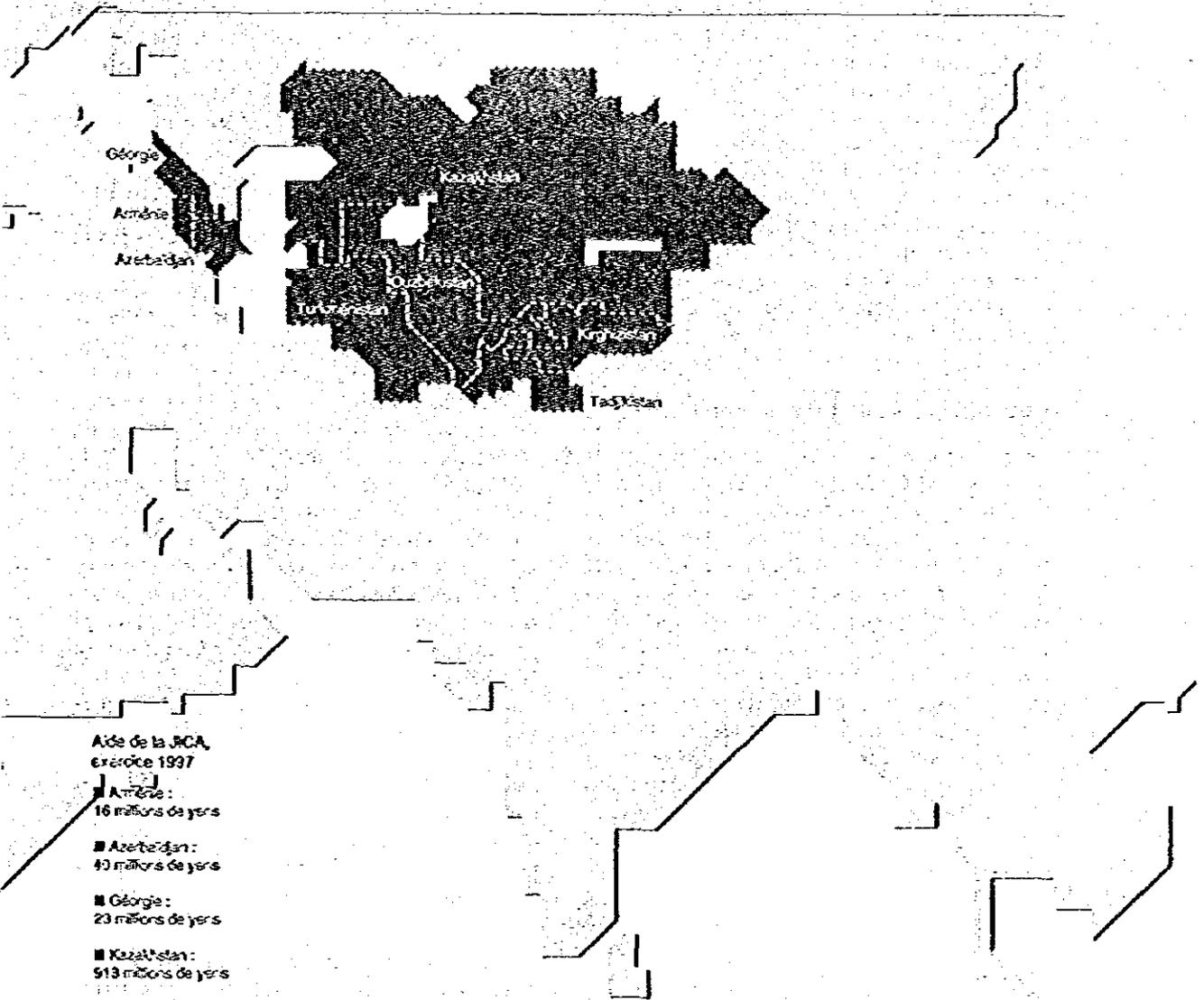
Une étude a donc été entreprise pour envisager des changements dans la structure industrielle de la province et proposer un nouveau type de développement régional diversifié, en tenant compte des initiatives prises par la Pologne pour adapter une économie de marché comme de son objectif d'adhésion à l'Union européenne. Il s'est agi d'un nouveau type d'étude de développement régional intégré, fondé sur des propositions de mesures adaptées et des idées sélectionnées pour leur viabilité.

Ces efforts ont été productifs : les résultats de l'étude ont été très appréciés par le gouvernement polonais et par des institutions telles que l'Union européenne et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), car ils présentent un modèle de développement non seulement pour la province de Konin mais également pour d'autres régions sous-développées. La JICA s'attend à ce que les projets de développement proposés soit largement réalisés à l'avenir.

(Bureau de la JICA en Autriche)

Chapitre 9

Asie centrale et Transcaucasie



Aide de la JICA,
exercice 1997

- Arménie :
16 millions de yens
- Azerbaïdjan :
40 millions de yens
- Géorgie :
23 millions de yens
- Kazakhstan :
913 millions de yens
- Kirghizistan :
563 millions de yens
- Ouzbékistan :
581 millions de yens
- Tadjikistan :
33 millions de yens
- Turkménistan :
14 millions de yens

Asie centrale et Transcaucasie

Etat actuel du développement régional

A la suite de l'effondrement de l'Union soviétique en décembre 1991, les quinze républiques qui la constituaient ont accédé à l'indépendance. Les cinq pays d'Asie centrale et les trois de Transcaucasie sont situés le long de la Route de la soie, qui fut autrefois l'artère principale reliant les civilisations de l'Orient et de l'Occident. Ces pays sont désormais entourés par la Russie, la Chine et divers pays islamiques. Ils ont été confrontés à d'énormes difficultés depuis qu'ils ont acquis leur indépendance de l'Union soviétique et introduit des réformes menant à la démocratisation et à l'adoption d'une économie de marché. Toutefois, le rythme de mise en oeuvre de ces réformes varie beaucoup d'un pays à l'autre, et des différences politiques et économiques se font de plus en plus marquées.

Les cinq pays d'Asie centrale

Les cinq pays d'Asie centrale sont le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Turkménistan, le Kirghizistan et le Tadjikistan. Leur superficie globale est d'environ 4 millions de km² (soit dix fois celle du Japon) et leur population totale d'environ 53 millions d'habitants. Les Tadjiks sont un peuple persanophone d'origine iranienne et les peuples des quatre autres pays sont principalement de langue turque ou d'origine turque. Aux populations indigènes de ces pays pluri-ethniques viennent s'ajouter des Russes, des Ouzbeks et de petites minorités de Coréens et d'Allemands. La religion dominante est l'islam sunnite. Ces pays sont parvenus à un niveau étonnant de rétablissement culturel depuis leur indépendance.

L'Ouzbékistan est situé au coeur de l'Asie centrale. Le président Karimov a mis en oeuvre des réformes politiques et économiques progressives. Sous le régime à tendance autoritaire du président Nazarbàïev, le Kazakhstan poursuit depuis l'indépendance un programme de démocratisation et de réformes économiques. En décembre 1997, sa capitale a été transférée d'Almaty à Akmola (rebaptisée Astana en mai 1998), dans le nord du pays. Le Kirghizistan avance plus rapidement que les autres pays de la région sur la voie de la démocratisation et des réformes économiques sous la houlette du président Akaeï, qui bénéficie d'une forte

majorité dans son pays. En partie grâce à l'abondance des ressources du sous-sol, la stabilité politique règne également au Turkménistan, où le camp conservateur héritier de l'ancien parti communiste a conservé la majorité à l'Assemblée nationale, sous la direction du président Nyazov. Le Tadjikistan a été déchiré par la guerre civile depuis 1992. Bien qu'un accord de paix ait été signé en 1996 par le gouvernement et les forces de l'opposition, la nation demeure dans un état d'instabilité politique.

Les trois pays de Transcaucasie

La Transcaucasie est constituée de trois pays : l'Azerbaïdjan, la Géorgie et l'Arménie.

Cette région est située à un emplacement charnière pour le transit entre la Russie, l'Europe et le Moyen-Orient. Sa population est multi-ethnique, avec une répartition complexe et des connexions étroites avec celle de la Ciscaucasie, ou Caucase du Nord à un ensemble de six républiques, dont la Tchétchénie, intégrée à la Fédération de Russie. La population transcaucasienne comprend des musulmans ainsi que des chrétiens des Eglises orthodoxes de Géorgie et d'Arménie. On peut s'attendre à ce que les ressources du sous-sol, qui incluent des hydrocarbures, fassent l'objet d'un développement intensif le long de la mer Caspienne, en Azerbaïdjan.

Les conflits ethniques se sont aggravés après l'éclatement de l'Union soviétique. En mai 1994, un "partenariat pour la paix" a été signé pour mettre fin au conflit du Nagorny-Karabakh, et les conflits concernant la République autonome d'Abkhazie, en grande partie musulmane et rattachée à la Géorgie ainsi que la région autonome d'Ossétie du Sud, habitée par une minorité "les Ossètes" se sont nettement calmés.

Situation des différents pays effectuant la transition vers une économie de marché

Dans tous les pays de la région, la transition d'un système planifié à une économie de marché a provoqué des turbulences qui se répercutent sur l'économie nationale, et il est improbable que ces difficultés économiques puissent se dissiper rapidement. Ces pays souffrent également de problèmes sociaux liés à la présence de Russes et d'autres minorités ethniques, au départ de Russes

qui occupaient des postes importants dans l'administration, à la poussée démographique et au fort taux de chômage.

Le rythme de la transition vers une économie de marché varie d'un pays à l'autre. Cette évolution est menée rondement au Kazakhstan et au Kirghizistan, mais l'Ouzbékistan et le Turkménistan ont adopté une approche plus progressive par peur des troubles sociaux que pourraient provoquer des réformes économiques trop brutales.

L'agriculture est le plus important secteur d'activité dans tous ces pays, mais le Kazakhstan est également doté d'un secteur industriel relativement développé. En raison des gisements de gaz naturel, de pétrole et de minerais métalliques que possèdent le Kazakhstan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan, ces pays bénéficient d'afflux de capitaux étrangers. Le Kirghizistan possède sans doute également d'importants gisements de minerais. Le Tadjikistan est pauvre en ressources naturelles, et son instabilité politique constitue un autre facteur qui contribue à la stagnation de son économie.

L'aide japonaise

La région de la Route de la soie

Le Japon a fourni une aide aux pays d'Asie centrale dès 1991, soit avant qu'ils ne figurent sur la liste du CAD* établie par l'OCDE, notamment en organisant des stages de formation au Japon et l'envoi d'experts. Grâce à la mobilisation japonaise, ces pays ont été inscrits sur la liste du CAD le 1er janvier 1993.

La JICA a commencé à fournir une aide aux trois pays transcaucasiens au cours de l'exercice 1991. Du fait de l'instabilité politique et sociale de ces pays, ces actions de formation, qui n'ont touché qu'une douzaine de participants, ont constitué la seule forme de coopération jusqu'à la fin de l'exercice 1995. En juillet 1996, une fois les conflits calmés, le Japon a envoyé dans cette région une mission d'étude pour des consultations sur les politiques, avec des agents de la JICA dans chacun des trois pays, et les premiers apports de coopération financière non remboursable ont été fournis sous forme d'aide alimentaire*.

En juillet 1997, le premier ministre japonais de l'époque, M. Hashimoto, a proposé les nouveaux

principes de sa "diplomatie eurasiennne". Les huit pays d'Asie centrale et de Transcaucasie ont été regroupés au sein d'une région dite «de la Route de la soie», et M. Hashimoto a fait part de l'intention du gouvernement japonais de développer avec cette région des relations aussi dynamiques que celles nouées avec la Russie et la Chine.

Le Japon s'efforce de répondre aux attentes des pays de la Route de la soie en développant avec eux des relations dans de nombreux domaines, dont la coopération économique. Divers facteurs justifient cette mobilisation : l'importance géopolitique de cette région pour la stabilité de l'ensemble de l'Eurasie, la présence de ressources minérales abondantes, dont du pétrole et du gaz naturel, dans la région de la mer Caspienne, et les rapports amicaux qu'entretiennent de nombreux pays d'Asie centrale avec le Japon.

Domaines prioritaires de l'aide à l'Asie centrale et à la Transcaucasie

Les quatre domaines prioritaires de l'aide fournie par le Japon à l'Asie centrale sont l'appui à la transition vers une économie de marché, le développement des infrastructures* de transport et de communication, le développement des infrastructures sociales et la protection de l'environnement. Les domaines prioritaires de l'aide japonaise à la Transcaucasie sont le développement des infrastructures sociales et économiques, la consolidation des bases de la structure économique (ou la stabilisation des finances publiques), et un appui à la transition vers une économie de marché.

Malgré l'existence de certaines infrastructures sociales et économiques dans les pays d'Asie centrale du temps de leur appartenance à l'Union soviétique, leur développement est devenu prioritaire en raison de la dégradation provoquée par un manque d'entretien et de gestion et de l'augmentation constante de la demande.

Dans le domaine de l'environnement, la pollution et l'assèchement de la mer d'Aral constituent des problèmes d'une urgence extrême. Cette mer fermée est située à la frontière entre l'Ouzbékistan et le Kazakhstan. Les eaux de deux fleuves transnationaux, l'Amou-Daria et le Syr-Daria, dont elle est le réceptacle naturel, ont été détournées à des fins d'irrigation pour développer la culture du coton dans cette zone jusque-là aride, si bien que le

débit des cours d'eau a été considérablement réduit. Ce problème est exacerbé par la pollution de l'eau et la détérioration de l'état de santé des populations locales, affectées par l'emploi de produits chimiques pour l'agriculture.

En 1997, l'APD bilatérale japonaise en faveur de l'Asie centrale et de la Transcaucasie a atteint 156,88 millions de dollars (2,4 % du total), dont 24,54 millions destinés à la coopération technique, 41,47 millions à la coopération financière non remboursable et 90,87 millions aux prêts en yens.

Réalisation des projets de la JICA

Des stages de formation spéciaux pour des participants d'Asie centrale

L'aide que fournit la JICA à l'Asie centrale prend notamment la forme d'accueil de stagiaires au Japon et d'études de développement. En ce qui concerne la formation au Japon, des stages conçus spécifiquement pour répondre aux besoins des pays d'Asie centrale, sur des thèmes tels que la transition vers une économie de marché et la protection de l'environnement, ont été mis en place pour une période de cinq ans (1993-1997). Ils ont été suivis par 99 participants en 1997, et par 514 participants au cours des cinq années du programme. Le nombre total des stagiaires d'Asie centrale venus au Japon, y compris pour des formations individuelles, a été de 141 au cours de l'exercice 1997 et de 575 pour l'ensemble de la période.

Comme le russe est la langue la plus utilisée, relativement peu d'experts japonais ont été envoyés dans cette région (26 au cours de l'exercice 1997). Des efforts sont néanmoins déployés pour valoriser les ressources restreintes disponibles depuis le lancement de la coopération au cours de l'exercice 1996 : en Ouzbékistan, l'aide est destinée à former du personnel apte à gérer la transition vers une économie de marché, et au Kazakhstan elle est fournie en appui aux politiques, notamment pour l'organisation de séminaires sur le financement du développement.

Des études de développement ont été réalisées dans les domaines de l'appui à la transition vers une économie de marché (Kazakhstan, Kirghizistan), de la mise en valeur des ressources (Kazakhstan, Ouzbékistan, Kirghizistan) et des transports aériens (Kazakhstan, Ouzbékistan). D'autres études de développement ont touché à la gestion des ressources en eau et la rationalisation de l'utilisation de l'eau de l'Amou-Daria et du Syr-Daria pour contribuer à la protection de l'environnement de la mer d'Aral (Kazakhstan, Ouzbékistan).

Les cinq pays de la région reçoivent des apports de coopération financière non remboursable et quatre (tous sauf le Tadjikistan) reçoivent des équipements médicaux pour les soins pédiatriques ainsi que des engins agricoles.

Au cours de l'exercice 1997, la JICA a envoyé à plusieurs reprises en Transcaucasie des spécialistes de la formulation de projets et des missions d'étude pour formuler des projets de coopération technique et de coopération financière non remboursable. Les projets les plus prometteurs doivent démarrer au cours de l'exercice 1998.

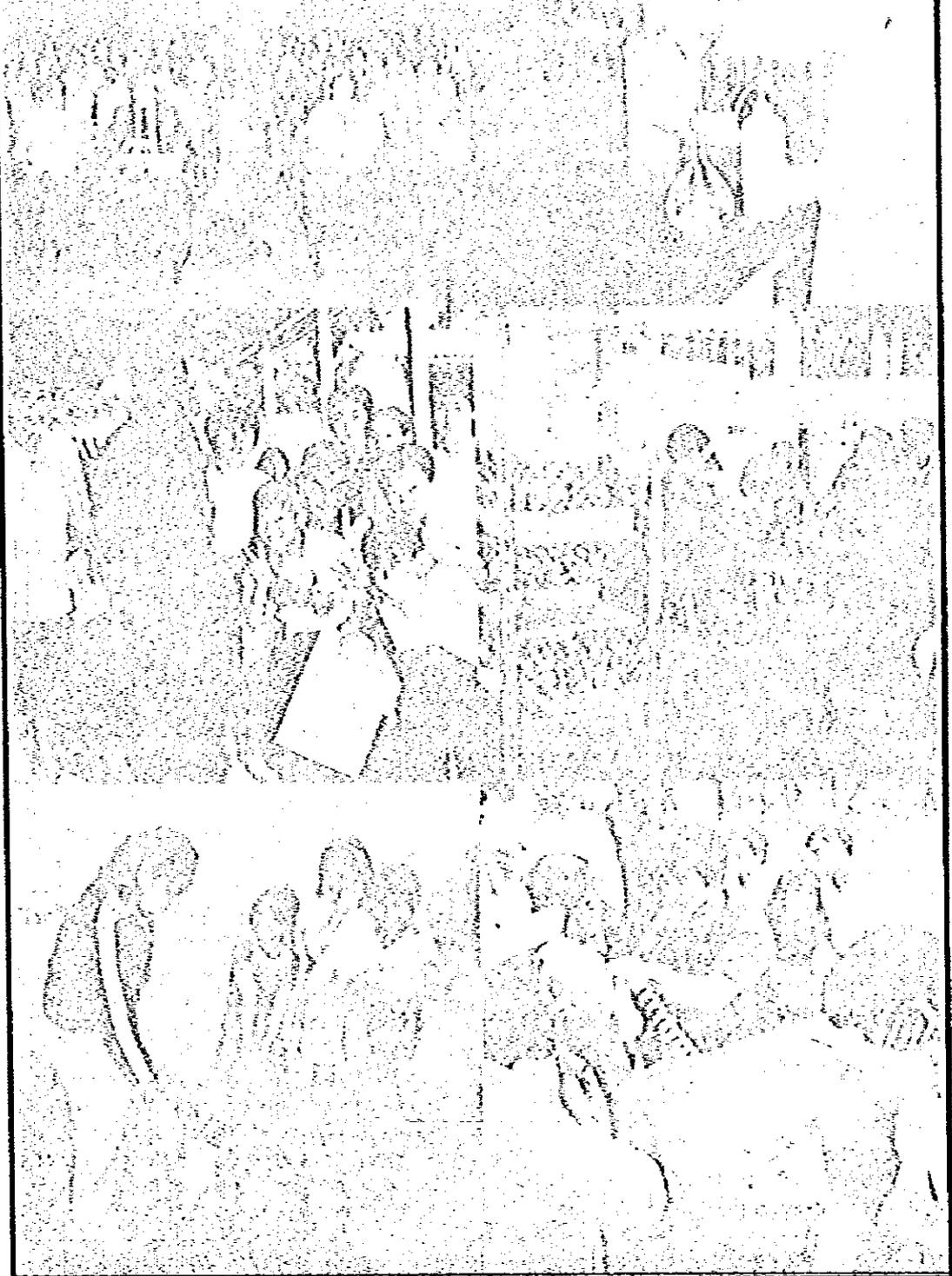
Consolidation du dispositif d'exécution des programmes d'aide pour un meilleur impact

De grosses différences existent entre les divers pays d'Asie centrale et de Transcaucasie au niveau des conditions politiques et économiques et du degré d'adoption d'une économie de marché. Il est donc devenu important d'adapter les apports d'aide aux besoins spécifiques de chacun, déterminés en fonction des études entreprises.

Comme le russe est la langue la plus utilisée dans cette région et que les informations obtenues sur les divers domaines d'aide demeurent insuffisantes, le dispositif d'exécution de l'aide japonaise doit faire l'objet d'améliorations. Face à cet objectif, le budget de l'exercice 1998 prévoit la mise en place du premier bureau de la JICA dans cette région, en Ouzbékistan. A partir de la base que constituera ce bureau de représentation, l'Agence à l'intention de développer la coopération avec la "région de la Route de la soie".

3^{ème} Partie

Aperçu des activités de la JICA



1. Identification et formulation des projets



Une mission chargée de la formulation de projets assiste à une réunion au Laboratoire de recherche océanographique de Split, en Croatie.

Aperçu des activités de la JICA

Les activités de la JICA sont soumises à un processus intégré (le cycle du projet) constitué de quatre grandes étapes : la planification, la mise en œuvre, l'évaluation, puis l'intégration de l'information pertinente (ou feed-back) à l'étape de la planification d'un nouveau projet. Pour pouvoir améliorer le contenu des programmes et optimiser l'impact de la coopération technique, chaque étape du cycle doit être suivie et gérée en fonction d'un plan intégré. La liste suivante indique des aspects particulièrement importants des principales étapes :

(1) Planification : l'étude et l'analyse des besoins et des demandes des pays en développement, la

définition des groupes cibles ainsi que la spécification des objectifs, des cibles, des ressources à utiliser (nombre des experts à envoyer, domaines de spécialisation, coût projeté pour l'ensemble du projet, etc.) et du programme détaillé des activités.

(2) Mise en œuvre : l'exécution d'un projet conformément au plan, la révision des orientations du plan en fonction du suivi de la mise en œuvre, et l'obtention de résultats.

(3) Evaluation : l'analyse de la concordance des résultats obtenus avec les cibles établies à l'origine, la mesure de l'impact du projet, l'étude des modes d'obtention des résultats et l'exploitation de l'information obtenue pour la conception de nouveaux projets.

Dans la troisième partie de ce rapport, les activités de la JICA sont examinées sous l'angle des trois étapes du cycle du projet ainsi que des efforts déployés pour renforcer les bases permettant la réalisation des projets.

- (1) Identification, formulation et planification des projets (chapitre 1)
- (2) Mise en œuvre des projets (chapitre 2)
- (3) Evaluation et suivi (chapitre 3)
- (4) Renforcement des bases pour la mise en œuvre des projets (chapitre 4).

Aperçu des activités d'identification, de formulation et de planification

L'importance d'un point de départ de la coopération

Pour optimiser l'efficacité des actions d'aide de la JICA, il est important de bien cerner les besoins des pays en développement, et de planifier et réaliser des projets adaptés aux circonstances de chaque pays, en fonction des connaissances obtenues sur les conditions, l'organisation et les systèmes sociaux et économiques de chacun (en d'autres termes, il convient d'adopter une approche par pays).

Pour que la JICA puisse mettre en route un projet, le gouvernement du pays récipiendaire doit en principe soumettre une demande d'aide par la voie diplomatique. Toutefois, certains pays en développement ne sont pas encore parvenus au stade où ils peuvent déterminer par eux-mêmes, dans le cadre des plans nationaux, les types de projets à réaliser pour la promotion du développement.

En outre, même ceux qui sont en mesure de bien cerner leurs besoins et de concevoir des projets peuvent ne pas posséder les structures nécessaires pour gérer des apports d'aide extérieure. La JICA adopte alors une approche par pays. Elle analyse les conditions et problèmes d'un pays récipiendaire et examine les axes du développement avant de mettre au point un projet de coopération concret. Ce processus correspond à la phase d'identification et de formulation d'un projet.

Ces deux phases constituent le point de départ de la coopération et déterminent la direction de la coopération. La JICA leur attache une très grande importance car elle estime qu'elles sont indispensables à la réussite d'un projet de coopé-

ration, tout comme les évaluations menées en fin de projet.

La JICA prévoit le financement d'étapes prévues en début et fin de projet pour optimiser l'impact de l'aide. Nous allons examiner les principaux volets du travail d'identification, de formulation et de planification des apports de coopération, et notamment (1) la collecte et la gestion de l'information par pays, (2) l'identification et la formulation de projets et (3) les études et recherches destinées à rendre l'aide plus efficace et productive.

Collecte et gestion de l'information par pays

Recueil de l'information par pays

La collecte et l'analyse de données de base sur les pays en développement jouent un rôle indispensable pour le renforcement de l'approche par pays. La JICA recueille et analyse des données de base sur le secteur socio-économique ainsi que des informations techniques et des renseignements sur les apports d'aide d'autres institutions. Elle classe et ordonne également de manière systématique l'information et les données d'expériences obtenues dans le cadre des activités d'aide japonaises. Cette approche permet à l'Agence d'obtenir une information très complète pour la mise en œuvre de l'aide par pays.

Au cours de l'exercice 1997, l'information sur les 115 pays pour lesquels des données avaient été recueillies jusqu'à l'année précédente a été mise à jour et classée dans des dossiers par pays.

Les études par pays sur l'environnement et la participation des femmes au développement

L'environnement et la participation des femmes au développement (PFD*) sont des questions qui doivent être abordées par une approche transversale dans tous les projets de la JICA, et des études par pays sont entreprises à cet effet dans les PED : des informations sur les problèmes d'environnement comme sur le rôle actuel des femmes dans le développement et les modes de participation féminine sont recueillies et agencées. Des études sont également entreprises sur le travail des organisations et des structures d'Etat chargées des problèmes d'environnement dans les pays récipiendaires, et sur l'évolution de ces problèmes.

Au cours de l'exercice 1997, des études ont été entreprises avec l'aide de consultants locaux dans 17 pays, dont la Côte d'Ivoire. A partir de l'exercice 1998, la JICA a l'intention de créer sa propre base centralisée de données et de publier des informations générales sur chaque pays, afin de rendre plus accessibles les données réunies par les bureaux de la JICA et les missions d'étude envoyées à l'étranger. L'information sur la coopération par pays, sur l'environnement et sur la PFD sera intégrée à cette base de données.

Affectation de conseillers techniques locaux

Des conseillers techniques locaux sont affectés aux bureaux de représentation de la JICA pour recueillir et analyser cette information de base ainsi que d'autres renseignements pertinents touchant à la proposition de projets soumise par le pays récipiendaire. Le principal but visé est d'obtenir des données techniques et autres, notamment sur l'effectif de techniciens de l'organisation récipiendaire, ses compétences, sa capacité financière ainsi que l'état des infrastructures* locales. Au cours de l'exercice 1997, 52 conseillers techniques locaux ont été employés dans 24 pays et 4 régions.

Identification et formulation des projets

Etudes de formulation de projets

Il peut arriver que des demandes d'aide soient mal formulées et manquent de précision, ou qu'il soit difficile pour un pays de soumettre une demande, en dépit du caractère prioritaire du projet envisagé.

Des études sur le terrain s'avèrent alors nécessaires, ainsi que des discussions avec le gouvernement du pays récipiendaire et les organisations concernées (y compris des ONG*) sur l'utilité et les modalités de l'aide, les capacités des institutions de ce pays, les mécanismes en place pour la réalisation du projet envisagé, ainsi que les impacts (positifs et négatifs), attendus sur l'économie et la société. Ces discussions servent normalement de base pour l'élaboration d'un plan de coopération.

La JICA réalise ainsi des études de formulation de projets et élabore des plans de coopération de manière à pouvoir apporter une réponse

immédiate aux besoins des pays en développement, en fonction de leurs conditions socio-économiques. Ces études peuvent être réalisées par des missions envoyées du Japon ou par des consultants locaux employés par les bureaux de représentation de la JICA.

En 1997, 56 études de ce type ont été réalisées dans 46 pays et régions en développement. Elles se répartissent comme suit :

- (1) Asie : 20 (35 %)
- (2) Moyen-Orient : 7 (12,5 %)
- (3) Afrique : 12 (21 %)
- (4) Amérique latine : 8 (14 %)
- (5) Océanie : 3 (5 %)
- (6) Europe : 7 (12,5 %)

Ateliers de coopération intra régionale sur des domaines spécifiques

Pour pouvoir identifier et formuler des projets pertinents, non seulement pour des pays spécifiques mais également pour les pays voisins au sein d'une même région, la JICA a mis en place un système d'ateliers spéciaux de coopération intra régionale sur des domaines particuliers, où les représentants des pays concernés peuvent se réunir et discuter des meilleurs modes de coopération.

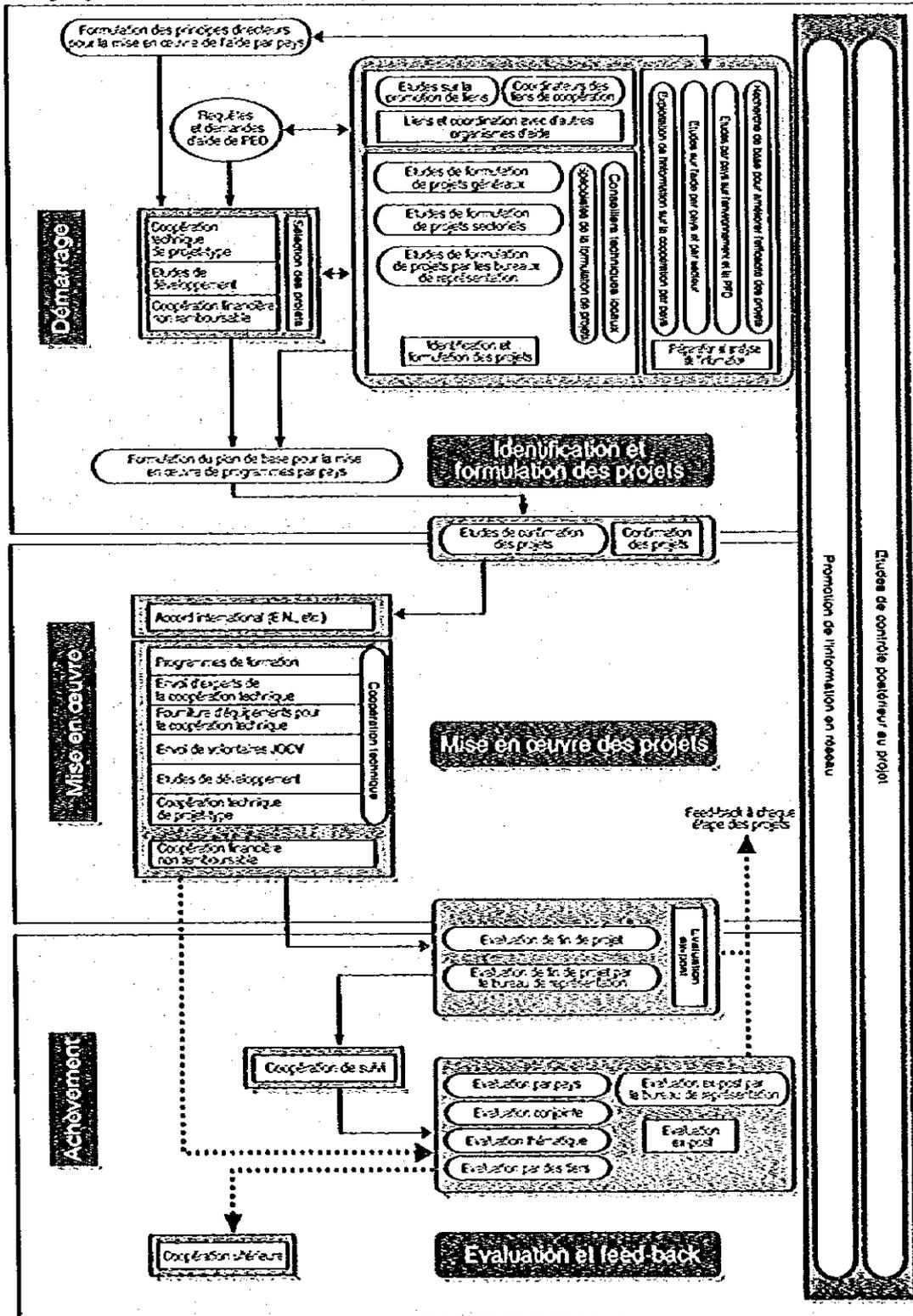
Au cours de l'exercice 1997, un atelier de quatre jours sur la prévention des maladies contagieuses en Amérique latine a ainsi été organisé au Mexique, avec la participation de 13 pays de la région. Les discussions ont porté sur les moyens de lutte conjointe contre la propagation de maladies et sur les possibilités de coopération.

Envoi de spécialistes de la formulation de projets

Le système des spécialistes de la formulation de projets a été mis en place afin d'envoyer des experts dans des domaines prioritaires pour le développement des pays récipiendaires, de cerner les besoins de ces pays sur une période relativement longue, de concevoir des projets de haute qualité et de traiter les demandes de projets.

Au cours de l'exercice 1997, 68 spécialistes de la formulation de projets ont été envoyés dans 38 pays et 7 régions, dont les Philippines, le Vietnam, le Cambodge, la Bolivie, la Palestine, le Kenya, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, afin de concevoir des projets dans leurs domaines de spécialisation.

■ Organigramme 3-2 : Déroulement des projets de coopération technique



Etudes de confirmation de projets

Pour promouvoir une coopération efficace, il est nécessaire d'engager des consultations sur des projets spécifiques ainsi qu'un dialogue sur les programmes d'action, en tenant compte des plans de réalisation des projets de la JICA fondés sur les résultats des études de formulation de projets, sur l'information par pays, sur les plans d'aide du Japon ainsi que sur les plans de développement du pays concerné. L'information requise pour lancer des projets conformes aux principes de la JICA est ainsi obtenue et étudiée avec le pays récipiendaire. Les discussions portent ensuite sur 1) le traitement des demandes de projets (confirmation de la priorité et des modalités), 2) l'état d'avancement des projets en cours, les problèmes connexes et les solutions possibles, 3) les mécanismes de l'aide, et 4) d'autres aspects de la mise en oeuvre de l'aide. Ce travail sert à déterminer les orientations futures de la coopération et à assurer une réalisation efficace.

Au cours de l'exercice 1997, 23 missions ont été envoyées dans 41 pays en développement pour confirmer des projets ayant fait l'objet de demandes et discuter des modalités de la coopération. Leur répartition par région est la suivante :

- (1) Asie : 8 (35 %)
- (2) Moyen-Orient : 1 (4 %)
- (3) Afrique : 7 (31 %)
- (4) Amérique latine : 3 (13 %)
- (5) Océanie : 1 (4 %)
- (6) Europe : 3 (13 %)

Etudes contribuant à une mise en oeuvre efficace des projets d'aide

Etudes de l'aide par pays et par secteur

Diverses études doivent être entreprises pour que les projets puissent être réalisés en fonction des conditions nationales et régionales. Elles portent sur des sujets tels que 1) les domaines prioritaires, 2) les problèmes à aborder dans ces domaines et 3) les aspects à prendre en compte dans la planification globale du développement.

Essentiellement par le biais de l'Institut de coopération internationale, la JICA réalise actuellement des études sur l'aide par pays et par secteur, avec la participation d'universitaires et d'experts japonais provenant de l'extérieur. Pendant l'exercice 1997, des études par pays ont été effectuées au Pérou, en Chine, au Laos et en Indonésie, et des études sectorielles sur la Nouvelle stratégie de développement du CAD*, lancées l'année précédente, ont été poursuivies. Les résultats de ces études servent de principes directeurs pour la planification, l'identification et la formulation de projets.

Recherches de base pour améliorer l'efficacité des projets

Des recherches de base sont consacrées à des problématiques communes à plusieurs projets de la JICA, afin d'améliorer l'efficacité de la réalisation. Parmi les recherches de ce type menées au cours de l'exercice 1997 figurent l'étude sur le développement et l'environnement du bassin du Mékong (débutée l'année précédente), l'étude sur les disponibilités et le recrutement d'experts et d'autres types d'agents de la coopération (destinée à explorer les possibilités d'emploi de personnel de provenance diverse pour les projets de la JICA), et les méthodes d'appui à la coopération Sud-Sud* (étude de méthodes pratiques de transferts de technologie* entre PED).

1. Les études de développement



Des Sud-Africaines travaillent à la construction d'un réseau d'adduction d'eau dans le cadre d'un projet pilote réalisé dans leur pays.

Présentation des études de développement

Description et objectifs

Les études de développement sont entreprises pour faciliter l'élaboration de plans de développement pour des projets du secteur public (voir le tableau 3-1) qui contribuent au progrès social et économique des pays concernés. La réalisation de ces études peut également donner lieu à des transferts de techniques (méthodes de planification, compétences en matière d'enquêtes et d'analyses, etc.) à des homologues du pays récipiendaire.

Les études de développement sont effectuées par des consultants sélectionnés par la JICA,

conformément à des plans de travail détaillés (appelés "étendue des travaux" ou ET) dont conviennent l'Agence et le gouvernement concerné. Des rapports sont rédigés sous la conduite de la JICA et avec la collaboration du gouvernement. La réalisation des études donne lieu à des transferts de technologie.

Les rapports publiés à l'achèvement des études de développement contiennent des éléments d'information qui permettent aux gouvernements des pays récipiendaires de déterminer les mesures à prendre pour favoriser le développement socio-économique, et aux organisations internationales et pays donateurs d'analyser la coopération technique et financière. Les projets proposés dans ces études sont généralement exécutés grâce à des fonds provenant de prêts en

■ Tableau 3-1 : Domaines couverts par les études de développement

Domaine	Principaux éléments
Planification régionale	Plans de développement régional, plans de développement économique
Secteur agricole	Alimentation en eau et assainissement, systèmes sanitaires urbains, gestion des déchets
Infrastructures	Aménagement urbain, cours d'eau, lutte anti-érosion, ressources en eau, logements, cartographie
Transport et circulation	Planification de la circulation, voirie, chemins de fer, installations portuaires, aéroports, transports urbains
Communication et télécommunications	Postes, télécommunications, télé-radiodiffusion
Santé, population et famille	Administration de la santé, médecine et hygiène, démographie et planning familial
Agriculture	Développement rural et agricole, irrigation et drainage, transformation et commercialisation des produits agricoles, élevage
Forêt	Etude des ressources, foresterie communautaire, plans d'aménagement forestier, transformation des produits forestiers
Pêche	Etude des ressources, transformation et commercialisation des produits halieutiques, développement des communautés de pêcheurs, aquaculture, ports de pêche
Mines et industries	Etude des ressources, promotion de l'industrie, modernisation des installations
Énergie	Développement du secteur énergétique, utilisation rationnelle de l'énergie
Environnement	Lutte contre les pollutions de l'air et de l'eau, traitement des déchets industriels
Autres	Développement des ressources humaines, éducation, commerce et tourisme, gestion, etc.

yens ou d'une aide financière non remboursable fournis par le Japon. Les techniques et le savoir-faire transférés pendant la réalisation des études sont ensuite utilisés par les pays récipiendaires pour la mise en œuvre de projets et d'autres études.

Types d'études

Études du plan directeur (PD)

Ces études servent à élaborer des plans de développement intégré ainsi que des plans sectoriels à long terme pour l'ensemble d'un pays ou pour des régions spécifiques. Un plan directeur permet d'optimiser l'efficacité par 1) une coordination entre les différents projets, et 2) l'établissement de priorités.

Les projets classés par ordre de priorité au sein du plan directeur peuvent ensuite faire l'objet d'études de faisabilité.

Études de faisabilité (EF)

Les études de faisabilité servent à évaluer de manière objective les possibilités de réalisation de projets jugés prioritaires dans les plans et les stratégies de développement, et à établir les plans

d'exécution les mieux adaptés. La viabilité d'un projet est évaluée en fonction de divers critères dont des aspects techniques, l'économie nationale, les finances publiques, les facteurs sociaux, les structures administratives et institutionnelles, et un dernier élément très important, l'environnement. Les rapports des études de faisabilité peuvent servir à l'examen des apports de coopération financière des organisations internationales et des pays donateurs.

Préparation de données de base

Diverses études sont entreprises pour recueillir, ordonner et présenter l'information requise pour l'élaboration de plans de développement :

(1) Établissement de cartes topographiques

Des études fondées sur la préparation de cartes topographiques (des cartes sommaires du territoire national et des zones urbaines), utilisées comme données de base pour l'élaboration des plans de développement.

(2) Exploitation des eaux souterraines

Des études sur les possibilités d'exploitation de nappes phréatiques.

(3) Mise en valeur des ressources forestières et halieutiques

Des études permettant de présenter des données de base sur ces ressources.

(4) Mise en valeur des ressources minérales

Des études servant à déterminer l'état des ressources minérales par des inventaires géologiques, des études géophysiques, des sondages, etc.

(5) Recherches d'appoint

Des études concernant des recherches d'appoint sur les options techniques envisageables pour des projets fondés sur de nouvelles avancées technologiques et risquant de beaucoup se prolonger faute de données expérimentales.

Etudes complémentaires et de coopération ultérieure

Une étude de développement peut nécessiter une révision ultérieure en cas d'évolution soudaine des conditions socio-économiques ou biophysiques dans le pays concerné, ou simplement en raison du temps écoulé. Une telle étude complémentaire ou ultérieure fondée sur un examen des résultats de la première étude ou sur un travail d'appoint tenant compte des évolutions intervenues, est entreprise pour mieux exploiter les résultats de l'étude initiale et faciliter la réalisation du plan prévu.

Etudes du plan détaillé

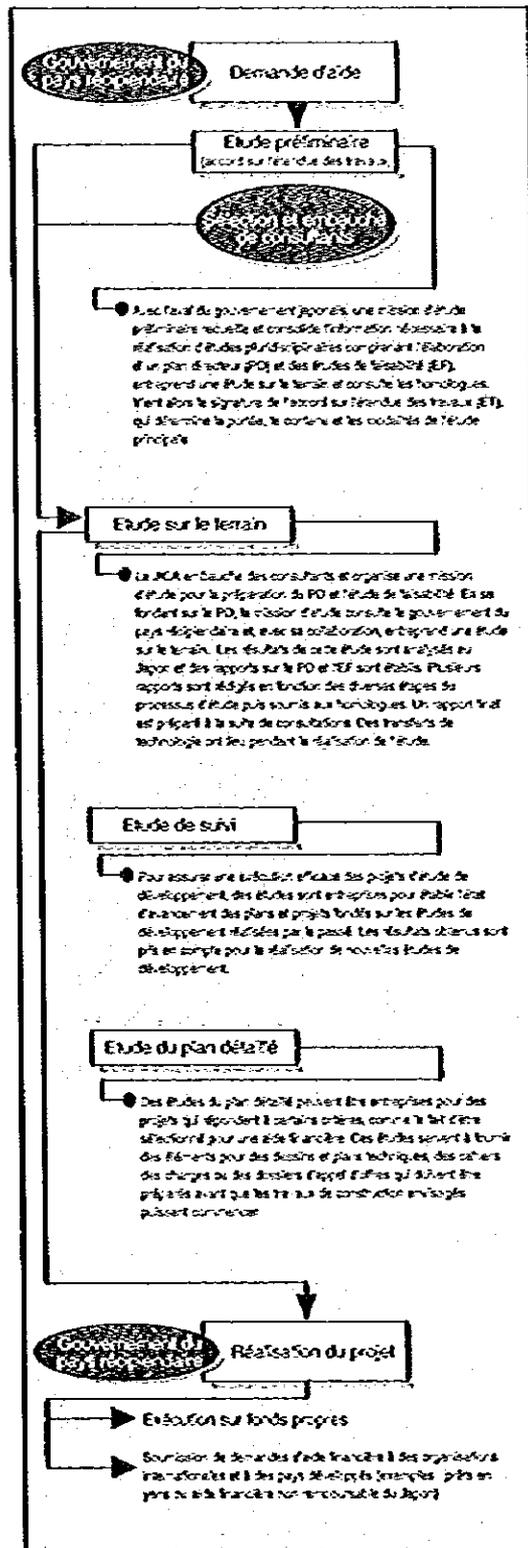
Des études du plan détaillé sont réalisées pour établir les plans d'étude, le cahier des charges et le dossier d'appel d'offres exigés pour le démarrage des travaux de construction dans le cas de projets sélectionnés pour des apports d'aide financière (notamment de prêts en yens), et dont la mise en œuvre a été approuvée.

Plus complètes que les études de faisabilité, elles comprennent les plans détaillés requis pour la construction ainsi qu'une estimation précise des coûts. Les travaux de construction et les activités de supervision sont traités séparément.

Etudes pour une aide à la transition vers une économie de marché

Ces études servent à élaborer une stratégie de base et des plans d'exécution détaillés pour la promotion de mesures aptes à faciliter la transition vers une économie de marché et la libéralisation des échanges, notamment par des réformes financières et monétaires, le remaniement du système juridique et judiciaire, et la privatisation des entre-

■ Org. 3-3 : Déroulement d'une étude de développement



prises publiques ou nationales. Des ateliers ou séminaires sont également organisés pour renforcer les compétences administratives des autorités des pays récipiendaires et pour assurer une formation.

Ces études permettent également d'examiner les possibilités d'exécution de plans de privatisation. Des plans pratiques de mise en oeuvre sont élaborés et des manuels et autres documents produits pour faciliter ce processus.

Etudes de suivi

Ces études servent à examiner l'évolution de plans et de projets basés sur des études de développement antérieures, dans le but d'améliorer l'efficacité du travail. Les résultats obtenus sont ensuite exploités pour la réalisation de nouvelles études de développement.



Gros plan

Etude du plan de gestion de l'environnement pour une zone modèle dans la municipalité de Dalian

Une alliance à part entière avec une administration régionale



Le développement de la ville de Dalian, en Chine, a été axé sur le commerce et l'industrie lourde. La croissance rapide des zones urbaines et industrielles ont engendré divers problèmes environnementaux. Dalian et la ville japonaise de Kitakyushu ont conclu en 1979 un accord d'amitié qui a donné lieu à des échanges productifs. Dans le domaine de l'environnement, les échanges et la coopération entre les deux villes sont devenus très importants du fait de l'expérience acquise par Kitakyushu en ce qui concerne la maîtrise des problèmes de pollution.

L'idée de la zone modèle est née de ces échanges entre Dalian et

Kitakyushu. Par le biais du gouvernement chinois, Dalian a présenté au gouvernement japonais une demande d'aide touchant à une étude de développement fondée sur une coopération bilatérale. Ce projet a été approuvé officiellement à la fin janvier 1996. Une mission d'étude préliminaire a été envoyée à Dalian en août 1996 et une étude de deux ans a été mise en route en décembre de la même année.

Lorsqu'une étude de développement est réalisée par la JICA en collaboration avec une administration régionale, des agents de cette administration jouent généralement un rôle de supervision pour les travaux et donnent des

conseils pour l'étude. Dans le cas présent, une autre procédure a toutefois été adoptée : une mission d'étude japonaise a été constituée d'un groupe de consultants choisis par la JICA (formant une mission d'étude de la mise en oeuvre) et d'une équipe de Kitakyushu, et les deux groupes ont travaillé ensemble à l'étude.

Il a ainsi été possible de tirer pleinement parti de l'expérience et des compétences techniques de l'administration régionale en matière de gestion de l'environnement, et donc de mettre en place une coopération mieux adaptée que si l'étude avait été réalisée entièrement par des consultants choisis par la JICA. Un travail de suivi est envisagé à la fin de l'étude par le biais d'échanges de personnel favorisés par l'accord d'amitié entre les deux villes.

Pour l'administration régionale, cette étude a représenté une réalisation très importante dans le domaine de la coopération internationale. Elle a également procuré de nombreux avantages aux autorités de Kitakyushu : elle a constitué un bon exercice de relations publiques qui a redonné l'image de l'administration aux yeux de la population, elle a permis une meilleure prise de conscience des questions internationales par les fonctionnaires, et elle a aidé à renforcer les liens d'amitié entre Dalian et Kitakyushu.

Activités connexes

(1) Des séminaires sont organisés et des documents rédigés dans les langues des pays récipiendaires en fonction des résultats d'enquêtes afin de favoriser des transferts de technologie fondés sur les études de développement.

(2) Une documentation touchant à la planification du développement dans les PED et

aux méthodes utilisées par les organisations concernées pour la réalisation d'études de base est réunie et analysée. Des recherches sont ensuite entreprises pour veiller à ce que cette documentation contribue à l'efficacité des études de développement et des méthodes de réalisation d'études de base.

G r o s p l a n

Etude des politiques de développement économique pour la transition vers une économie de marché (Phase II)

Appui à la transition entre une économie planifiée et une économie de marché



Les pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale, le Vietnam et la Mongolie figurent parmi les anciens pays communistes à économie planifiée qui se tournent actuellement vers une économie de marché. Pour mener à bien ce processus, ils reçoivent une aide d'organisations telles que la Banque mondiale et le FMI. Ces pays ont aboli la gestion planifiée de l'économie et stimulé les fonctions liées au marché depuis la fin des années 80, et ils procèdent actuellement à la mise en place de systèmes économiques efficaces.

En concertation avec des organisations internationales, la JICA a fourni des apports d'aide dans des domaines qui n'avaient

pas été couverts par l'aide au développement, dont la gestion économique, la réforme des entreprises d'Etat, les réformes monétaires et la modernisation des systèmes juridiques.

Depuis 1986, le Vietnam s'ouvre aux investissements étrangers et privatise des sociétés publiques dans le cadre de sa politique de modernisation (đổi mới). Ce passage à une économie de marché s'avère néanmoins très difficile en raison de facteurs tels que le sous-développement des technologies de production et l'indétermination des structures administratives requises pour la gestion de l'économie.

En réponse à une demande du

gouvernement vietnamien, la JICA a réalisé une étude de développement destinée à faciliter cette transition par la promotion du développement agricole et rural, par des réformes budgétaires et monétaires, par une politique d'industrialisation et par la privatisation des sociétés publiques. Des propositions pour stimuler l'économie de marché ont ensuite été faites sur la base d'une information sur l'état actuel de l'économie obtenue par des enquêtes sur les budgets des ménages et les entreprises d'état.

Les Vietnamiens ont jugé cette étude de manière très positive. La JICA a apporté une contribution importante au processus de transition, notamment en fournissant des explications directes à des cadres du gouvernement, qui jusqu'ici s'étaient efforcés de garder leur distance vis-à-vis de l'aide étrangère.

Une fois le rapport achevé, un atelier a été organisé avec la participation de représentants de la Banque mondiale, du FMI et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au Vietnam ainsi que d'une équipe jippo-vietnamienne de recherche. La coopération en concertation avec des organisations internationales est donc encouragée.

Problèmes liés aux projets, et recherche de solutions

Amélioration de la qualité des projets d'étude de développement

Pour qu'un projet puisse répondre aux objectifs de départ et jouer un rôle utile, des paramètres tels que sa viabilité technique, les possibilités de financement et l'aspect administratif de la mise en oeuvre doivent être bien pris en compte à l'étape de l'étude. Les études doivent elles-mêmes être réalisées de manière efficace. Des travaux préparatoires adéquats, et notamment des études préliminaires, sont indispensables pour améliorer la qualité du travail.

La JICA prépare donc des manuels de supervision et d'inspection ainsi que divers plans et normes techniques pour des projets tels que ceux touchant à la construction de routes. Afin de bien répondre aux besoins de plus en plus diversifiés des pays en développement et de réaliser des études de manière efficace et productive, la JICA doit s'efforcer de recueillir des données de base sur chaque région, chaque pays et chaque secteur.

Dans le cas de projets à grande échelle ou faisant appel à des techniques de pointe, il est demandé à des consultants d'entreprendre des évaluations et examens techniques des études. Lorsque l'expérience et l'expertise de l'administration locale dans le domaine du projet sont très pertinentes, des liens avec cette administration sont encouragés.

Enjeux mondiaux prioritaires

Dans le domaine de l'environnement, les études de développement peuvent toucher à des thèmes tels que la planification de l'aménagement de cours d'eau et de lacs, la planification de zones modèles pour l'environnement urbain, la gestion des déchets, ou des enquêtes ciblées sur la gestion intégrée de la qualité de l'air.

La JICA traite également de domaines environnementaux nouveaux par le biais d'études sur la lutte contre la désertification et la protection des récifs coralliens et d'autres formes de faune et de flore marines. L'Agence compte poursuivre ses efforts d'élaboration de plans pour un développement durable* et respectueux de l'environnement.

En ce qui concerne les importantes problématiques abordées dans la Nouvelle stratégie de développement du CAD*, la JICA travaille actuel-

lement à des études de développement en Afrique pour deux projets de santé publique et de soins médicaux, et se prépare également à entreprendre des études de développement dans le domaine de l'éducation de base.

Problèmes spécifiques à certaines régions et certains pays

Pour renforcer son approche par région et par pays, la JICA s'efforce de bien comprendre le milieu culturel, social et économique des pays récipiendaires et de cerner avec précision les problèmes de développement auxquels sont confrontés ces pays, par la formulation de principes directeurs pour la mise en oeuvre de l'aide par pays. L'Agence travaille également à l'expansion de ses activités vers de nouvelles régions et de nouveaux pays.

Augmentation du nombre des projets d'appui aux politiques

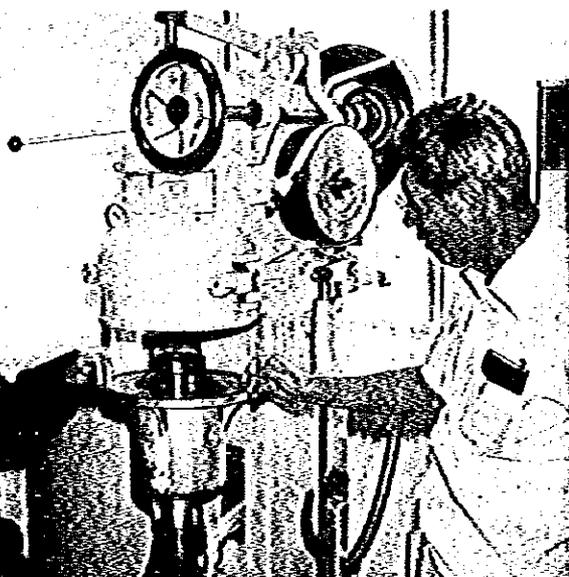
Divers besoins d'aide sont nés des changements qu'a connus la communauté internationale après la dissolution des structures de l'époque de la guerre froide, dont le besoin d'un appui aux réformes monétaires, budgétaires et juridiques ainsi qu'à la privatisation des entreprises publiques, surtout dans les anciens pays communistes, en Asie centrale, au Vietnam, au Cambodge et au Laos.

La JICA s'attend à recevoir un plus grand nombre de demandes d'aide dans le domaine des politiques, et sous forme de propositions destinées à promouvoir l'adoption d'une économie de marché, et elle s'efforce de renforcer sa mobilisation dans ce domaine.

Liens avec d'autres formes d'aide

La JICA continue à développer et promouvoir les échanges d'information sur les projets de coopération financière non remboursable, sur ceux fondés sur des prêts en yens avec la participation du Fonds de coopération économique du Japon (OECE) et sur les projets financiers auxquels contribuent des institutions financières internationales. Elle encourage l'établissement de liens dès les premières étapes d'un projet (identification, formulation, etc.) et cherche à déterminer les projets ayant des liens avec une aide financière au moment de l'élaboration des plans annuels. Les liens noués avec d'autres agences d'aide sont également renforcés pour permettre l'adoption d'initiatives internationales.

2. La coopération technique de projet-type



Un expert explique le fonctionnement d'une machine pour la mise en conserve de semences au Centre des ressources phylogénétiques de Sri Lanka.

Présentation du programme

La coopération technique de projet-type est une forme d'appui technique caractérisée par des liens organiques entre trois éléments, l'envoi d'experts, l'accueil de stagiaires au Japon et la fourniture d'équipements et de matériels, et par une gestion dirigée et intégrée de la totalité du processus de réalisation d'un projet, de sa formulation à son évaluation.

La coopération technique de projet-type est généralement assurée pendant cinq ans et axée sur le développement de l'autonomie économique des PED et sur la mise en valeur de ressources humaines pour répondre aux BEEH*. Ces dernières années, elle a également inclus l'éducation, qui constitue la fondation des actions de valorisation des ressources humaines, et des enjeux de portée mondiale tels que l'environnement.

La coopération technique de projet-type a pour objectifs la mise en valeur du capital humain, la recherche et le développement, ainsi que la diffusion de savoir faire et de technologie dans cinq domaines : le développement social, les services sanitaires et médicaux, la démographie et le planning familial, l'agriculture, la foresterie et la pêche, ainsi que le développement du secteur minier et des industries de transformation.

Ce type de coopération repose sur un bon transfert de technologie et prévoit la mise en place des structures

administratives et institutionnelles requises pour assurer la bonne implantation du savoir-faire et des technologies transférées, et pour permettre au pays récipiendaire de réaliser des projets par lui-même une fois la coopération japonaise terminée.

Pour la plupart des projets, plusieurs experts sont envoyés travailler au sein d'une équipe dirigée par un chef d'équipe. Dans le cadre des activités du projet, les experts transmettent à leurs homologues* - les administrateurs, chercheurs et techniciens qui participent au projet dans le pays récipiendaire - l'expérience et le savoir-faire nécessaires à la réalisation du projet. Pour que les transferts de technologie* réussissent, chaque partie doit apprendre à mieux comprendre la culture et la société de l'autre, et les technologies et le savoir-faire transmis doivent

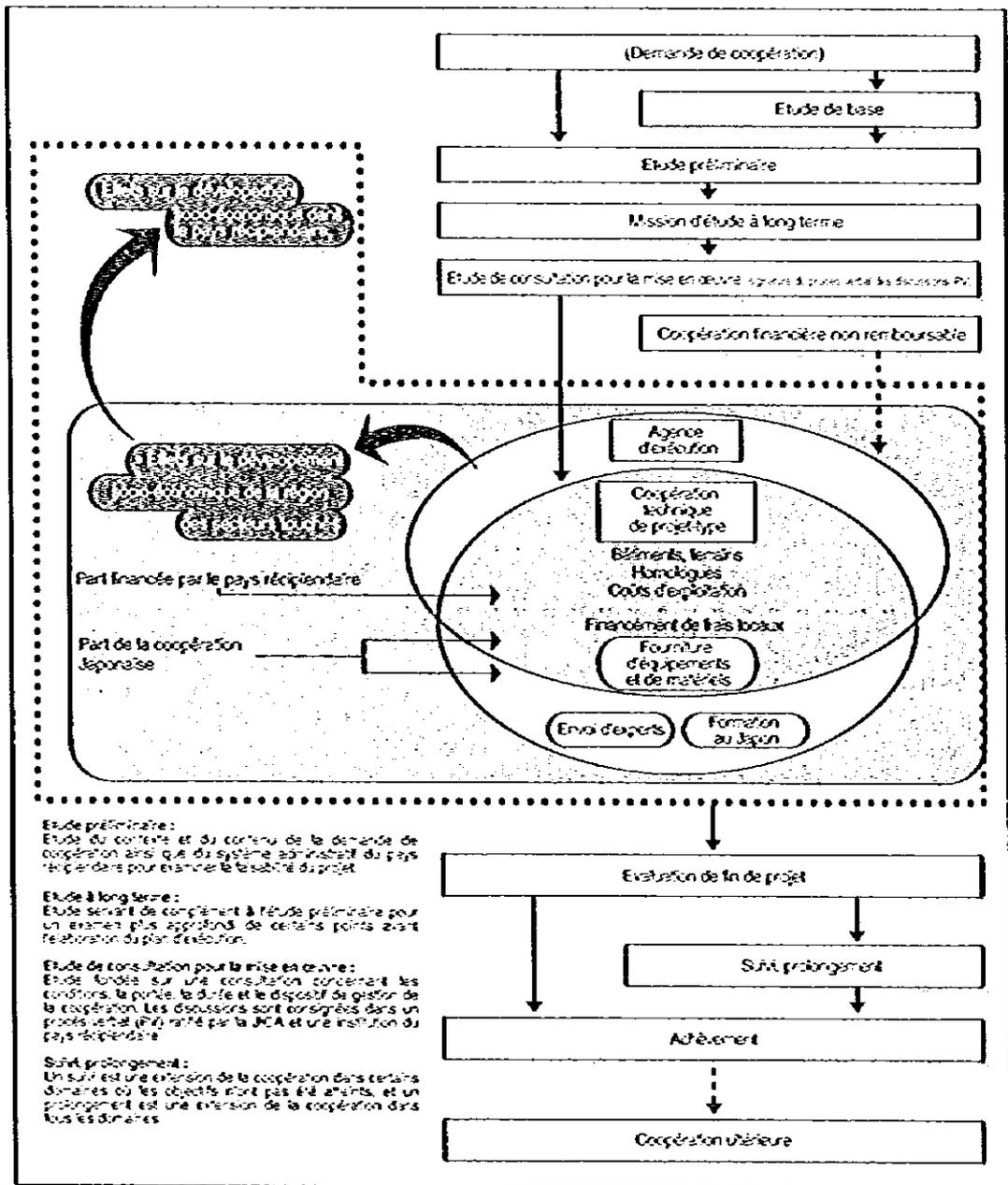
être bien adaptés aux conditions locales tout en étant fondés sur ce qui est disponible au Japon.

Pour le volet formation, des homologues viennent au Japon et fréquentent des instituts de recherche, des établissements d'enseignement, des hôpitaux ou des laboratoires afin d'y étudier des méthodes de gestion de projet et d'améliorer leurs connaissances techniques dans des

domaines pertinents. Une telle formation au Japon constitue pour les stagiaires une occasion idéale non seulement d'acquérir un savoir-faire spécifique mais également de se familiariser avec la culture et les institutions japonaises.

Lorsque le budget du pays récipiendaire ne lui permet pas de fournir les installations et matériels requis pour l'exécution d'un projet,

■ Organigramme 3-4 : Déroulement de la coopération technique de projet-type



c'est le Japon qui s'en charge. Dans le cadre des transferts de technologie, les experts enseignent aux homologues l'utilisation d'appareils analytiques, de machines-outils et d'instruments expérimentaux pour les activités prévues.

Appropriation et partenariat

La supervision d'un projet est assurée conjointement par les agents japonais et ceux du pays récipiendaire. Toutefois, le pays récipiendaire est "maître" du projet, tandis que le Japon joue un rôle de "partenaire", par l'apport de coopération et d'appui.

Ainsi les coûts d'exécution d'un projet demeurent en principe à la charge du pays récipiendaire, mais si ce pays n'est pas en mesure de trouver les fonds nécessaires, le Japon finance la mise en place ou l'aménagement de terres agricoles ou d'installations de recherche et d'expérimentation, des activités de recherche et l'organisation de séminaires, dépenses qui constituent les "frais locaux"*. La contribution japonaise est ensuite progressivement réduite tandis que celle du pays récipiendaire augmente. Une fois la coopération terminée, le pays récipiendaire est en mesure de poursuivre le projet par lui-même.

Lorsque le pays récipiendaire ne peut fournir les locaux requis pour la coopération technique, le Japon octroie une aide non remboursable pour le financement de bâtiments ainsi que des installations, équipements et matériels nécessaires, et ces locaux sont alors utilisés comme base pour la coopération technique.

Avant l'achèvement du projet, une évaluation est entreprise pour juger de l'accomplissement des objectifs originaux, des effets du projet et des possibilités de prise en main du projet par le pays récipiendaire. Si nécessaire, la durée du projet peut alors être prolongée d'un ou deux ans. Dans certains cas, des apports de coopération ultérieure peuvent être fournis jusqu'à trois ans ou plus après l'achèvement d'un projet, dans le but de redynamiser le projet et d'aider le pays récipiendaire à en assurer seul la gestion.

Pour optimiser l'efficacité de la coopération technique de projet-type, des méthodes participatives de gestion du cycle du projet (GCP³) sont appliquées dès l'étape de la planification d'une coopération technique de projet-type afin d'encourager les efforts d'auto-assistance des PED et une meilleure prise en charge des projets de développement par ces pays.

Résultats et contenu des projets

L'aide au développement social

Dans le cadre de la coopération en faveur du secteur social, le développement des ressources humaines touche à des infrastructures sociales* (comme la circulation routière, les installations portuaires, les transports maritimes, le logement ou les télécommunications), à la formation professionnelle, à la sécurité et la santé au travail, et à des enjeux de portée mondiale tels que l'environnement, la prévention des catastrophes, l'éducation et la pauvreté.

La proportion des projets axés sur la formation technique de personnel appelé à travailler dans le domaine de la formation professionnelle ainsi qu'à la construction, l'entretien et la gestion d'infrastructures sociales telles que les routes et les télécommunications est de plus en plus importante. Ces dernières années, les demandes d'aide ont tendance à devenir de plus en plus complexes. Ainsi a-t-on vu une augmentation du nombre des projets dans les domaines de l'enseignement supérieur (génie des télécommunications, création de départements universitaires d'ingénierie, etc.), de l'environnement (lutte contre les inondations et l'érosion des sols, prévention des dommages dus aux tremblements de terre, protection de la biodiversité*, etc.) et de la lutte contre la pauvreté.

Pour les projets de formation technique, le simple transfert d'un savoir-faire spécifique ne suffit plus. Il est de plus en plus important de veiller à l'existence de structures et d'institutions permettant d'assurer la bonne implantation du savoir-faire dans les organisations concernées et la gestion autonome des projets par le pays récipiendaire une fois la coopération japonaise achevée.

En ce qui concerne l'environnement et la prévention des catastrophes, des interventions doivent être prévues face à des problèmes qui dépassent les frontières nationales. Des efforts sont donc déployés pour renforcer les liens par la mise en place de réseaux entre des projets apparentés et par des échanges et le partage d'informations et de résultats de recherche pertinents.

Dans la région de l'ANASE, les projets touchant à l'enseignement supérieur sont également intégrés au sein de réseaux, et leurs résultats sont améliorés par le biais de séminaires internationaux.

Au cours de l'exercice 1997, 61 projets ont été réalisés dans 23 pays.



L'aide à la santé publique et aux soins médicaux

Une santé durable est une aspiration fondamentale de tout être humain et doit être considérée comme un droit inaliénable de la personne. Pour les communautés locales comme pour les grands groupes sociaux tels que les nations, la santé personnelle constitue également un élément indispensable pour la création d'une société saine.

Toutefois, la santé et la vie de nombreux habitants de pays en développement, plus particulièrement dans les sections les plus vulnérables de la société comme les femmes et les enfants, sont menacées par des maladies endémiques, une mauvaise hygiène, la malnutrition, des conditions de travail très dures, le manque d'éducation en matière de santé et des coutumes néfastes.

En 1996, le taux moyen de mortalité des enfants de moins de cinq ans dans les pays les moins avancés (PMA*) atteignait 171 p. 1000, un taux 24 fois plus élevé que dans les pays industrialisés, où il atteint en moyenne 7 p. 1000. La plupart des décès sont imputables à des maladies infectieuses, à la malnutrition et à l'insuffisance des soins à la naissance.

En outre, ces dernières années ont été marquées par la propagation très rapide de maladies infectieuses nouvelles telles que le sida, et les maladies contagieuses récurrentes telles que la tuberculose ou le paludisme. On constate donc une augmentation des besoins d'aide dans le domaine des services sanitaires et médicaux.

Les projets touchant à la santé et aux soins médicaux touchent à la formation de médecins, à l'amélioration des structures médicales et au développement des compétences techniques dans les PED.

En tout, 39 projets de coopération en matière de santé et de soins médicaux ont été réalisés au cours de l'exercice 1997 dans divers domaines tels que l'amélioration des traitements cliniques dans les hôpitaux, des recherches fondamentales et appliquées sur les maladies contagieuses, la formation de personnel médical ainsi que le contrôle de l'innocuité et de la qualité de produits alimentaires, de produits pharmaceutiques et de vaccins. Ces projets ont contribué à former divers types de personnel, dont des agents médico-administratifs, des chercheurs et des agents des services de santé locaux.

Le nombre des projets entrepris a augmenté ces dernières années, plus particulièrement dans les

domaines de la santé publique et des services de santé locaux dans le cadre de l'approche en faveur des soins de santé primaires*, ciblée sur les communautés locales. On peut s'attendre à une progression de telles initiatives de coopération à la base menées de concert avec les actions de coopération au niveau des programmes d'action publique.

La fourniture d'équipements et produits médicaux vient compléter la coopération technique de projet-type. La JICA s'est associée à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et au Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) pour la distribution de vaccins et de matériels de vaccination pour empêcher la propagation de maladies contagieuses chez les enfants. L'Agence participe également à la fourniture de matériels de dépistage du sida.

Le programme pour la santé et les soins médicaux et celui consacré à la démographie et au planning familial (dont la présentation suit) seront fusionnés au cours de l'exercice 1998 pour former le programme d'aide au développement dans le domaine de la population et de la santé, qui aura pour but d'entreprendre des actions pertinentes dans le cadre d'une approche plus intégrée.

L'aide dans le domaine de la démographie et du planning familial

Selon les estimations, la population mondiale atteindra entre 7,7 et 11,1 milliards de personnes d'ici l'an 2050, et l'accroissement démographique concernera essentiellement les pays en développement. Dans ces pays, le taux élevé de mortalité infantile est compensé par un taux de natalité également très élevé, et les problèmes découlant de l'explosion démographique entravent le progrès social et économique. A un niveau personnel, les naissances et les décès fréquents d'enfants mettent la vie familiale à rude épreuve, contribuent à la pauvreté et font obstacle au bien-être.

L'accroissement démographique ne fait pas qu'affecter les pays en développement en provoquant des pénuries alimentaires et des pressions sur l'environnement : ce problème risque d'avoir des répercussions mondiales.

Ces dernières années, les efforts déployés pour aborder les problèmes démographiques ont commencé à porter non seulement sur l'éducation du public et sur la diffusion de méthodes de planning familial mais également sur les principes de

la PFD*, une approche axée sur le rôle des femmes dans le développement, et sur le concept de la «santé génésique*», qui met l'accent sur la santé et les droits des femmes en matière de sexe et de reproduction.

Les projets de la JICA dans les domaines de la démographie et du planning familial touchent à des activités traditionnelles pour la planification familiale et pour la santé maternelle et infantile mais aussi à d'autres éléments, dont des actions pour permettre aux femmes de demeurer en bonne santé pendant toute leur vie et la participation des femmes à la société. Les 11 projets réalisés au cours de l'exercice 1997 ont contribué au développement institutionnel et à la formation de personnel dans ces domaines.

En plus de la coopération technique de projet-type, la JICA fournit aux pays en développement un équipement simple pour améliorer les soins de santé maternelle et infantile, du matériel contraceptif, des produits pharmaceutiques de base, ainsi que du matériel spécial pour les questions de population et de planification familiale (supports pédagogiques audiovisuels, etc.) en association avec le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et du projet d'action directe des JOCV.

L'aide à l'agriculture, la foresterie et la pêche

La coopération dans ce secteur a pour objectifs d'augmenter la production alimentaire, d'accroître le revenu des agriculteurs, d'améliorer le niveau de vie, de combler les écarts régionaux, de rationaliser l'exploitation des ressources et de protéger l'environnement. Les actions entreprises touchent au développement d'activités agricoles, forestières et halieutiques adaptées aux régions ciblées, à la formation de vulgarisateurs agricoles, à des recherches menées dans des universités ou des laboratoires, ainsi qu'à la protection et à une exploitation rationnelle des ressources forestières et halieutiques. Le nombre des projets réalisés dans ce domaine a augmenté ces dernières années : 97 projets ont été entrepris dans 41 pays au cours de l'exercice 1997.

Les projets se sont également diversifiés. La JICA entreprend par exemple : 1) des projets de coopération qui intègrent des actions touchant à la lutte contre la pauvreté, à la participation de communautés locales ou à la PFD (développement rural intégré, amélioration des conditions de vie en milieu rural, foresterie communautaire) ;

G r o s p l a n

Indonésie : Projet de gestion et de prévention des feux de forêt

Des interventions utiles à la suite des incendies de 1997

Les feux de forêt géants qui ont frappé l'Indonésie en 1997 n'ont pas seulement provoqué la perte de ressources forestières : la fumée générée a également causé des dommages considérables dans les pays voisins. Lancé en 1996, le projet de gestion et de prévention des feux de forêt (coopération technique de projet-type) s'est avéré extrêmement utile lors de cette catastrophe pour renforcer le système de surveillance des feux et fournir des renseignements utiles sur les activités de lutte contre les incendies.

L'origine première des feux de forêt a été le recours au feu pour créer des plantations agricoles, pour mettre en exploitation des forêts

industrielles ainsi que pour des cultures sur brûlis mal maîtrisées. Ces pratiques ont provoqué les gigantesques incendies de forêt car elles ont coïncidé avec une période de sécheresse particulièrement longue et avec des feux provoqués par la distribution souterraine de charbon et de marne. L'adaptation du système indonésien d'alerte rapide en cas d'incendie de forêt a souvent été signalée.

Le projet de gestion et de prévention des feux de forêt a pour objectifs d'empêcher les incendies et de les maîtriser s'ils se sont déclenchés. Ces objectifs sont atteints par l'amélioration des méthodes d'intervention précoce au niveau du gouvernement central et

des méthodes de prévention ou d'extinction rapide des feux au niveau local.

Le gouvernement central utilise l'information transmise par satellites (Himawari, NOAA) pour surveiller les régions les plus vulnérables et les contrats de fumée. Les incendies de 1997 ont été suivis et freinés grâce à cette information.

Au niveau local, la prévention des feux de forêt s'effectue avec la participation des communautés locales. Des actions éducatives sont en cours, une campagne a été lancée pour permettre l'extinction rapide des feux, et des méthodes de foresterie communautaire sont mises en œuvre pour créer des forêts modèles qui empêchent la propagation du feu.